

REGARDS CROISÉS DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET DES PÈRES SUR L'ÉVOLUTION DU RÔLE PATERNEL : PRATIQUES, ATTENTES ET PISTES D'ACTION

RAPPORT DE RECHERCHE



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Centre de recherche interdisciplinaire
en Approches sociales de la santé

MAHIEU Céline (dir.) - DE SPIEGELAERE Myriam (dir.)
SCACCHITTI Cécilia, JOHNEN Wendy, SOW Mouctar

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
IACCHOS

Centre Interdisciplinaire de Recherche
sur les Familles et les Sexualités (CIRFASE)

FUSULIER Bernard (dir.)

Table des matières

1. Introduction	4
2. Méthodologie et principes éthiques	5
3. Les pères et la petite enfance : quelques enseignements issus de la littérature scientifique récente	7
3.1. Méthodologie	7
3.2. Engagement paternel et santé	8
3.3. Engagement paternel au pluriel et normes de genre	10
3.4. Les professionnel.le.s de la petite enfance face à l'engagement paternel	14
3.5. Conclusion.....	17
4. Identification des profils sociodémographiques des pères d'aujourd'hui	19
4.1. Méthodologie	19
4.2. Description générale des bases de données	19
4.3. Contraintes spécifiques pour l'analyse du profil des pères.....	20
4.4. Profil général des pères	22
4.5. Profil sociodémographique croisé des parents	29
4.6. Conclusions	33
5. Le rapport vécu des professionnel.le.s aux pères : Recherche-intervention auprès des PEP's	34
5.1. Méthodologie	34
5.2. Le rapport vécu de professionnel.le.s à Vertrieu	35
5.3. Le rapport vécu de professionnel.le.s à Mondeville	46
5.4. Le rapport vécu de professionnel.le.s à Brüssel.....	58
5.5. Conclusions	67
6. Le vécu des pères sur l'engagement avec les PEP's	70
6.1. Méthodologie	70
6.2. Portraits	72
6.3. Idéaux-types	83

6.4. Conclusion.....	95
7. Conclusion générale	98
8. Bibliographie.....	103
Annexes.....	107
Annexe 1 : Revue de littérature opérationnelle.....	107
Annexe 2 : Description des séances de la Méthode d'Analyse en Groupe	111
Annexe 3 : Caractéristiques des pères de l'échantillon.....	117
Annexe 4 : Guide d'entretien individuel.....	118
Annexe 5 : Schémas issus de l'analyse structurale.....	123

1. Introduction

En 2018, ONE Academy lançait un appel à projets de recherche intitulé « La question du genre dans les métiers de l'enfance et dans l'exercice de la parentalité et l'éducation du jeune enfant ». Constatant une évolution dans le profil et les attentes des pères à l'égard des organismes chargés de l'accompagnement des jeunes enfants, le premier objectif d'ONE Academy était de réaliser une analyse concernant le profil sociodémographique des pères d'aujourd'hui, leurs besoins dans l'exercice de la parentalité et leurs attentes par rapport aux professionnel.le.s qu'ils côtoient (Objectif 1). En miroir, ONE Academy souhaitait que soient analysées les représentations des professionnel.le.s en ce qui concerne leurs relations aux pères, la place et le rôle qu'ils leur attribuent en tant que parent. Il s'agissait également d'avoir un éclairage sur les perceptions complémentaires et différenciées entre ce que le professionnel attribue au rôle de la mère et du père (Objectif 2). Enfin, de manière plus concrète, l'appel envisageait des pistes concrètes d'amélioration des pratiques des professionnel.le.s dans leur communication avec les pères, leurs attitudes et leurs messages afin de les reconnaître dans leur rôle de parent et être plus en adéquation avec leurs besoins et attentes en tant que pères (Objectif 3).

Une attention toute particulière était demandée concernant les approches théoriques et les questions soulevées par les *gender studies*. L'implication active et visible des professionnel.le.s de terrain au dispositif de recherche était également souhaitée.

2. Méthodologie et principes éthiques

Pour répondre aux objectifs formulés par l'ONE, nous avons déployé une proposition méthodologique en 4 volets, le cinquième étant dédié à la coordination de l'ensemble :

	Objectifs visés	Equipes de recherche (+responsable académique principal)
Volet 1 – Revue de la littérature a) Intensification et diversification du rôle des pères b) Transitions des identités professionnelles dans les métiers de la petite enfance	Objectif 1 Objectifs 2 et 3	Bernard Fusulier (UCL/ GIRSEF-CIRFASE)
Volet 2 – Identification des profils sociodémographiques des pères d'aujourd'hui	Objectif 1	Myriam De Spiegelaere – Mouctar Sow (ULB/POLISSI)
Volet 3 – Recherche-intervention auprès des intervenants des métiers de la petite enfance	Objectifs 2 et 3	Céline Mahieu – Wendy Johnen (ULB/CRISS) – Cécilia Scachitti (ULB/CRISS)
Volet 4 – Interviews qualitatives approfondies de pères en contact avec les services de la petite enfance de l'ONE	Objectifs 1 et 3	Céline Mahieu – Wendy Johnen (ULB/CRISS) – Cecilia Scachitti (ULB/CRISS)
Volet 5 – Coordination des volets 1 à 4 et rédaction du rapport final	Objectifs 1, 2, 3	Myriam De Spiegelaere – Mouctar Sow (ULB/POLISSI) Bernard Fusulier (UCL/ GIRSEF-CIRFASE) Céline Mahieu – Wendy Johnen (ULB/CRISS)

Ce rapport est structuré en fonction des différents volets de la recherche, la méthodologie propre à chacun d'entre eux est dès lors détaillée au début de chaque chapitre correspondant.

Tout au long du processus de collecte et d'analyse des données, les chercheurs se sont engagés à respecter les principes éthiques de leur discipline. Le protocole de recherche a été soumis au comité d'éthique de l'ONE en janvier 2019. Il repose sur les principes suivants :

- Chaque participant a été informé au préalable de la recherche, ses objectifs et sa méthodologie.
- Au début des entretiens, les informations ont été reprises pour s'assurer du consentement éclairé du participant.
- Le respect, l'écoute et le non-jugement ont été de mise dans les échanges et le partage d'informations, d'autant plus en situation de vulnérabilité vécue par le participant.

- Il n’y avait aucune obligation de répondre aux questions, et le participant pouvait quitter l’étude à tout moment, sans fournir d’explications.
- Nous avons précisé qu’il n’y avait ni bonnes ni mauvaises réponses. À aucun moment, les participants n’ont été guidés dans leurs réponses.
- Toutes les informations ont été anonymisées et gardées confidentielles. L’anonymisation des données a été effectuée à un double niveau : celui des lieux et celui des participants individuels. Les équipes de PEP’s participantes se sont vu attribuer un nom de lieu fictif. Seules les caractéristiques du territoire (rural/urbain, Wallonie/Bruxelles) restent identifiables dans le chapitre 4 afin qu’elles puissent rester utiles à l’analyse. Dans le chapitre 5, les prénoms fictifs ont été attribués à chaque père ayant participé aux entretiens. Seules les informations répondant au double impératif qu’elles soient utiles à la compréhension des situations et ne permettent pas de reconnaître des individus sont disponibles dans ce rapport : la tranche d’âge, la nationalité, le diplôme le plus élevé obtenu, la situation socio-professionnelle, l’âge approximatif des enfants, la situation conjugale avec l’autre parent. Les éléments permettant une identification plus précise n’ont pas été mobilisés dans l’analyse.
- Les enregistrements et retranscriptions seront conservés pour une durée minimale de 10 ans et maximale de 20 ans, sauf demande contraire des participants.
- Aucune donnée n’a été modifiée ou cachée afin de ne pas biaiser l’étude.
- Une liste de contacts utiles a été constituée au cas où les participants manifesteraient lors des entretiens certains besoins spécifiques (ex : besoin de soutien psychologique).
- Dans le cadre du volet 3 de l’enquête, qui comprenait des ateliers avec des équipes de PEP’s, une charte a été co-construite lors du premier atelier de chaque groupe, afin de mettre tout le monde d’accord sur les principes essentiels à respecter et de favoriser la cohésion du groupe tout au long du travail. Les participants ont reçu les rapports rédigés à la fin de chaque atelier et ont donné leur accord sur les informations reprises. Deux ateliers collectifs transversaux ont permis de présenter les résultats pré-finaux aux participants.
- Les participants qui le souhaitent bénéficieront d’une présentation des résultats finaux de la recherche selon des modalités à convenir avec l’ONE et les participants concernés.

3. Les pères et la petite enfance : quelques enseignements issus de la littérature scientifique récente

Que dit la littérature scientifique récente sur l'engagement paternel et sa place dans les relations avec les professionnel.le.s de la petite enfance ? Pour répondre à cette question, nous avons concentré de façon raisonnée la revue de la littérature autour de trois thèmes fondamentaux : l'implication du père et la question de la santé (point 1) ; les modèles de paternité et les normes de genre (point 2) ; et les relations entre les professionnel.le.s de la petite enfance et les pères (point 3).

3.1. Méthodologie

Afin de répondre aux objectifs précités, une revue de littérature privilégiant les monographies, articles et rapports scientifiques publiés depuis 2005 a été réalisée. Cette revue de la littérature opérationnelle s'est construite autour de trois axes qui contiennent chacun une question directrice :

- Axe 1. La question de la santé en lien avec la parentalité : il s'agit de mettre plus particulièrement en relation l'implication paternelle et le développement de l'enfant.
- Axe 2. La question de la masculinité et des normes de paternité : cet axe a pour objectif principal de comprendre ce qui a changé du côté des hommes dans leur rapport parental.
- Axe 3. La question des normes et pratiques professionnelles : l'enjeu est ici d'identifier les manières dont les professionnel.le.s de la petite enfance conçoivent leurs pratiques, les attentes des parents à leur égard et comment elles peuvent faire évoluer leur métier.

Une telle revue de littérature constitue un soutien à la fois à l'affinement de la problématisation et à l'interprétation des résultats, guidées par les questions suivantes :

- o Quels sont les modèles de paternité - entendue comme « l'ensemble des pratiques masculines liées à la procréation, l'entretien et l'éducation des enfants » (Fusulier & Marquet, 2007) – identifiés dans les *gender studies* ?
- o Quelles sont les attentes des pères de jeunes enfants à l'égard des intervenants professionnel.le.s qu'ils côtoient ?
- o Quels sont les freins - plus particulièrement ceux liés à l'organisation des services et des métiers de la petite enfance - à une participation masculine plus importante dans la prise en charge des enfants ?
- o Quelles sont les composantes de l'identité professionnelle des intervenants concernés et par quels dispositifs de socialisation sont-elles transmises ?

- Quelles sont les représentations de ces intervenants relatives au rôle des pères dans l'exercice de la parentalité ? Quelles sont les perceptions complémentaires et différenciées entre ce que le professionnel attribue au rôle de la mère et ce qu'il attribue au rôle du père ?
- Quelles sont les pistes d'action identifiées dans la littérature pour mieux impliquer le père dans les échanges et les pratiques avec les professionnel.le.s ?

3.2. Engagement paternel et santé

Les bénéfices de l'implication paternelle tant pour l'enfant que sa famille sont aujourd'hui documentés dans la littérature (Wilson et Prior, 2011; Johnen, 2018). Une implication paternelle précoce permettrait une meilleure relation père-enfant à long terme et une participation accrue aux soins de l'enfant. Les bénéfices pour les enfants comprennent une meilleure santé physique ainsi qu'un meilleur développement cognitif, affectif, sensorimoteur et social, notamment un plus haut niveau d'éducation, moins de problèmes de comportement, une meilleure santé mentale, le développement des compétences sociales, de l'estime et de la confiance en soi (de Montigny et Gervais, 2016).

En d'autres termes, le rôle du père dans l'accompagnement de l'enfant est dorénavant considéré comme primordial car il a un impact sur les différentes étapes de croissance de l'enfant, à savoir les périodes périnatale et néonatale, l'enfance et l'adolescence, ainsi que dans le cas d'enfants ayant des besoins plus spécifiques (Yogman et Garfield, 2016). De nombreuses études démontrent ainsi l'influence du rôle du père dans le développement de l'enfant (Tohotoa et al., 2012). Selon Michael Yogman et Graig Garfield (*op. cit.*), la participation positive du père pour l'éducation de son enfant favorise son développement cognitif, physique et mental. Les pères ont un impact important sur le comportement de l'enfant et apportent une certaine stabilité à la famille (Tautolo *et al.*, 2015). A ce titre, il est recommandé que le suivi pédiatrique de l'enfant implique le père dans le processus, afin d'accompagner celui-ci dans une participation positive à l'éducation et la croissance de son enfant (Yogman et Garfield, *op. cit.*). Françoise Molénat (2013) relève que les professionnel.le.s de la petite enfance ont pris conscience du rôle du père et de l'importance de son inclusion, bien que les pratiques soient encore lentes à incorporer les pères dans la dynamique des soins (Yogman et Garfield, *op. cit.*).

Si la santé de l'enfant est au cœur des préoccupations, plusieurs travaux établissent un lien avec la santé des parents. Les chercheur.e.s ont d'ailleurs démontré que la grossesse de la mère peut engendrer des effets physiologiques et psychologiques chez les mères mais aussi chez les pères (Yogman et Garfield, *op. cit.*). Dans le processus de natalité, le père comme la mère sont susceptibles d'être touchés par la dépression et/ou l'anxiété. Toutefois, les femmes bénéficient davantage d'accompagnement psychologique et d'aides diverses par les professionnel.le.s de la petite enfance que les hommes. Force est de constater que les services de maternité se focalisent principalement sur la

santé de la mère et de son enfant (Steen *et al.*, 2012), et qu'il existe finalement que très peu de recherches sur la santé des pères (Tohotoa *et al.*, *op. cit.*). Même dans des cas-limites comme les néonaticides, la question du père reste peu posée (Simmat-Durant, 2018).

Cette moindre attention portée aux pères n'est pas sans conséquences : ils peuvent se sentir exclus et devenir craintifs quant à une demande d'aide, ce qui peut accentuer en retour l'anxiété et la dépression (Tohotoa *et al.*, *op. cit.*) et, par voie de conséquence, les fragiliser dans leur capacité à aider efficacement leur partenaire à atteindre l'idéal de transition vers une grossesse réussie (Steen *et al.*, *op. cit.*). Il apparaît d'autant plus compliqué pour un père de faire part de ses difficultés qu'il est socialement attendu de lui qu'il tienne son rôle d'homme et ne tombe pas en dépression (Condon, 2006).

John Condon (*op. cit.*) définit le passage de la dyade (couple) à la triade (incluant l'enfant) comme une épreuve psychologique par laquelle le couple devient les parents du premier enfant. Il s'agit d'une anticipation de rôle lors de la gestation et après la naissance qui est davantage guidée et encadrée pour la mère : elle peut compter sur le soutien et conseil des professionnel.le.s de la santé ainsi que sur le modèle de leur propre mère en général. Or, la prise en charge des deux parents par des professionnel.le.s de la petite enfance est d'autant plus nécessaire. Un enfant dont les parents souffrent de dépression et d'anxiété risque en effet des problèmes de développement émotionnel et comportemental (Tohotoa *et al.*, *op. cit.*).

La conception du futur rôle de parents n'est pas toujours spontanée, surtout du côté du père. L'attachement au fœtus par le père doit normalement grandir avec le temps et, si tel n'est pas le cas, les professionnel.le.s pourraient avoir pour mission d'accroître l'implication du père dans la période de grossesse de la mère afin de développer son attachement à l'enfant, lequel peut parfois être perçu comme un rival (Condon, *op. cit.*). Il faudrait, autant que faire se peut, prévenir ce risque de vécu d'une concurrence qui, selon cet auteur, pourrait dégénérer en violence conjugale ou envers l'enfant. Sans pour autant engendrer une relation de jalousie, l'étude menée sur l'allaitement maternel par de Montigny *et al.* (2016) souligne l'envie chez le père à l'égard de la mère qui allaite l'enfant et qui détient, par ce mode de nutrition, le quasi-monopole de l'attention de ce dernier. A cet égard, Francine de Montigny *et al.* (*op. cit.*) mettent en avant le symbole d'émancipation que constitue le biberon : les pères peuvent alors nourrir leur enfant, avoir un contact visuel avec lui comparable à celui qu'il y a entre l'enfant et la mère, et vont pouvoir jouer ou passer du temps rien qu'à deux. Le rôle du père qui semblait être secondarisé devient plus symétrique.

Du côté des professionnel.le.s, il conviendrait de veiller à éviter une situation infériorisante pour le père et ce afin de permettre le bon développement de la future famille ; lequel passe par l'implication

du père dans la grossesse et la parentalité, dans l'intégration du rôle à faire en tant que père et, finalement, dans la qualité de la relation entre le père et la mère dans cette épreuve génératrice de tensions pouvant générer un mal-être psychologique. Cette entreprise anxiogène requiert autant que possible la coopération des deux parents et une communication entre eux pour pouvoir se comprendre, se soutenir et s'exécuter en harmonie dans la tâche de la parentalité (Condon, *op. cit.*). Il conviendrait d'aider le père à se positionner comme « partenaire et parent », avec un désir de soutien de sa partenaire (Steen *et al.*, *op. cit.*).

3.3. Engagement paternel au pluriel et normes de genre

Les pères ont longtemps été invisibles dans les études sur les soins apportés aux enfants et leur développement (Saracho et Spodek, 2008). En effet, celles-ci se sont principalement intéressées aux interactions entre les mères et les enfants, minorant le rôle des pères ou en les réduisant à leurs fonctions d'autorité et de pourvoyeur de revenus. Il a fallu attendre les années 1980 pour qu'un corpus suffisant permette aux chercheur-e-s de discuter de l'importance de l'engagement paternel notamment en ce qui touche à la santé et au bien-être des enfants (*Cf. supra*).

D'un point de vue historique, cette faible attention portée à la présence des pères n'est peut-être pas indépendante d'une représentation de la paternité centrée autour des conceptions juridiques et politiques, à l'image du *pater familias* présent dans le droit romain (St-Denis et St-Amand, 2010). Cette histoire juridico-institutionnelle de la paternité a certes permis de retracer l'affaiblissement légal de la puissance paternelle à partir du milieu du XIX^{ème} siècle et a pu montrer au cours du XX^{ème} siècle le passage « de la tyrannie à l'adoucissement des mœurs paternelles » (Verjus, 2013 : 18) mais a laissé dans l'ombre l'engagement paternel en termes d'expérience personnelle et intime de la relation aux enfants qui, selon Anne Verjus (*op. cit.*), n'était pas absente.

Par conséquent, il ne faut pas caricaturer le rôle traditionnel du père. Force est néanmoins de reconnaître que « l'évolution radicale des mœurs au sortir des années 60, conjuguant revendication à l'autonomie et à l'épanouissement personnels, investissement professionnel des femmes, baisse de la fécondité » (Neyrand, 2011 : 306) a participé à transformer les modèles de parentalité et l'implication du père dans l'éducation et le soin apporté aux enfants. Les avancées féministes en faveur d'une égalité entre les sexes, la transformation des structures familiales (Misca et Smith, 2013) et des dynamiques conjugales (Wall *et al.*, 2007), l'apparition de nouveaux modèles culturels associés à une masculinité moins viriliste (Fournier, 2019) ainsi que l'importance accordée au développement de l'enfant contribuent à promouvoir un nouveau modèle de parentalité qui « suppose la légitimité du travail [professionnel] de la mère, de l'investissement du père dans les soins de l'enfant, de l'ouverture aux pairs et aux éducateurs par l'accueil collectif » (Neyrand, *op. cit.* : 319).

Si l'on constate en effet une tendance des pères à s'impliquer plus activement qu'auparavant dans le soin et l'éducation de leurs enfants (Van Holland De Graaf *et al.*, 2018), on aurait cependant tort de penser que ces transformations de la paternité sont univoques ou monolithiques. Bernard Fusulier et Jacques Marquet (2007) soulignent par exemple que les investissements en la matière restent fortement associés à l'évolution des gratifications accessibles dans la sphère professionnelle sur le plan symbolique et financier : lorsque le travail masculin est mieux rémunéré et plus prestigieux que le travail féminin, les arbitrages au sein du couple favorisent la préservation d'une répartition plus traditionnelle des rôles parentaux. En fait, l'implication paternelle est influencée par de nombreux facteurs : les caractéristiques socio-démographiques du père et de la mère (âge, niveau d'éducation, profession...), le soutien informel (famille et amis) et institutionnel (notamment celui des organismes de garde d'enfants, des professionnels de la santé et du social), le lieu de vie, la communauté, les politiques mises en place, les attentes sociétales ou culturelles, les perceptions de l'entourage ou de la conjointe (de Montigny *et al.*, 2018; Halle *et al.*, 2008; Johnen, 2018; Van Holland De Graaf *et al.*, *op. cit.*).

Entre le profil traditionnel du « père gagne-pain » et celui du « père au foyer », les modifications de la sphère familiale et de la sphère professionnelle ont en fait donné naissance à une pluralité de modèles de paternité. A partir d'entretiens qualitatifs réalisés avec des pères, Karin Wall *et al.* (*op. cit.*) ont pu construire une typologie comprenant sept profils de père (*joint, supportive, equal, appropriative, disengaged, time-condensed, stay-at-home*). Ces auteures défendent l'idée de l'existence d'associations privilégiées entre certains types familiaux et la façon dont les hommes vivant en couple avec enfants investissent leurs rôles et identités de père. Elles montrent que les types familiaux ne sont pas également distribués dans les divers milieux sociaux. Ceci n'est pas sans rapport avec les contraintes économiques qui pèsent plus ou moins lourdement sur les familles et qui affectent plus ou moins directement la probabilité de voir les idéaux d'égalité traduits dans les comportements. Dans cette optique, deux observations sont particulièrement significatives : premièrement, là où existent de réelles possibilités d'externalisation des tâches domestiques jugées les plus lourdes, les tensions entre vies familiale et professionnelle sont plus faibles ; deuxièmement, nombre de pères au foyer présentent des perspectives professionnelles moins favorables que leurs compagnes (chômage, instabilité d'emploi, salaire inférieur...).

Ce résultat concernant les pères qui se désengagent de la sphère professionnelle pour s'engager davantage dans la sphère familiale se trouve corroboré par les recherches de Laura Merla (2007) pour la Belgique et d'Hélène Trelu (2007) pour la France. Ces deux chercheuses travaillent sur des populations proches : des pères au foyer pour la première et des hommes bénéficiant de l'Allocation Parentale d'Education (APE) pour la seconde. Toutes les deux observent qu'il n'est pas rare que le choix

de l'homme au foyer réponde, entre autres, à une logique économique. Mais elles montrent surtout que l'adoption par les pères d'une position atypique – à l'opposé de l'attribution prioritaire du travail productif aux hommes (la figure du *male breadwinner*) et du travail reproductif aux femmes (la figure de la *female carer*) – ne va pas sans poser des problèmes relationnels et des questions identitaires. L'identité paternelle se construit aussi en fonction de la reconnaissance et l'acceptation de sa parentalité, qui peuvent être impactées par les réactions de la famille et les confrontations « aux institutions, aux organisations sociales, aux politiques publiques et aux représentations sociales qui conditionnent, via le système de genre, l'identité et le statut du père » (Trellu, *op. cit.* : 136).

L'étude des pères au foyer est à cet égard hautement révélatrice des pressions sociales toujours existantes pour se conformer à un ordre genré dominant. L'entourage des pères au foyer peut notamment avoir des réactions négatives par rapport à leur situation, estimant que la place d'un père n'est pas au foyer, et qu'en s'occupant de tâches dites féminines, ils mettent en péril leur virilité. Leur entourage peut juger qu'il est anormal que ce soit leur conjointe qui doive travailler, et suppose qu'elle y est quelque part contrainte pour subvenir aux besoins de sa famille, son partenaire étant trop « fainéant » (Trellu, *op. cit.* : 130). Dans ces deux cas, on retrouve la notion de transgression des normes: dans le premier cas, l'homme s'éloigne de la norme de virilité en entreprenant des activités dites féminines ; dans le deuxième, s'il abandonne son rôle de pourvoyeur de revenus et c'est sa conjointe qui, en assurant le salaire, va à l'encontre de la représentation de la femme dédiée à la bonne entendance de la maisonnée. Tout ceci renvoie à un message particulier : la parentalité est d'abord une affaire de femmes. Or, comme le titre Gérard Neyrand (2019) l'explique : « La mère n'est pas tout ! »

Dans son étude approfondie des pères au foyer, Laura Merla (*op. cit.*) montre combien les interactions quotidiennes véhiculent la norme que le soin aux enfants est une prérogative d'abord féminine. Par ailleurs, les espaces liés au *care* et aux enfants sont des lieux considérés comme féminins où la présence d'hommes peut être perçue comme étrange voire menaçante. Ces espaces sont aménagés en conséquence : les tables à langer ont longtemps été présentes exclusivement dans les toilettes pour femmes ; les couleurs utilisées dans les salles d'accueil, les magazines offerts en lecture, les affiches et posters aux connotations plus féminines ; les appellations construites autour de la figure de la mère (les maternités dans les hôpitaux, l'école maternelle...) ; etc. En outre, il existe une dimension genrée des réseaux interpersonnels. Par exemple, il semble difficile pour un homme au foyer de s'intégrer et de s'engager dans les groupes autour de la crèche ou de l'école, étant donné que ceux-ci sont principalement féminins et parfois résistants à l'entrée d'hommes en leur sein. De plus, les cercles sociaux typiquement masculins vont traiter de sujets différent de la vie de l'homme au foyer, notamment ayant trait au monde du travail professionnel. Les pères au foyer rencontrent généralement des femmes, avec lesquelles ils ont du mal à s'identifier (Trellu, *op. cit.*). Alors qu'une

forme de solidarité entre mères s'observe, les pères se soutiennent peu les uns les autres (Halle *et al.*, *op. cit.*). Ceci pourrait s'expliquer par les attentes normatives en matière de virilité, où l'homme ne demande pas d'aide.

En somme, les pères qui privilégient leur implication domestique sont d'une part, restreints dans leur accès aux espaces traditionnellement qualifiés de maternels, d'autre part, peu compris à la fois par leur entourage et la société. Toutefois, « dans certains cas, l'investissement d'un rôle parental au quotidien peut même offrir aux hommes un statut, une identité sociale que ne fournit plus le travail salarié » (Martial, 2009 : 100). Cette auteure observe parmi les pères divorcés ou séparés l'apparition, bien qu'encore minoritaire, d'un modèle de père nourricier. Ces situations de séparation ont mis en avant l'importance de penser la coparentalité ou le couple parental, même si le couple conjugal est défait (Marquet, 2010). L'homoparentalité pousse de son côté à remettre en question les catégories de père/mère et les fonctions dites maternelles/paternelles. En effet, rien n'oblige que « l'élevage des enfants et leur prise en charge affective soit une affaire de sexe » (Ferrand, 2004 : 49).

Dans un contexte de grande variété des configurations familiales (famille nucléaire, pluriparentalité, multiparenté, garde alternée, parent solo, homoparentalité, famille migrante ou transnationale...), de reconfiguration des normes de genre et de redéfinition des rôles parentaux, se positionner en tant que père n'est pas aisé. La paternité est d'ailleurs souvent vécue comme une période de transition amenant du stress et des changements d'ordre physique, social, émotionnel ou psychologique qui impactent inévitablement l'organisation familiale et la conciliation travail-famille (Johnen, *op. cit.*; Labarre, 2013; Steen *et al.*, 2012), les jeunes pères en situation de précarité socio-économique ayant un vécu plus difficile à cet égard (Drew et Daverth, *op. cit.*; Johnen, *op. cit.*; Labarre, 2013). Quoiqu'il en soit, de nombreuses études montrent que l'implication des pères tend dans l'ensemble à s'intensifier, notamment au sein des garderies et des centres médicaux (Neyrand, 2015). Certains sont déjà très présents pendant la grossesse et à la naissance, et veulent rester présents auprès de leur enfant. Dans une étude menée à Paris en 2003, 30% de pères étaient présents à l'inscription en garderie et 60% y avaient accompagné leur enfant (Lamour et Letronnier, 2003). Or, les métiers du soin et de l'éducation demeurent encore marqués par une socialisation professionnelle (formation et expérience) majoritairement tournée vers la mère et l'enfant (Davies *et al.*, 2009; de Montigny et Gervais, 2016; Johnen, *op. cit.*; Lamour et Letronnier, *op. cit.*). Ce constat amène à questionner les rapports qui se nouent entre les professionnel·le·s de la petite enfance et les parents, et les pères plus spécifiquement.

3.4. Les professionnel.le.s de la petite enfance face à l'engagement paternel

Malgré la diversité des normes et des pratiques de soin et d'éducation, la mère maintient dans notre société une place centrale dans « le rapport légitime au bébé, dépositaire d'une relation privilégiée à celui-ci et organisatrices des délégations du pouvoir de prise en charge qui lui est octroyé » (Neyrand, 2011 : 316). Les mères elles-mêmes jouent un rôle de *gatekeeper* dans le sens où elles régulent « l'investissement ou l'accès du père auprès de l'enfant » (Frascarolo *et al.*, 2017 : 188). Cette conception matricentrée est largement partagée par les professionnel.le.s de la petite enfance (Davies *et al.*, 2009; de Montigny et Gervais, 2016; Harvey, 2019; Johnen, 2018; Lamour et Letronnier, 2003).

Or, comme nous l'avons vu (*Cf. supra*), l'engagement paternel est aujourd'hui plus affirmé et questionne l'organisation des services dédiés à l'enfance et à l'accompagnement parental. Pourtant, selon une étude menée auprès des secteurs santé et services sociaux, communautaire, éducation et réadaptation dans quatre régions du Québec, les intervenant.e.s nourrissent des représentations plus négatives envers les pères qu'envers les mères. Celles-ci sont perçues comme « plus chaleureuses, plus compétentes, plus gentilles, plus honnêtes, plus sages, plus sociables, plus courageuses, plus adroites, plus généreuses, plus propres, plus travaillantes, plus cohérentes, plus faciles, plus tranquilles, plus volubiles, plus actives ($p < ,0001$) [tandis que] les pères sont perçus comme étant plus drôles ($p < ,01$) et plus calmes ($p < ,10$) » (de Montigny et Lacharité, 2012 : 63). D'autres enquêtes ont montré que certain.e.s jugeaient la présence des pères « envahissante » et « embarrassante » : des hommes dans un monde de femmes (Lamour et Letronnier, 2003). Même lorsque leurs représentations semblent plus favorables à l'implication des pères, les intervenant.e.s peuvent se sentir démunie.s face à l'évolution des rôles parentaux à laquelle leur socialisation professionnelle ne les a pas nécessairement préparé.e.s et font part de leur désarroi face au manque d'outils à leur disposition. Il n'est dès lors pas rare que des pères se sentent mis à l'écart, exclus ou moins pris en considération que leur conjointe dans les discussions sur leur enfant (de Montigny et Gervais, 2016; Humblet *et al.*, 2013; Johnen, *op. cit.*). Ils ont le sentiment de recevoir moins de soutien de la part des familles et des professionnel.le.s que les mères (Van Holland De Graaf *et al.*, 2018).

Les lieux d'accueil peuvent ne pas offrir des conditions favorables à l'intégration des pères. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, France Frascarolo *et al.* (2017) proposent notamment : l'aménagement des horaires des centres de consultation en considérant que les pères ayant un rôle de *breadwinner* sont tendanciellement moins disponibles ; la présence d'images de pères sur les murs des salles d'attentes, dans les dépliants informatifs et les publicités relatives aux services de la petite enfance ; l'ajout de demandes d'informations sur le père dans les documents administratifs ; l'invitation systématique des pères (qu'ils vivent ou non avec l'enfant) ; leur inclusion systématique dans les rendez-vous, même si cela doit se passer par téléphone ou par skype ; et le changement de

label des institutions liées à la petite enfance (en évitant des appellations mettant en avant le rôle exclusivement maternel).

En outre, au sein des services dédiés à l'enfance, les femmes sont généralement à la fois les « principales aidantes » et le public cible, le rôle du père est dès lors moins spontanément identifié et peut s'en trouver négligé (Tautolo *et al.*, 2015; Van Holland De Graaf *et al.*, 2018). Il y aurait également un manque de connaissance par les professionnel-le-s des bénéficiaires de la participation du père lors des soins (Steen *et al.*, 2012). Il est vrai, selon Wendy Johnen (2018), concernant le contexte belge, que l'intégration des nouveaux apports théoriques en la matière dans la pratique est apparemment lente. La reconnaissance par le personnel de l'identité paternelle et la valorisation du rôle du père lors de l'échange avec ce dernier ou avec le couple paraissent pourtant essentielles (de Montigny et Gervais, 2016). Certain-e-s auteur-e-s préconisent de l'interroger sur son vécu et son ressenti, en adoptant une attitude ouverte et bienveillante (de Montigny *et al.*, 2018; Johnen, *op. cit.*). D'aucuns soulignent également la nécessité de soutenir le lien précoce père-enfant, dans le contexte de l'allaitement maternel, en parallèle du lien mère-enfant, pour créer une relation plus égalitaire entre les parents (de Montigny *et al.*, *op. cit.*). Une étude suédoise (Widarsson *et al.*, 2012) a souligné l'utilité de prêter attention aux besoins des pères et d'avoir accès à des groupes de soutien voire la création d'espaces de dialogue entre eux (de Montigny et Gervais, *op. cit.*; Johnen, *op. cit.*). Pour France Frascarolo *et al.* (*op. cit.*), le personnel des institutions peut créer un *gatekeeping* positif qui inclue les pères, notamment en valorisant le rôle qu'ils peuvent avoir dès la conception et l'accueil de l'enfant. En effet, plus ce lien est créé tôt, plus il résiste aux aléas de la vie. Dans cette perspective, si les mères ont tendance à limiter l'accès des pères à leurs enfants dans les situations de conflit, les professionnel-le-s de la petite enfance pourraient veiller à maintenir le lien père-enfant.

Il faut toutefois éviter une appréhension univoque de l'implication des pères. En effet, les normes d'engagement paternel ne sont pas équivalentes dans toutes les classes sociales. Il convient d'en avoir conscience dans l'établissement des relations d'accompagnement et d'aide. Ainsi, les classes populaires tendent à reproduire une répartition des rôles enracinée dans une conception traditionnelle considérant que la femme, la mère, serait plus apte dans le travail affectif et communicationnel auprès des enfants et que l'homme, le père, serait plus compétent pour les problèmes techniques et l'autorité (Le Pape, 2009). Le père demeure alors le *pater familias* qui doit être respecté par sa famille. Être un exemple d'autorité et de rigueur peut même servir de contrepoint à un parcours professionnel précaire, assurant une reconnaissance dans le milieu populaire. Si un homme est considéré comme un père faible, il sera stigmatisé par le reste de son entourage. On peut alors comprendre qu'un père d'un milieu populaire ait une certaine gêne à parler des problèmes rencontrés avec ses enfants.

Par surcroît, les choix de garde d'un petit enfant ne sont pas distribués aléatoirement entre les classes sociales. En France, en dehors des solutions d'accueil comme la garde à domicile ou par les grands-parents, l'alternative principale se pose souvent entre l'emploi d'une assistante maternelle ou le recours à une crèche. D'un point de vue statistique, comme Marie Cartier et Marie-Hélène Lechien (2017) l'indiquent (en ce qui concerne la France), lorsqu'un enfant est âgé de moins d'un an, les parents tendent à préférer l'assistante maternelle (41%) à la crèche (21%), mais au-delà d'un an, c'est au contraire la crèche (39%) qui est préférée à l'assistante maternelle (31%). La différenciation des modes d'accueil n'est toutefois pas indépendante des perceptions parentales qui sont véhiculées dans les classes sociales (Cartier *et al.*, 2017). L'étude menée par Bertrand Geay en France (2014) est à cet égard hautement significative. En effet, suivant cet auteur, les pratiques familiales et les interactions avec les professionnel-le-s se distinguent les unes des autres par la diversité des « manières d'être parent » en fonction des milieux d'appartenance. Au côté de la question de l'offre locale qui est évidemment importante, la conception des pratiques se diversifie selon l'origine sociale des parents. Par exemple, en ce qui concerne la garde du nourrisson, les strates les plus précaires des classes populaires ont tendance à favoriser la garde de l'enfant dans la famille à la fois pour des raisons économiques et une habitude de dépendance populaire à la famille. En revanche, les strates supérieures des classes populaires et les petites classes moyennes privilégient l'assistante maternelle, ou la crèche dans laquelle l'assistante maternelle est salariée. Les classes moyennes et culturellement supérieures vont quant à elles préférer la crèche pour l'éveil de l'enfant ainsi que sa sociabilisation et pour le niveau de professionnalisme des personnels de crèche. Au sein des classes économiquement supérieures, la garde à domicile par une fille au pair ou par une employée à domicile est préférée, afin d'avoir un mode de garde de l'enfant en permanence avec la famille selon ses idéaux éducatifs et de distinction. Néanmoins, la crèche est une solution d'accueil acceptable (mais choisie avec soin). La gardienne à domicile se fait habituellement recruter après avoir reçu les recommandations des proches de la famille et une sélection se fait seulement après une prise de renseignements et un entretien d'embauche.

En somme, les normes transmises et les perceptions de la famille, qui sont des « manières d'être parent », diffèrent en fonction des positions sociales, économiques et culturelles. Les relations entre les familles et les intervenant-e-s de la petite enfance sont d'emblée complexes du fait de ces systèmes normatifs encadrés dans des logiques sociales et de genre. Les professionnel-le-s sont également porteurs/teuses de croyances et d'attentes qui gouvernent leurs pratiques envers les parents (les mères et les pères), et leurs interprétations des pratiques que ceux-ci adoptent ; soit ce qui peut être défini comme un ethos professionnel. Il y a par conséquent lieu de réfléchir de façon critique sur cet ethos assimilé au cours de la formation et des expériences professionnelles. L'ethos est rarement

explicité, et pleinement conscient, mais il intervient comme un principe organisateur des pratiques (Fusulier, 2011). Il en découle qu'une modification des pratiques implique une transformation de ce principe organisateur afin d'appréhender différemment ce qui est possible, juste, normal et désirable de faire en tant que professionnel.le.s.

Francine de Montigny et Carl Lacharité (2012) proposent de faire de l'*empowerment* des familles un tel principe, c'est-à-dire de chercher à accroître le pouvoir d'agir des parents, tant de la mère que du père, et par conséquent de développer leurs compétences en tenant compte non seulement de leurs conditions de vie mais également de ce à quoi elle et ils accordent de l'importance. Il s'agirait alors de définir un « modèle de l'engagement des professionnel.le.s dans les soins et services à l'égard des parents de jeunes enfants » qui prendrait appui sur des pratiques collaboratives et de co-construction des schémas d'intervention, d'aide et d'accompagnement. Ce modèle d'engagement paraît d'autant plus difficile mais nécessaire qu'il s'adresse à des parents vulnérables (difficultés psycho-sociales, précarités économiques, isolement social, etc.), bien qu'il faille reconnaître que les intervenant.e.s éprouvent « des difficultés à établir une relation de réciprocité avec le parent, à utiliser ses forces et son réseau de soutien » (de Montigny et Lacharité, *op. cit.*: 68). D'où la transformation des professionnalités, qui se doit d'être soutenue par des politiques de formation professionnelle et des dispositifs d'accompagnement.

Certes, la littérature a ici un côté prescriptif en voulant améliorer « la qualité des liens entre parents et professionnel.le.s » au nom de « l'accompagnement adéquat de l'enfant dans son développement » (Molénat, 2013). De notre point de vue, elle est surtout une base sur laquelle pourrait prendre appui un retour réflexif des professionnel.le.s sur leurs pratiques, leur ethos, les changements socio-culturels en cours et la reconfiguration des rôles parentaux qui en découle.

3.5. Conclusion

Cette revue de la littérature souligne à la fois des déplacements dans le regard que les chercheur.e.s portent sur l'engagement paternel et la petite enfance, en même temps que l'importance des changements normatifs et des pratiques paternels et parentaux.

Il ressort des études que l'implication précoce du père dans le processus d'accompagnement de la grossesse et de l'accueil de l'enfant s'avère être un facteur potentiellement favorable à la bonne santé non seulement de l'enfant mais aussi des parents, ce qui par effet de conséquence concerne directement l'enfant. Il s'agit alors d'être attentif à ne pas écarter le père des services de soin et d'accompagnement. En outre, il pourrait être nécessaire de mettre en place des politiques de sensibilisation pour les professionnel.le.s de la santé afin qu'elles/ils soutiennent l'engagement paternel.

Ce dernier s'est d'ailleurs fortement transformé ces dernières décennies, s'éloignant d'une conception traditionnelle où le « bon père » était celui qui assurait la sécurité économique de la famille et représentait la figure d'autorité. Certes, ce schéma n'a pas disparu et est encore présent dans certains milieux sociaux. Cependant, la norme est devenue celle d'un père physiquement présent, impliqué dans les soins à ses enfants, capable de « maternage ». Par conséquent, les différences de genre s'atténuent dans la relation parentale car le père et la mère sont en quelque sorte interchangeables et détachés d'une vision essentialiste des fonctions à assurer.

Il n'en demeure pas moins que la mère reste perçue comme l'interlocutrice prioritaire et la principale responsable des soins à donner à l'enfant. Les systèmes d'accueil à la petite enfance sont toujours matricentrés. Toutefois, ils s'orientent vers un soutien aux deux parents et un renforcement de leurs capacités réciproques d'être parent (*empowerment* parental). A cet égard, le changement de dénomination opéré ces dernières années au sein de l'ONE en transformant les Travailleurs Médico-Sociaux (TMS) en Partenaire Enfants-Parents (PEP's) est hautement significatif de l'évolution en cours.

4. Identification des profils sociodémographiques des pères d'aujourd'hui

4.1. Méthodologie

L'analyse du profil socio-économique des pères est basée sur l'utilisation de deux bases de données. La principale concerne l'ensemble des naissances survenues en Belgique et contient des informations sur la configuration familiale (mère seule ou en couple), l'âge du père et de la mère, le nombre de revenus professionnels du ménage, le type d'activité/inactivité professionnelle du père et de la mère, le niveau d'instruction du père et de la mère, la nationalité d'origine et actuelle du père et de la mère. Les données analysées portent sur les naissances survenues en Wallonie et en Région bruxelloise. De manière simplifiée on parlera de données pour la FWB lorsqu'on considèrera ces deux régions combinées.

La seconde base de données porte sur les bilans de santé à 9 mois à l'ONE. Peu d'informations concernant les pères y sont disponibles mais on y retrouve des données sur la situation familiale, le nombre de revenus du travail dans le ménage, la durée de résidence en Belgique et la connaissance du français du père.

Si les caractéristiques sociodémographiques des mères font l'objet de nombreuses publications, les caractéristiques des pères sont peu souvent analysées. Dans ce chapitre le profil des pères sera décrit au travers des quelques indicateurs disponibles dans les bases de données construites au départ des enfants (statistiques des naissances ou des bilans de santé). Après un bref aperçu des limites liées aux bases de données utilisées, nous proposons une description générale des caractéristiques des pères, en les comparant à celles des mères. Ensuite les caractéristiques des pères et des mères au sein des ménages sont croisées pour mieux appréhender la situation des pères dans le couple.

4.2. Description générale des bases de données

La base de données des naissances survenues entre 2010 et 2015 compte 355.187 enfants en FWB (sur un total de 774.678 pour l'ensemble de la Belgique) dont 115.588 à Bruxelles (32,5%) et 239 599 en Wallonie (67,5%), soit en moyenne annuelle (sur 6 ans) 59.198 enfants en FWB, dont 19.265 enfants à Bruxelles et 39.933 en Wallonie. Cette base de données est exhaustive et reprend toutes les naissances vivantes.

La base de données des bilans de santé à 9 mois 2007-2016 de l'ONE compte 122.912 enfants en FWB, dont 26.653 à Bruxelles (21,7%) et 96.259 en Wallonie (78,3%), soit en moyenne annuelle (sur 10 ans) 12.291 enfants en FWB, dont 2.665 enfants à Bruxelles et 9.626 en Wallonie. Par rapport à la répartition de l'ensemble des naissances vivantes en FWB, on peut estimer que la Wallonie est

relativement surreprésentée dans la BD de l'ONE : globalement le nombre de bilans de santé à 9 mois à l'ONE représentent 20,8% des naissances en FWB, 11,8% des naissances à Bruxelles et 24% des naissances en Wallonie. Sans que ceci n'ait fait l'objet d'une analyse approfondie, la comparaison des indicateurs calculés sur base de ces deux sources suggère que les ménages repris dans la BD de l'ONE ne sont pas tout à fait représentatifs de l'ensemble des ménages (voir par exemple les résultats concernant le nombre de revenus dans le ménage ou la proportion de ménages monoparentaux).

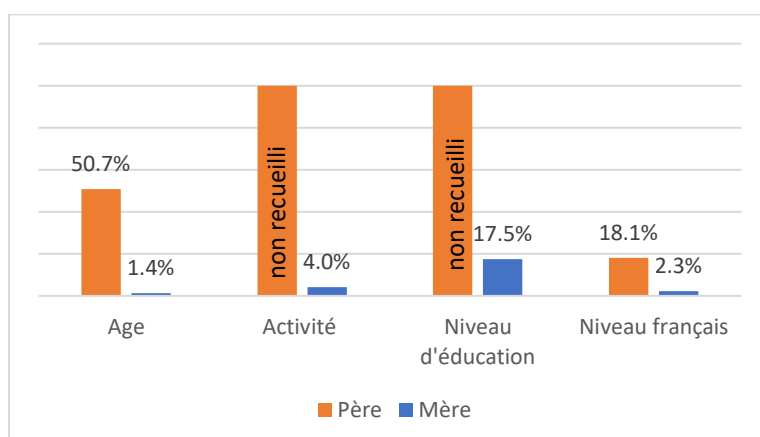
4.3. Contraintes spécifiques pour l'analyse du profil des pères

4.3.1. Le profil socio-démographique des pères est plus difficilement accessible que celui des mères dans l'ensemble des bases de données

En ce qui concerne les BD de l'ONE, très peu d'informations portent sur les caractéristiques du père. Et lorsque ces caractéristiques sont recueillies, la proportion de données manquantes est élevée pour les pères. Alors que les données concernant l'activité et le niveau d'éducation ne sont pas recueillies pour le père, l'âge du père est manquant pour la moitié des enfants et le niveau de connaissance de la langue française est 8 fois plus souvent manquant pour les pères que pour les mères. (figure 1).

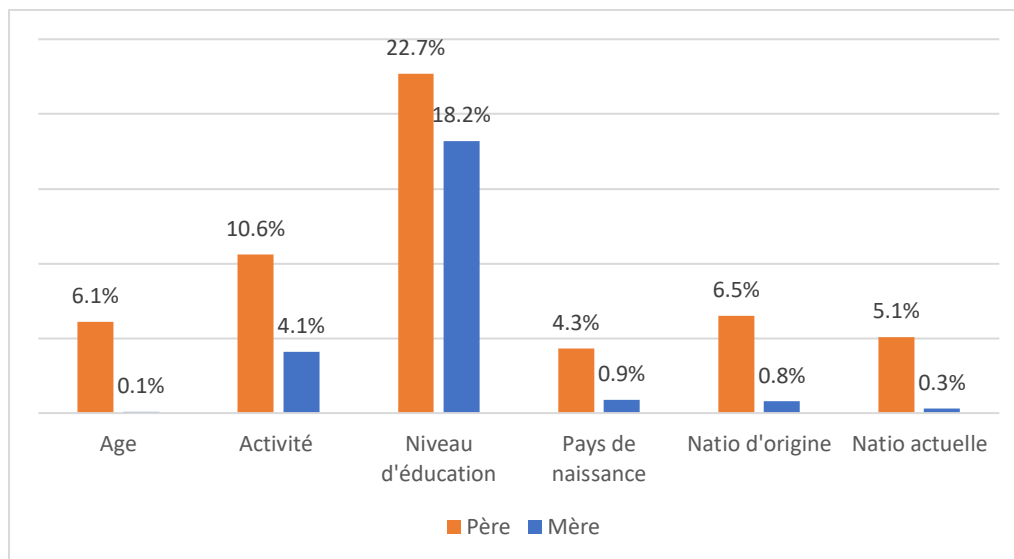
Le choix de recueillir surtout les caractéristiques de la mère s'explique probablement par le fait que les contacts des PEP's se font le plus souvent avec les mères, mais il est sans doute aussi influencé par les nombreuses études épidémiologiques qui, pour analyser l'impact des facteurs socio-démographiques sur la santé des jeunes enfants, ont surtout étudié les variables caractérisant la mère, telles que son niveau d'éducation ou son activité professionnelle, considérées comme susceptibles d'avoir une influence plus déterminante sur la santé des enfants.

Figure 1. Proportion de données manquantes - BD ONE



Dans les bulletins statistiques de naissance pour lesquels le recueil des données se fait souvent via le père lors de la déclaration de naissance à l'état civil, on note également que les données manquent beaucoup plus souvent pour les pères que pour les mères (figure 2).

Figure 2. Proportion de données manquantes - BD naissances



Cette absence de données sur les pères s’observe surtout lorsque les parents ne vivent pas en couple. Par exemple pour les données du niveau d’éducation, si la proportion de données manquantes est similaire pour le père et la mère lorsqu’ils vivent en couple, elle est plus de 2 fois plus importante pour les pères que pour les mères lorsque les parents ne vivent pas ensemble (46,3% versus 22,0%).

Pour la présentation du profil socio-démographique des pères, nous présenterons uniquement les données connues. Il faut donc bien garder à l’esprit que les pères qui ne vivent pas en couple au moment de la naissance de l’enfant sont très fortement sous-représentés dans ces chiffres.

4.3.2. La notion de ménage : comment prendre en compte les pères lorsque les parents ne vivent pas en couple ?

Dans les statistiques publiques la notion de paternité diffère selon les sources utilisées (Toulemon 2013¹). Dans le registre national, le ménage est construit sur base de la résidence habituelle : les pères sont définis comme des hommes qui vivent avec un enfant. Dans les bulletins statistiques de naissance le père est relié à l’enfant : on recueille ses données s’il est identifié comme étant le père de celui-ci. Dans les données recueillies via les services ou les enquêtes en population, le père peut être identifié de manière plus précise par exemple au travers des liens familiaux (distinguer les pères des beaux-pères), la résidence conjointe ou non, et peut inclure les pères qui ne vivent pas ou pas en permanence avec leurs enfants. Les données recueillies par l’ONE ne permettent cependant pas d’avoir une image plus précise des pères pour ces différents aspects.

¹ Toulemon L. Les pères dans les statistiques. Caisse nationale d’allocations sociales, Informations sociales 2013/2 n°176 : 8-13

Il est interpellant de constater les divergences importantes concernant la situation familiale entre les données issues de la BDMS de l'ONE et les données issues des bulletins de naissances. Par exemple pour la période 2010-2015 la proportion de mères seules est de 16,1% à Bruxelles et 17,4% en Wallonie dans les bulletins de naissances pour 6,9% à Bruxelles et 6,3% en Wallonie dans la BDMS. Les données des bulletins de naissances sont assez similaires à celles issues du registre national et de la BCSS à Bruxelles, soit 15,8% pour la période 2004-2010. Il serait utile d'analyser plus précisément dans quelle mesure les questions posées par les PEP's pourraient renvoyer à des conceptions différentes de la situation du ménage ou s'il s'agit d'une différence liée à un biais de sélection.

Les bases de données que nous avons utilisées ne permettent pas d'appréhender les caractéristiques des pères qui ne vivent pas en permanence avec leurs enfants, ni de savoir dans quelle mesure ils contribuent ou non, financièrement ou sur le plan éducatif et affectif, au développement de leur enfant.

D'autres sources de données pourraient éclairer le profil des pères de manière plus générale (au-delà de la période périnatale). Par exemple le Baromètre des parents² publié par la Ligue des familles et qui porte sur un échantillon limité de 1151 parents de la FWB indique que 1 parent sur 4 vit seul avec ses enfants (24% des familles sont monoparentales). 20% des pères vivent seuls avec leurs enfants pour 26% des mères. Ce sondage met aussi en évidence le nombre important de familles recomposées (18% des familles) et le fait que celles-ci représentent une part non négligeable des familles nombreuses.

4.4. Profil général des pères

Dans cette partie nous présentons le profil des pères au travers des différentes variables dont nous disposons et sur base des données connues. Ce profil global est comparé à celui des mères. A l'exception des données sur la connaissance du français et la durée de résidence en Belgique, les indicateurs qui suivent sont issus des données de naissances et portent sur la situation des parents au moment de la naissance de l'enfant.

4.4.1. Situation de couple

En FWB au moment de la naissance, 82,8% des pères vivent en couple avec leur enfant (83,6% à Bruxelles et 82,4% en Wallonie).

On peut donc estimer que 17% des pères ne vivent pas avec leur enfant juste après la naissance. Pour ces pères on a peu de données. Les informations sont manquantes en ce qui concerne leur niveau d'étude pour 41,5% d'entre eux, leur activité professionnelle pour 37,5% et leur nationalité pour

² Le baromètre des parents 2020. Service Etude et Action politique de la Ligue des familles, décembre 2020

27,5%. Pour ceux dont les données sont connues, on note un niveau d'instruction moins élevé et un taux d'activité plus faible que les pères en couple. Ces pères sont moins souvent d'origine belge ou maghrébine mais les pères originaires d'Afrique subsaharienne y sont surreprésentés (par exemple à Bruxelles ils représentent 24,4% des pères vivant séparés de leur enfant pour 7,6% des pères en couple).

4.4.2. Age

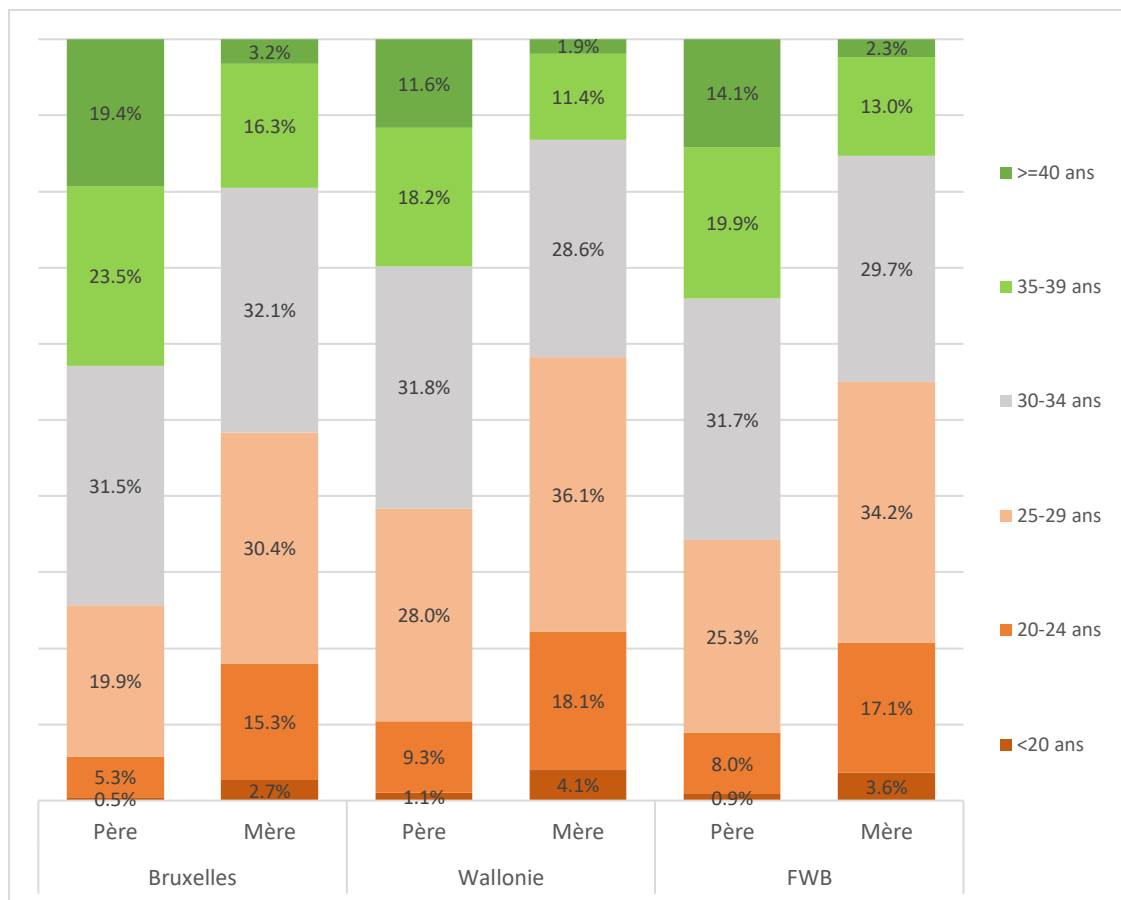
Pour les enfants nés pendant la période 2010-2015 l'âge moyen des pères est de 32,7 ans en Belgique. L'âge moyen est plus élevé à Bruxelles (34,5 ans) qu'en Wallonie (32,4 ans)).

Les pères sont en moyenne plus âgés que les mères dont l'âge moyen est de 29,4 ans en Belgique, 30,2 ans à Bruxelles et 29,0 ans en Wallonie.

Dans les bulletins statistiques de naissances, moins de 1% des pères ont moins de 20 ans et plus d'un tiers (34,2%) moins de 30 ans à la naissance de l'enfant. En région bruxelloise on note une proportion plus faible de jeunes pères (25,7% ont moins de 30 ans) et plus élevée de pères de plus de 40 ans (près de 20%) qu'en Wallonie où 38,4% des pères ont moins de 30 ans et près de 12% plus de 40 ans. (figure 3) .

Les mêmes tendances s'observent pour la distribution de l'âge des mères : on compte proportionnellement plus de mère jeunes en Wallonie et plus de mères plus âgées en région bruxelloise.

Figure 3. Distribution de l'âge des parents

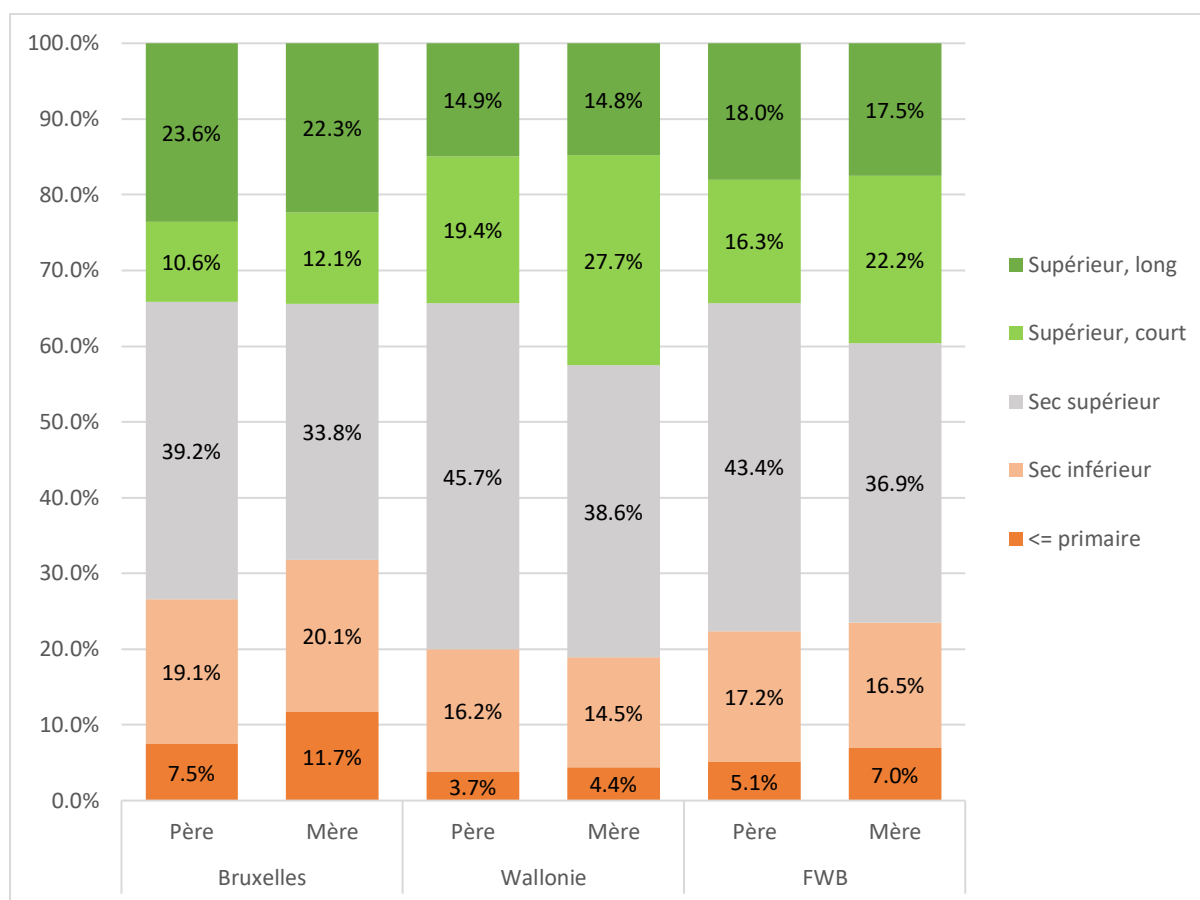


4.4.3. Niveau d'instruction

Pour l'ensemble de la FWB, un tiers des pères a un diplôme de l'enseignement supérieur et près d'un quart a au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (figure 4).

Globalement la proportion de pères ayant un diplôme du supérieur est semblable à Bruxelles et en Wallonie (respectivement 34,2% et 34,3%), tandis que la proportion de pères à faible niveau d'instruction est plus élevée à Bruxelles (27%) qu'en Wallonie (20%).

Figure 4. Distribution du niveau d'instruction des parents



La figure 4 permet de comparer la distribution des niveaux d'instruction chez les pères et les mères. En Wallonie on observe une proportion plus élevée de diplômés du supérieur chez les mères, essentiellement des diplômés du supérieur de type court. En Région bruxelloise, la proportion de faible niveau d'instruction est plus élevée pour les mères (32% versus 27%).

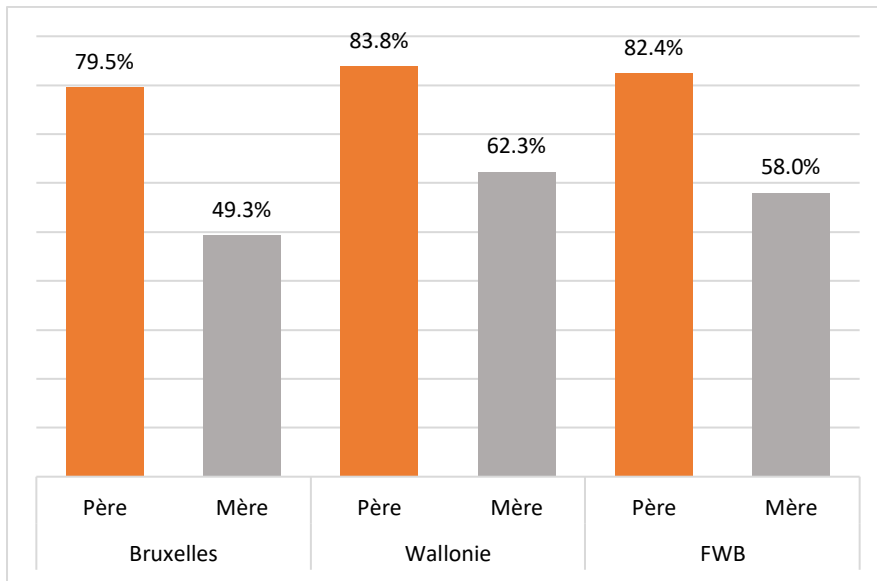
4.4.4. Activité professionnelle

Globalement le niveau d'activité professionnelle est plus faible en FFW que pour l'ensemble du pays : 82,4% des pères et 58,0% des mères ont une activité professionnelle pour 87,9% et 68,4% en Belgique.

Le taux d'activité est plus faible à Bruxelles qu'en Wallonie, tant pour les pères que pour les mères (figure 5). On observe également une différence entre les pères et les mères plus marquée à Bruxelles (30 points de pourcentage à Bruxelles et 22 en Wallonie).

La part des pères qui se disent « au foyer » au moment de la naissance est de 1,2% à Bruxelles et 0,6% en Wallonie.

Figure 5. Taux d'activité professionnelle



4.4.5. Situation migratoire

La figure 6 montre la distribution de la nationalité d'origine (première nationalité) et actuelle (nationalité du parent au moment de la naissance de l'enfant) des pères.

La distribution des nationalités est très semblable pour les pères et les mères. La principale différence concerne la proportion de parents naturalisés. Pour l'ensemble de la FWB parmi les parents d'origine non belge, 42,1% des pères ont acquis la nationalité belge pour 35,9% des mères.

Ces proportions diffèrent selon la nationalité d'origine et la région de résidence (figure 7). La proportion de parents naturalisés est plus élevée en Wallonie qu'à Bruxelles : parmi les parents d'origine non belge, 38,6% des pères et 33,6% des mères ont acquis la nationalité belge à Bruxelles pour respectivement 46,6% des pères et 38,9% des mères en Wallonie. Les différences entre régions sont particulièrement marquées pour les parents originaires de l'UE.

Figure 6. Distribution de la nationalité d'origine et actuelle du père

Bruxelles

Wallonie

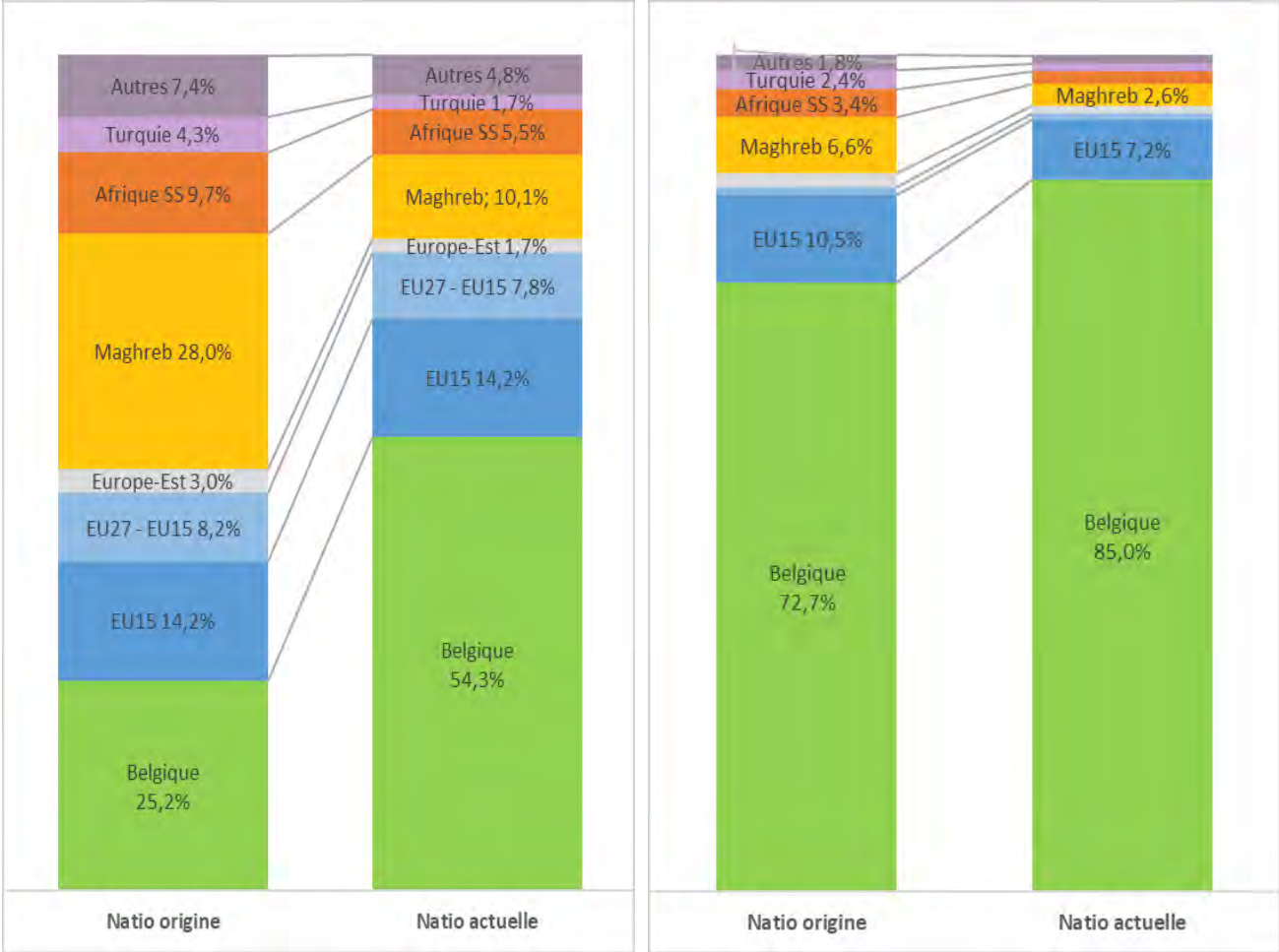
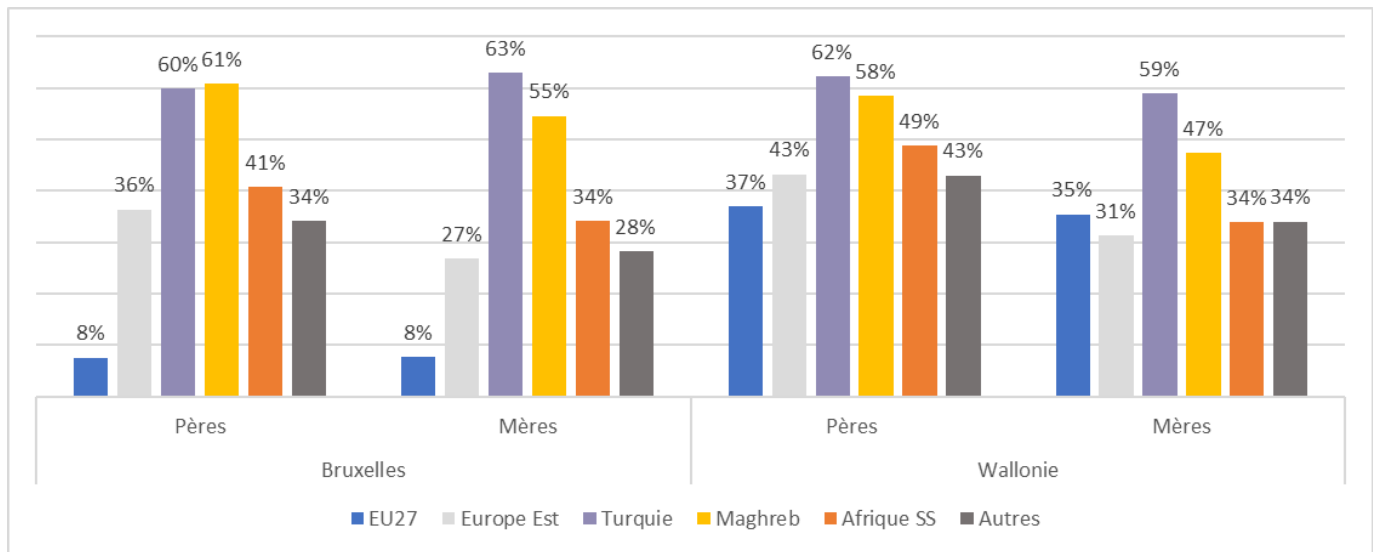
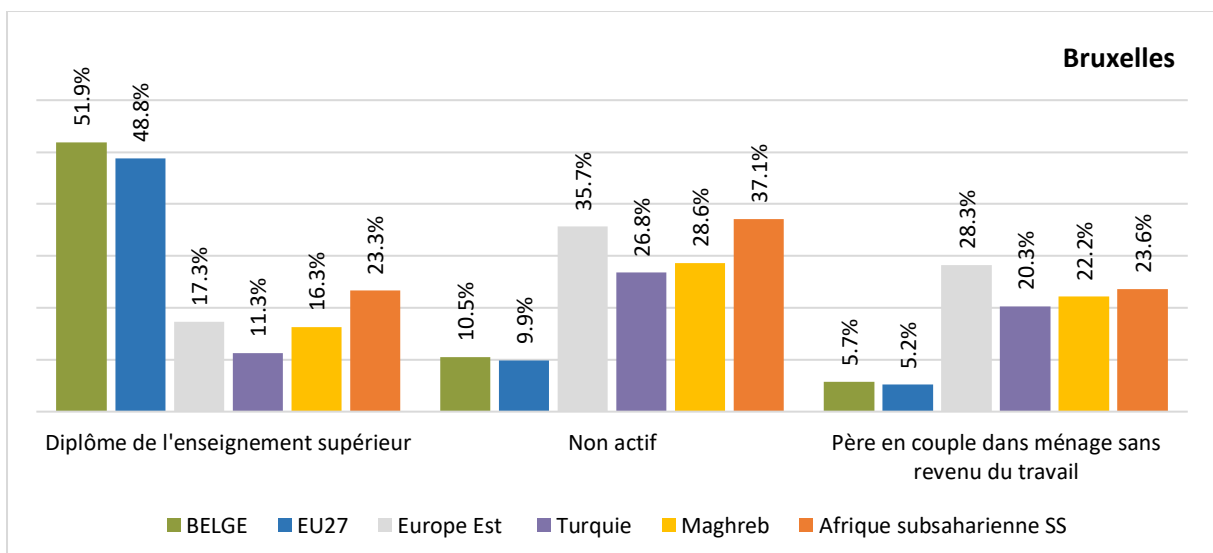


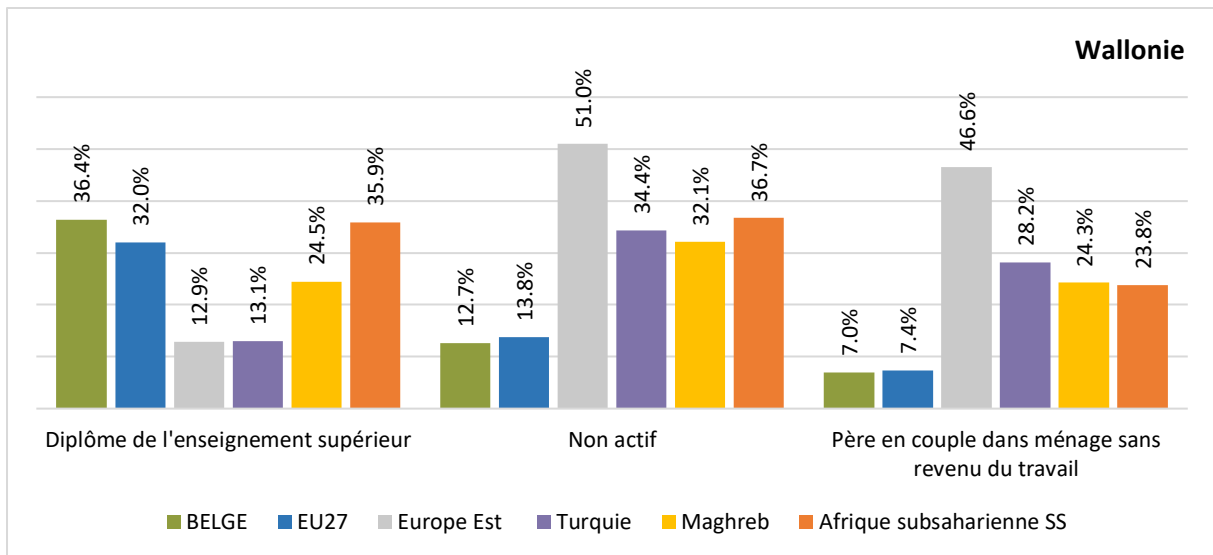
Figure 7. Proportion de parents ayant acquis la nationalité belge selon la nationalité d'origine



Le profil socioéconomique des pères varie selon leur nationalité d'origine (figure 8). Globalement la situation socioéconomique est plus défavorable pour les pères originaires d'un pays hors de l'Union européenne.

Figure 8. Profil socioéconomique des pères selon la nationalité d'origine





La BD de l'ONE comprend également la durée de résidence en Belgique. En FWB 8,0% des pères et 13,2% des mères résident depuis moins de 5 ans en Belgique. Ces proportions sont plus élevées à Bruxelles (16,6% des pères et 27,5% des mères) qu'en Wallonie (5,8% des pères et 9,4% des mères).

4.4.6. Niveau de connaissance du français

Cet indicateur est issu de la BD des bilans de santé à 9 mois de l'ONE. De manière générale on observe que les pères ont une meilleure connaissance de la langue française que les mères. 83% des pères bruxellois et 95% des pères wallons ont une très bonne connaissance du français, pour 75% des mères bruxelloises et 93% des mères wallonnes. A l'autre extrême on note que 5,4% des pères bruxellois et 1% des pères wallons ne comprennent pas du tout le français, pour 9% des Bruxelloises et 1,8% des Wallonnes.

Ces résultats doivent dépendant être interprétés avec précautions puisqu'ils portent sur un échantillon limité (qui n'est pas tout à fait comparable avec l'ensemble des naissances en FWB) et que les données ne sont pas connues pour 18% des pères.

4.5. Profil sociodémographique croisé des parents

4.5.1. Age

De manière générale on observe une homogénéité des âges au sein des couples parentaux : 78% des parents bruxellois et 84% des parents wallons appartiennent au même groupe d'âge (différences inférieures à 10 années). Des différences de plus de 10 ans ne concernent que 2,6% des couples à Bruxelles et 3,8% en Wallonie.

Dans environ la moitié des couples le père est plus âgé que la mère (53,2% à Bruxelles et 49,4% en Wallonie), l'inverse est vrai pour 7,6% des couples bruxellois et 8,8% des Wallons.

Les très jeunes parents (moins de 20 ans) ne représentent que 0,6% des naissances (0,8% en Wallonie et 0,3% à Bruxelles) et les deux parents ont moins de 25 ans pour 7,1% des naissances (4,6% à Bruxelles et 8,3% en Wallonie).

Les couples dont les deux parents ont 35 ans ou plus représentent 12,3% des naissances (16,2% à Bruxelles et 10,4% en Wallonie) et dans 1,5% des naissances les deux parents ont 40 ans ou plus (2,2% à Bruxelles et 1,2% en Wallonie).

4.5.2. Niveau d'éducation des parents

On observe une grande homogénéité également en ce qui concerne le niveau d'éducation des parents.

Si on considère le fait d'avoir ou non un diplôme du secondaire supérieur, les deux parents se situent dans le même groupe dans 83% des ménages. Le père a un niveau d'éducation plus élevé que la mère dans 10% des ménages, l'inverse est vrai dans 7% des ménages. Ceci signifie que par rapport à la non-qualification (pas de diplôme du secondaire supérieur), les couples sont très homogènes et lorsqu'ils ne le sont pas, le père a un peu plus souvent un diplôme de secondaire supérieur que la mère.

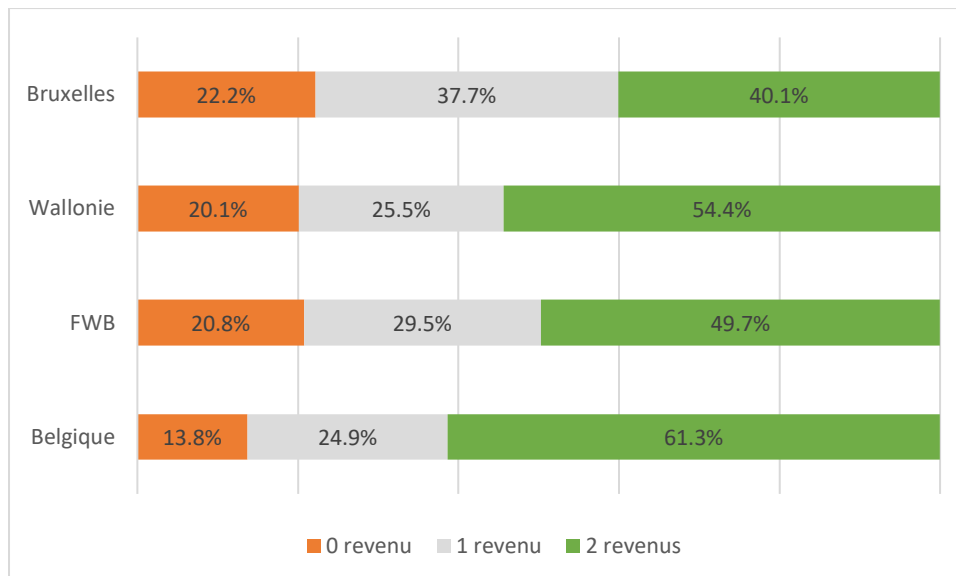
Si on considère le fait d'avoir ou non un diplôme de l'enseignement supérieur, les deux parents se situent dans le même groupe pour 80% des ménages. La mère a un niveau supérieur au père dans 13,5% des ménages, l'inverse est vrai pour 6,5% des ménages. Ceci signifie que vis-à-vis de l'enseignement supérieur les couples sont très homogènes et quand ils ne le sont pas, la mère a plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur que le père.

Les couples où les deux parents ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur représentent 27% des ménages à Bruxelles et 11% en Wallonie. A l'autre bout du spectre, les couples dont les deux parents ont un diplôme de l'enseignement supérieur représentent 38% des ménages à Bruxelles et 28% en Wallonie.

4.5.3. Revenus du travail dans le ménage

La combinaison de l'activité professionnelle des deux parents permet de construire un indicateur socioéconomique du ménage : le nombre de revenus du travail³. La figure 9 présente cet indicateur sur base de la BD naissances⁴.

Figure 9. Nombre de revenus du travail dans le ménage par région



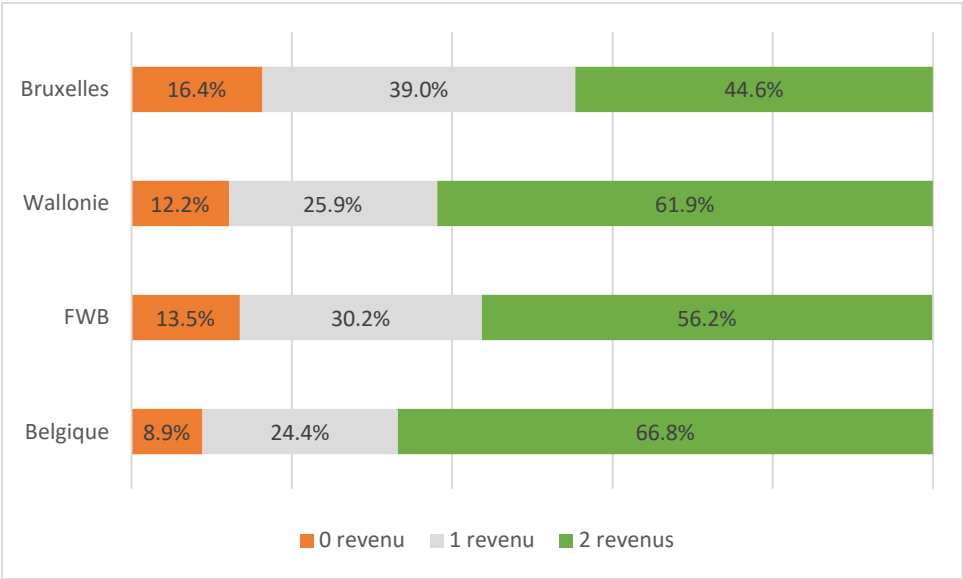
Le nombre de revenus par ménage est bien entendu limité lorsque le père ne vit pas avec l'enfant. En FWB, pour ces ménages monoparentaux 56,4% sont sans revenu du travail (53,6% à Bruxelles et 57,6% en Wallonie) et 43,6% ont 1 revenu. Dans ce calcul, seule l'activité professionnelle de la mère est prise en compte.

La contribution de l'activité professionnelle du père dans les familles biparentales limite à 13,5% la part des familles vivant sans revenu du travail (figure 10). On note que la situation en FWB est plus défavorable que dans l'ensemble du pays avec un taux de ménages sans activité professionnelle 1,5 fois supérieur.

³ Il s'agit de l'activité professionnelle déclarée lors de la naissance. Les activités professionnelles non « officielles » ne sont probablement pas déclarées.

⁴ Le même indicateur est disponible dans la BD des bilans de santé de 9 mois de l'ONE. Les chiffres sont cependant différents : pour Bruxelles 29,4% des ménages ont 2 revenus, 50,6% 1 revenu et 20,1% aucun revenu du travail. Pour la Wallonie ces proportions sont respectivement 49,7%, 34,0% et 16,3%.

Figure 10. Nombre de revenus du travail dans les ménages biparentaux par région



4.6. Conclusions

Les données issues de l'enregistrement systématique des naissances permettent de donner un aperçu du profil sociodémographiques des pères en Fédération Wallonie-Bruxelles au moment de la naissance de l'enfant. Elles sont cependant limitées pour connaître le profil des pères qui ne vivent pas avec leur enfant au moment de la naissance. Les données recueillies par l'ONE auprès des parents suivis en consultation concernent peu les pères et lorsque des données sont recueillies pour les deux parents, la part de données manquantes est plus importante pour les pères que pour les mères.

De manière générale on observe une homogénéité sociale et démographique assez importante entre les deux parents. On constate globalement des indicateurs d'insertion socio-économique plus favorables pour les pères : ils sont plus souvent actifs professionnellement que les mères, et pour les parents issus de l'immigration les pères ont plus souvent acquis la nationalité belge que les mères et ont une meilleure connaissance de la langue française. On observe cependant que les mères ont un peu plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur que les pères (surtout en Wallonie), même si elles ont également plus souvent un très faible niveau d'instruction (surtout à Bruxelles).

L'élargissement du recueil d'information par les PEP's sur le père, même lorsqu'il ne vit pas en permanence avec son enfant, permettrait de compléter les données issues des statistiques de naissances pour suivre l'évolution dans le temps des caractéristiques des pères. Ce recueil pourrait également refléter et concrétiser l'intérêt des PEP's pour les pères et leur rôle dans le développement de leur enfant.

5. Le rapport vécu des professionnel.le.s aux pères : Recherche-intervention auprès des PEP's

Le rôle du père dans l'accompagnement des enfants a évolué, il s'est aussi diversifié. Ceci impacte le travail des professionnel.le.s de la petite enfance, qui peuvent s'interroger sur les manières d'accueillir et accompagner au mieux ces pères. L'objectif de ce volet était d'impliquer des PEP's dans une démarche réflexive et participative permettant de mieux comprendre les interactions entre les pères et les professionnel.le.s de la petite enfance.

Plus concrètement, cette démarche visait :

- 1/ à cartographier avec les intervenants professionnels leurs représentations relatives au rôle des pères (et complémentairement des mères) ;
- 2/ à constituer un échantillon (valide sur le plan qualitatif) de pères à rencontrer dans le cadre du volet 4 de l'enquête ;
- 3/ à identifier avec ces intervenants les freins et les adjuvants à une meilleure implication des pères dans les échanges et les pratiques ;
- 4/ à rechercher collectivement des pistes de solutions/améliorations.

5.1. Méthodologie

Pour rencontrer la diversité des situations et des interactions, il a été décidé avec le comité de pilotage de l'étude de sélectionner trois équipes correspondant à des profils distincts : une première équipe, celle de Vertrieu (les noms de lieux ont été modifiés), caractérisée par son inscription dans un milieu rural et un public de niveau socio-économique moyen à aisé ; une deuxième équipe, celle de Mondeville, implantée en périphérie d'une grande ville dans une région touchée par le chômage et les emplois précaires ; une troisième équipe travaille à Brüssel, dans une commune fréquentée par des familles très diversifiées tant sur le plan culturel que sur le plan socio-économique.

La Méthode d'analyse en groupe (MAG) (Van Campenhoudt, Franssen, & Cantelli, 2009) que nous avons privilégiée permet d'approcher et d'analyser avec les PEP's elles-mêmes les réalités de terrain, les situations vécues au quotidien par les professionnel.le.s directement en lien avec l'enfant et sa famille. Cette co-construction entre chercheurs et participants permet non seulement de confronter les visions mais surtout de travailler ensemble à la formulation de recommandations et de perspectives pratiques.

Les trois équipes de Partenaires Enfants-Parents (PEP's) précitées ont été impliquées pendant un an et demi dans une démarche de recherche-intervention inspirée de cette Méthode, qui vise le co-diagnostic de situation et la co-analyse.

Le fait de réaliser les ateliers de recherche-intervention auprès d'équipes constituées permet de bénéficier des dynamiques de groupe préexistantes pour une analyse plus approfondie, d'identifier plus efficacement des pistes de solutions/améliorations praticables concrètement et de s'assurer de la faisabilité de l'enquête en se greffant sur des réunions de coordination déjà organisées régulièrement au sein des équipes de PEP's de l'ONE.

Une fois ces trois équipes identifiées et contactées par l'entremise des responsables de l'ONE, nous avons organisé avec chacune d'entre elles une série de trois ateliers selon la méthode « MAG ». La première séance était consacrée à identifier avec les participantes des situations concrètes d'interactions avec les pères : ces « récits » racontés et choisis par les PEP's permettent d'ancrer les échanges dans des échanges réellement vécus par les professionnel.le.s et d'en réaliser une analyse détaillée. Les deux séances suivantes étaient dévolues au co-diagnostic et à l'analyse des récits avec les participantes, alimentés par leurs expériences et par la revue de littérature issue du volet 1 de l'enquête.

Enfin, nous avons organisé deux séances (en ligne en raison du confinement) réunissant des membres des trois équipes de PEP's. À cette occasion, celles-ci ont été confrontées à une synthèse des discussions des trois MAG's mais aussi aux résultats de la revue de littérature et des entretiens réalisés avec les pères avec pour objectif de rechercher ensemble des pistes d'amélioration. Les séances se sont clôturées par une évaluation qualitative du processus de recherche-intervention.

5.2. Le rapport vécu de professionnel.le.s à Vertrieu

5.2.1. Contexte de travail de l'équipe

Vertrieu est située en milieu rural, sa population est de niveau socio-économique moyen à aisé : le revenu médian de la population⁵ y est plus élevé que la moyenne wallonne (source : Statbel, Chiffres 2018). Six PEP's ont participé aux séances d'analyse en groupe animées par les deux chercheuses.

Interrogées sur les spécificités de leur contexte de travail, les PEP's estiment que dans leur contexte rural *moins anonyme qu'en ville, tout se sait avec bienveillance, il y a plus de solidarité et d'attention, et un soutien naturel se crée*. Parfois pourtant, parce que tout se sait justement, elles ont l'impression

⁵ Le niveau précis de ce revenu médian n'est pas renseigné dans ce rapport pour éviter une identification de la commune concernée.

de marcher sur des œufs, et c'est pas toujours évident. Elles pensent également que le contexte rural les amène à effectuer beaucoup *plus de visites à domicile*, ce qu'elles identifient comme *une force* dans leur travail parce que ça leur permet d'être au plus près de leur réalité de vie.

On va chez eux, donc on les voit vraiment dans leur environnement. [...] À domicile, s'ils sont chez eux, ils sont peut-être plus à l'aise de livrer des choses que s'ils sont dans le bureau, où c'est plus formel, plus structuré aussi, plus rapide hein y a rien à faire.

Elles préfèrent les visites à domicile aux consultations, qui restent source de stress pour les parents. Ils doivent arriver à l'heure, il y a *moins d'intimité et de confidentialité* et puis *parfois ils n'osent pas* raconter la même chose devant le médecin.

5.2.2. Récits analysés

Afin d'ancrer les échanges dans le concret et l'expérience des participant.e.s, la méthode MAG prévoit de demander à chacun-e de raconter un récit en lien avec la thématique d'intérêt, ici le rôle des pères dans l'accompagnement de leurs enfants et leurs interactions avec les PEP's. Deux récits sont ensuite sélectionnés par le groupe, au terme d'une discussion argumentée.

À Vertrieu, ce sont les récits intitulés « Contre-travail » et « Un papa bouleversé » qui ont été sélectionnés. Nous reprenons ci-dessous un résumé de ces deux récits, à la première personne pour rester fidèles à l'expérience telles que les narratrices l'ont exprimée.

5.2.2.1. Contre-travail

Lors de la prise de contact avec la famille, avec mes collègues du Centre hospitalier, ce qui m'avait frappé le plus, c'est le fait qu'il idéalisait son rôle de papa : ça allait être facile, ça allait être un bébé tout cool, lui allait vraiment savoir assurer son rôle de père. Le père rêvé quoi. Bébé rêvé, papa rêvé. C'est vrai que dans ce qu'il exprimait, il ne mettait pas de place à la maman. Donc, la maman (je sais pas si c'était accessoire ou d'office pour lui) elle avait sa place.

La famille vit chez le grand-père paternel, un milieu très masculin, dans un deux pièces au-dessus du commerce. Ils ne travaillent pas. Le papa a un besoin énorme de parler, d'attirer l'attention sur lui. La maman est plus réservée, plus en retrait et semble limitée intellectuellement. Je décide de réaliser les futures visites à deux, pour pouvoir être disponible pour les deux parents et leur donner une place à tous les deux.

Après l'accouchement, nous sommes très vite retournées dans la famille, pour deux à trois visites par semaine. On sent une maman complètement démunie, qui fait son maximum mais pas sûre d'elle du tout. Elle n'a aucune référence maternelle et se pose beaucoup de questions. Nous l'avons conseillée, guidée, accompagnée mais nous avons eu très vite des doutes et des craintes pour la santé du bébé. Le

bébé était propre et les soins étaient faits. C'était d'ailleurs un bébé « très calme, très zen », mais au point de se demander s'il ne s'accommodait pas trop de cette situation. Pour moi, franchement, le bébé s'était mis sur le mode « j'ai à manger, j'ai tout ce qu'il me faut, je me fais un peu oublier ». Et malgré les explications aux deux parents, le père remet en doute les compétences de la maman en notre absence, faisant du contre-travail.

Lors d'une visite, seule la maman est présente, nous discutons avec elle de ses projets d'avenir et de nos observations. Elle entend nos inquiétudes et accepte de faire un signalement au Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ)⁶. Avec l'aide de notre référente maltraitance pour trouver les bons mots, nous avons mis l'accent sur les problèmes psychiatriques du papa, sous injection mensuelle⁷. Deux jours après, suite à la convocation au SAJ, la MIF⁸ est acceptée par les parents et réalise un suivi intensif durant un mois. Une intervenante de la MIF est témoin d'une scène de violence physique entre le père et le grand-père du bébé. Il s'en suit une convocation au SAJ, où nous subissons la violence verbale du père, surtout ma collègue, suite à la lecture du rapport. La décision est prise de placer la maman et le bébé en maison maternelle, mais seulement deux semaines après. Inquiètes pour la maman et le bébé, nous demandons à les hospitaliser le temps que la place se libère, ce qui est accepté par le délégué.

Donc notre suivi ONE se termine là officiellement. Je les ai recroisés en ville quelques mois plus tard dans un magasin. Elle est toujours en maison maternelle mais revient le week-end, et parfois la semaine chez le papa. Le bébé va bien. Lui, je crois qu'en tant que papa, il n'a jamais pu vraiment assurer son rôle de père comme il aurait rêvé et souhaité le faire.

5.2.2.2. Un papa bouleversé

Ma collègue étant absente, je la remplace dans son secteur. Plusieurs fois sur la journée, un numéro masqué tente de me joindre, sans succès, et sans laisser de message vocal. Je ne peux décrocher qu'à 18h, durant le cours de conduite de mon fils, donc la communication n'est pas excellente.

C'est le papa d'un nouveau-né, sorti récemment de la maternité, qui explique avoir quitté le domicile familial depuis le matin. La situation est épouvantable pour lui : son bébé pleure tout le temps, sa

⁶ Les conseillers et directeurs de l'Aide à la jeunesse, ainsi que leurs services – respectivement les services d'Aide à la jeunesse (SAJ) et les services de la protection de la jeunesse (SPJ) – apportent une aide personnalisée aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leurs familles. Ces services sont présents dans chaque division judiciaire (anciennement arrondissement judiciaire). Cette aide se décline en réorientation et en accompagnement vers les services de première ligne, en suivi en famille ou en hébergement.

⁷ La nature de ces injections n'a pas été précisée et n'était pas connue des PEP's.

⁸ Service d'Accompagnement Mission Intensive en Famille : Aide des enfants âgés de 0 à 6 ans en situation de négligence grave, potentielle ou avérée, voire de maltraitance (max 3 mois, renouvelable une fois). Assure une aide socio-éducative globale comprenant toutes les composantes de la vie quotidienne et permettant d'améliorer les conditions d'éducation, de sécurité et d'hygiène au sens large (cadre de vie, rythme, alimentation ...). Service mandaté par le juge de la jeunesse, par le Conseiller de l'aide à jeunesse ou par le Directeur de la protection de la jeunesse.

femme est très nerveuse, l'agresse verbalement, n'en peut plus, lui crie dessus. Il ne sait plus que faire. Il est désespéré, pleure et s'excuse de son attitude. Il ne comprend pas l'attitude de sa femme et de son bébé. Il ne s'attendait pas du tout à ça. Il s'agit d'un couple très investi, qui veut tout faire à deux quand il s'agit de s'occuper de l'enfant.

Il a essayé de joindre la sage-femme et l'hôpital mais personne ne lui répond. Je le rassure et lui pose des questions pour comprendre davantage. Sa femme allaite mais elle ne supporte plus que son bébé lui touche les seins, elle hurle de douleur à chaque prise. Je lui donne des conseils pour l'allaitement, pour les crevasses et le rassure. La discussion dure 45 minutes, où je l'écoute, le rassure et le préviens que je passerai demain.

Le lendemain matin, j'arrive, le papa m'accueille directement. Naturellement, il est très embêté, il s'excuse. Il me présente son épouse et le bébé. Il s'assoit à côté d'elle, le bébé est dans les bras de la maman. Là, c'est toutes les questions sur l'allaitement maternel, sur les crevasses, sur l'accouchement. Ils ont l'air déjà bien rassuré depuis la veille. Ils ont déjà suivi les conseils. Le bébé a perdu du poids donc, je redonne vraiment beaucoup de conseils.

Le lendemain, chez la pédiatre, son poids stagne et la pédiatre a été dans le même sens que moi : donner les deux seins, elle a vraiment conforté tout ce que j'ai dit. Je les ai revus encore deux fois. A chaque visite, le couple est présent, attend avec impatience ma venue. Ils ont tous les deux énormément de questions et besoin d'être rassurés. Ma dernière visite correspond au dernier jour du congé de paternité. Il a difficile à imaginer qu'il reprend le travail.

Le papa a la trentaine et occupe un poste à responsabilité à Bruxelles. Il dit avoir un boulot très stressant, énormément de travail. La maman occupe un métier qualifié dans le secteur du soin aux personnes, travaille pour des enfants qui ont des troubles du comportement. La maison, un peu style « Maisons du monde », à cadre idéal, cocoon. Mais je ne me souviens pas qu'on ait parlé de relation avec les grands-parents.

5.2.3. Enjeux et hypothèses

Les deux récits qui viennent d'être présentés ont permis en cours de MAG de dégager et de discuter des enjeux qu'ils soulèvent et des pistes d'interprétation possibles.

5.2.3.1. Des pratiques professionnelles et un cadre institutionnel en questionnement face à des pères de plus en plus présents

Les PEP's identifient clairement une évolution de l'image paternelle à l'échelle de la société.

Donc je trouve que, autant l'image maternelle reste peut-être un peu stable, autant l'image du père évolue énormément. Et alors, on sent qu'il y a des papas plus classiques, et y a des papas qui évoluent vraiment, qui sont dans cette évolution. Il y a des papas qui sont avec l'écharpe de portage. Y'en a peu mais y en a. Alors qu'il y 10 ans, on aurait vu un papa avec une écharpe de portage, on aurait dit « tiens, il est bien unique ». Je trouve qu'il y a une image paternelle qui évolue énormément pour l'instant. Des papas qui prennent des congés pour leurs enfants...

Cette observation d'une transformation des manières d'être père, même si elle n'est pas uniforme, amène les hommes à devoir « se positionner » dans leur paternité, ce qui n'est pas sans influence sur les professionnel.le.s et leur accompagnement des parents. Toutefois, selon les PEP's, l'image que renvoie l'ONE à la population demeure celle d'un *service pour la maman et le bébé*.

Or les pères sont de plus en plus présents : ils sont en salle d'accouchement, à la maternité, *téléphonent à la sortie de la maternité* afin de prendre rendez-vous avec les PEP's, ils *osent venir à la consultation, prennent congés pour ce faire ou s'arrangent avec leurs horaires...*

Certains pères, certes une minorité, viennent seuls en consultation, ce qui ravit d'ailleurs les PEP's (bien qu'elles précisent que cela les questionne sur l'absence de maman). Les pères fortement investis mettent en œuvre des pratiques spécifiques. Elles remarquent ainsi que les pères qui viennent seuls à la consultation ont souvent *un petit papier* de leur conjointe. Celui-ci reprend ses questions, auxquelles les PEP's répondent par écrit sur demande du père *ça sera plus simple*. Parfois, certains pères demandent aussi un rendez-vous le même jour que d'autres pères.

Je pense que bien sûr, un papa en amène un autre. [...] J'ai un papa qui me dit « vous me mettez en même temps que l'autre papa, comme ça on se retrouve.

À côté de ces pères particulièrement investis, les PEP's reconnaissent que les situations sont très diversifiées, avec des familles plus fragiles que d'autres, auprès desquelles le rôle de l'ONE leur paraît particulièrement important en même temps qu'il reste à définir.

Pour gérer la diversité des situations qu'elles rencontrent, elles vont *être attentives à chaque parent, les rassurer, les soutenir*. Elles mettent également en avant le « *feeling* » qu'elles développent avec l'expérience, et qui leur permet de « ressentir » quand une famille a plus de fragilités ou a besoin d'un suivi plus important.

Elles remarquent une différence entre les visites mettant en présence les deux parents ou un seul des deux. Lorsque le père est présent seul, *il exprime d'autres choses, sa place de papa*. Elles trouvent ces

échanges très intéressants et très différents. Selon elles, ça vaut la peine d'avoir l'opportunité de le faire. Quand le père n'est pas présent physiquement, elles l'incluent dans la discussion car c'est lui laisser sa place aussi. Quand les deux sont présents, elles observent que souvent, le papa reste au début puis il quitte la pièce.

Il restera pas pendant tout l'entretien. Y en a mais c'est vrai que ça reste quand même le registre de tout ce qui est sage-femme, ONE, consultations, c'est la maman qui va aller en priorité et qui va poser des questions et à qui on va donner les informations.

Une explication possible serait que les sujets abordés lors des premières visites ne les concernent pas directement, ou ne les impliquent pas suffisamment.

Mais déjà l'allaitement maternel, toutes les questions autour de l'allaitement maternel, ce sont nos premières visites, c'est vraiment beaucoup avec la maman. Et là le papa est présent et puis après on ne le voit plus, en général il travaille. Et les premières visites, il est présent mais ça tourne beaucoup autour de l'allaitement et du poids.

Les PEP's essaient de les inclure dans les soins, les soins de cordon, le sommeil et les compétences du nouveau-né. Elles parlent du soutien, des rôles connexes (ménage, courses) et valorisent les autres moments d'interactions comme le bain et le change.

Par contre, lors des contacts téléphoniques, elles discutent davantage avec les mères, soit à leur demande si c'est le père qui décroche, soit à l'initiative du père qui dit « je vous passe ma compagne ». Elles ne demandent pas d'emblée à ce que les deux parents soient là lors des visites, c'est en fonction de ce qui les arrange au sein du couple.

C'est vrai que quand on prend les rendez-vous, quand je prenais rendez-vous, la maman travaille à temps partiel, jeudi – vendredi, elle est dispo donc à chaque fois que je prenais rendez-vous, c'était le jeudi ou le vendredi, quand maman est là, ce qui est logique.

Dans les documents qu'elles utilisent, les PEP's déplorent le peu d'informations concernant les pères. A cet égard, des collègues ajoutent parfois la date de naissance du père, ce qui leur permet d'estimer la différence d'âge avec la mère. Les PEP's sont d'ailleurs demandeuses de pouvoir connaître d'autres informations qu'elles jugent nécessaires afin de préparer leurs interventions.

Elles apportent donc certaines adaptations dans leurs pratiques au quotidien. Elles essaient de questionner davantage l'environnement global de l'enfant et de la famille, en dehors du cadre posé par les documents administratifs. Par exemple, dans le « chemin d'enfance », elles intègrent les informations de la mère mais questionnent certains aspects en rapport avec le père, tels que sa profession et la compatibilité de celle-ci avec sa parentalité.

5.2.3.2. Miser sur la mère face à un père jugé accaparant et une mère en retrait

Dans leur analyse du récit « Contre-travail », les PEP's vont opposer un père très présent mais dont l'implication est considérée comme inadaptée et une mère effacée, dont elles interprètent le retrait comme une conséquence de l'attitude du père. C'est ce qui a justifié pour elles le placement de la mère et du bébé en maison maternelle : *soit c'était le bébé qui était placé tout seul ou alors la maman partait avec.*

Dans le cas relaté, le père est perçu comme *accaparant, très demandeur, qui a besoin énormément de parler, d'attirer l'attention sur lui.* Il idéalisait son futur rôle déjà pendant la grossesse, imaginant un *bébé rêvé, papa rêvé mais n'a jamais pu vraiment assurer son rôle de père comme il aurait rêvé et souhaité le faire.* Il *mettait des doutes et tellement de freins* à sa compagne.

Celle-ci est issue d'un *milieu très précaire*, sans modèle parental et *sans bagages pour son rôle de maman.* Elle semble *plus en retrait, plus réservée* que son compagnon mais d'un autre côté, elle reste *spontanée, sans complexe, sans filtres et tellement terre à terre.* Selon les PEP's, ses attitudes sont probablement liées à un sentiment d'infériorité et à son éducation. Elle est également *très limitée intellectuellement, complètement démunie* mais est *volontaire et très demandeuse de conseils.* Elle n'était pas *dans une position très respectée en tant que femme et en tant que maman.* Le couple vit chez le grand-père paternel, avec l'arrière-grand-père paternel, dans une chambre au-dessus du café familial. Les PEP's identifient qu'il s'agit d'un *milieu très masculin, où la question du respect des femmes peut se poser.* Elles n'avaient même pas droit à un bonjour, *parce que nous étions des femmes.*

Quelle place, quel équilibre entre parents ? C'est une question que les PEP's se sont posées. Est-ce la mère qui *ne parvient pas à faire sa place ou on ne lui laisse pas de place ?* Serait-ce *ses origines, le milieu très précaire* qui la freine dans son rôle ? Ou plutôt l'environnement familial *très fermé et très masculin ?* Il n'y a pas d'autres femmes à part la *grand-mère paternelle* qui semblait mettre en évidence *les incompétences de la maman* et qui n'était donc pas vue comme *personne ressource.*

Malgré ces observations, les PEP's ont quant à elles *misé sur la maman, pas parce que c'était la maman* mais parce qu'elles avaient *plus confiance en elle, dans ses compétences et dans sa justesse des choses et de son bon sens.*

Lui, n'a pas du tout de bon sens. À la limite, on sentait plus le bébé en sécurité avec la maman qu'avec le papa. [...] parce que je suis désolée mais pour être un bon parent, il faut aussi du bon sens. Ce n'est pas que l'intellect, c'est ça que je veux dire. On peut avoir des parents très limités mais qui ont vraiment du bon sens et des compétences et donc on a confiance, que chez le papa on n'avait pas.

Selon elles, elles ne savaient *pas faire grand-chose* pour le papa, à part *lui rappeler qu'il devait faire sa piqûre.*

Et donc c'est vrai que pour lui, on a essayé de lui laisser sa place de père mais avec des freins pareils, pour la sécurité du bébé, on ne pouvait pas. On ne va pas se dire « ok, on laisse faire ». Et comme il freinait trop la maman, on a misé, on a dû miser sur quelqu'un et on a misé sur la maman parce qu'on ne voulait pas que le bébé soit quoi. [O]n va essayer en tout cas de pouvoir maintenir une partie de la cellule familiale, peut-être pour avoir un futur.

Les craintes des PEP's se rapportaient essentiellement à la sécurité et au bien-être du bébé. Elles n'imaginaient pas d'actes violents mais des possibilités *de négligence et de maladresse* au point de se dire le vendredi « *Aïe, aïe, aïe ! Pourvu qu'il ne se passe rien du week-end* ». Le fait que *bébé se mette en mode 'je me fais oublier'* est un autre indicateur interpellant selon les professionnel.le.s. Ce type de comportement est d'après leur expérience inquiétant pour l'avenir du bébé :

À long terme ça ne leur permet pas d'exister... [...] Et quand ils grandissent, ou ils se font complètement oublier ou ils sont plus remuants et c'est là qu'on a des dérapages. Et c'est pour ça qu'on voulait vraiment mettre en place des choses avant d'attendre qu'il ait un an et de se dire « ah bah il serait peut-être temps. [...] Moi, je trouvais que [le père] pouvait mettre en danger à certains moments ou qu'il aurait pu mettre en danger. [...] Il ne le faisait pas ouvertement (c'était pas du genre à dénigrer sa femme devant nous) mais il la dénigrait et surtout il mettait en doute ses compétences. C'était surtout ça, quand on n'était pas là et alors ça pouvait amener à des situations de danger dans un certain futur pour le bébé. D'où notre mobilisation aussi rapide. Y a d'autres situations où, si t'es pas avec un danger imminent, je pense qu'on aurait été présent, on aurait travaillé ça plus sur la durée, je dirais de manière intensive aussi peut-être mais là, y avait quand même un certain stress.

Pourtant, *il avait le désir d'être un bon père*, il se rêvait bon père et était *persuadé d'en être un bon*. Mais pour les PEP's, *sa définition du bon papa n'est pas celle qu'on attend*. Les attitudes du père entrent en contradiction avec le travail qu'elles-mêmes effectuent pour améliorer et valoriser les compétences de la mère. Sans éléments de *violence gravissime*, c'est donc le dénigrement et la dévalorisation par le père des compétences maternelles dans un milieu qualifié de *très masculin* qui servent de principal déclencheur à la demande de placement auprès du SAJ. Combinée au comportement du bébé jugé trop accommodant, cette attitude du père engendre le sentiment de l'imminence d'une catastrophe à venir. Ces éléments conduisent les PEP's à écarter l'hypothèse d'un suivi intensif de toute la famille et à estimer qu'il est préférable d'écarter le père et de miser sur le « bon sens » de la mère comme sur sa capacité à se mettre à l'écoute des conseils que les professionnel.le.s prodiguent. Même après le placement en maison maternelle, le père quant à lui s'accroche à son rôle et souhaite rester présent pour son bébé et sa compagne. Il s'est plaint lors d'une rencontre fortuite en ville avec l'une des PEP's de s'être *sentit fort seul et lâché de tout le monde*. Mais les PEP's le reconnaissent : une fois le bébé placé avec la mère, elles ne disposaient plus du cadre leur permettant de poursuivre leur mission de soutien à la parentalité.

5.2.3.3. Mettre des mots sur les émotions pour soutenir un père en demande et estimé adéquat

Bien que le deuxième récit porte également sur un père très impliqué, la définition de la « situation de crise » et l'interaction avec les PEP's vont prendre une toute autre tournure.

Les ressources socio-économiques et cognitives (le père travaille dans la finance et la mère est logopède) sont de nature à rassurer les PEP's. Le couple est décrit comme *très impliqué dans le rôle de parent* et fonctionnant de manière fusionnelle : le couple était *présent à chaque visite, avec tous les deux, énormément de questions*. Un couple très investi, qui *voulait tout faire à deux*.

Lorsque le père appelle, il décrit pourtant une situation de crise. Dans un contexte de sortie de maternité, avec un premier enfant qui *pleure tout le temps*, et suite à un accouchement *très long et douloureux*, la maman semble très nerveuse, n'en peut plus. Elle ne parvient pas à allaiter (le bébé subit d'ailleurs une perte de poids) et elle agresse verbalement le papa. Celui-ci a quitté le domicile le matin, il explique être *au bout du rouleau* malgré le fait qu'il soit en congé parce qu'il a *plein de choses à faire et plus de temps* pour lui.

Les PEP's sont d'abord frappées par le degré d'émotion exprimé par le père. Elles sont également interpellées par le fait que le père ait osé lancer des appels au secours en direction de différents professionnel.le.s de l'accompagnement (hôpital, sage-femme, ONE) :

Ce qui m'a quand même fort marqué dans cette histoire-là, c'est le fait que ce papa ose sonner, ose vider son sac, se livrer comme ça sur ses fragilités entre guillemets, parce que je ne pense pas qu'il soit le seul à ressentir ça [...]. C'est vraiment mettre des mots sur ce qu'il ressent, sur ses difficultés, du coup reconnaître ses difficultés, c'est quand même à ce point-là, c'est vraiment rare.

Cette attitude est perçue positivement par les PEP's, d'autant plus qu'elle leur paraît peu fréquente pour des pères : exprimer ses émotions, *ça aide à avancer, à prendre du recul et à mieux comprendre ce qu'il vit sur le moment*. Pour les PEP's, en termes d'implication paternelle, il est important que le père *pose des questions, suit les conseils, soit attentif, présent pour les enfants* et pour sa compagne aussi et qu'ensemble, *ils constituent une famille* et qu'ils *avancent*, peu importe les fragilités ou les difficultés rencontrées.

Pour les PEP's, dans ces situations, leur rôle est de soutenir les parents et de *mettre des mots* sur ce qu'ils vivent. Ça leur permet de relativiser et de prendre du recul par rapport à ce qu'ils vivent. Le plus important est *de dire que ce ressenti est normal*.

5.2.4. Discussion préliminaire

De plus en plus de pères s'investissent dans l'accompagnement de leurs enfants, même si les figures paternelles restent encore très diversifiées. Cette implication croissante des pères est d'une façon générale valorisée et même activement soutenue par les PEP's. Celles-ci pointent certains freins : l'image de l'ONE qui demeure encore associée au lien mère-enfant, le manque d'informations permettant de connaître les profils des pères et de les contacter directement par exemple. Mais elles mettent également en évidence des facilitateurs à l'engagement paternel. Du côté des comportements des pères eux-mêmes, elles citent les prises de rendez-vous communes à plusieurs pères, l'usage de « petits papiers » rassurants comme moyens de transmission père-mère-PEP's. Du côté de leurs propres pratiques professionnelles, elles mettent en évidence une meilleure connaissance du milieu de vie de l'enfant grâce à des dispositifs tels que les « chemins de naissance », les visites à domicile, le fait de discuter du rôle du père dans les consultations (qu'il soit présent ou non).

Cependant les PEP's vont développer cette reconnaissance et cette valorisation de l'implication paternelle sous certaines conditions : outre l'intensité de l'investissement, c'est la qualité de celui-ci qui va être évaluée. L'analyse des récits « Contre-travail » et « Papa bouleversé » est particulièrement intéressante pour identifier la manière dont les PEP's vont établir un lien entre implication du père et bien-être de l'enfant, et par conséquent moduler leur propre intervention auprès de la famille. Même si elle n'est évoquée qu'en toile de fond, la différence de milieux socio-économiques et de ressources cognitives joue certainement un rôle dans la perception que nourrissent les professionnel.le.s au sujet des compétences respectives des deux familles. Mais les PEP's mettent plutôt l'accent sur la manière différente dont le partenariat va s'établir entre elles, la mère et le père. Le père au cœur du récit sur le « Contre travail » se voit reprocher son manque d'écoute vis-à-vis des conseils prodigués par les professionnel.le.s et son dénigrement des compétences de la mère. Ces deux éléments vont conduire les PEP's à percevoir un tel investissement paternel comme menaçant et dont il faut préserver la mère et le bébé. L'imminence du danger perçu va les mener à considérer qu'un bébé très calme, très zen manifeste une accommodation excessive à la situation ; d'où la décision d'écarter du père la mère et l'enfant. À l'inverse, l'inquiétude que peut faire naître chez les professionnel.le.s la perte de poids du bébé du second récit va être compensée par la capacité du père « bouleversé » à exprimer ses émotions et à reconnaître qu'il est momentanément perdu dans le soin de son enfant. En dépit des difficultés du couple à faire face à la naissance du bébé, le fait que le père sollicite et suive les recommandations des professionnel.le.s., le fait qu'il essaye également de rétablir le dialogue avec sa partenaire vont amener les PEP's à qualifier son attitude de « touchante ». Malgré les difficultés, il sera ainsi soutenu dans la construction de sa parentalité et de celle de sa compagne.

Menaçant ou touchant, l'investissement paternel semble qualifié en fonction de la place que le père laisse à sa partenaire (celle-ci demeurant l'interlocutrice principale de l'intervention) mais aussi en fonction de la capacité du père à se mettre dans une position d'écoute voire de demande vis-à-vis des professionnel.le.s de l'accompagnement.

5.3. Le rapport vécu de professionnel.le.s à Mondeville

5.3.1. Contexte de travail de l'équipe

Mondeville est située en périphérie d'une grande ville wallonne ayant connu le déclin industriel. Le logement, le chômage, la santé, le vieillissement et le pouvoir d'achat sont au centre des préoccupations des élus locaux. La part de chômeurs de longue durée dans la région est d'ailleurs sensiblement supérieure à celle de la Wallonie.

5.3.2. Récits analysés

Comme à Vertrieu, deux récits ont été choisis par les PEP's de Mondeville : l'un traite d'un père « inquiet », qui se bat pour éviter un placement de son enfant alors que la mère est sous suivi psychiatrique, l'autre se penche sur la confrontation des professionnel.le.s de la petite enfance à un père « agressif » et violent.

5.3.2.1. Papa inquiet

C'est une maman suivie dans une autre grande ville pour des problèmes psychiatriques. A son arrivée à Mondeville, elle stoppe son traitement, pensant pouvoir gérer seule ses problèmes. Monsieur et Madame ont déménagé à Mondeville où les logements sont plus accessibles, mais ils n'y connaissent personne.

Lors d'une rencontre en prénatal à la demande de ma collègue, nous arrivons en plein moment de crise. Monsieur veut que madame se fasse aider pour éviter le placement de leur enfant. Il nous explique qu'elle est violente envers elle-même, qu'elle se tape dans le ventre, qu'elle se tape la tête au mur, qu'elle a essayé la semaine précédente de sauter par la fenêtre, qu'elle boit de l'alcool. Madame rétorque que monsieur est verbalement violent et la menace. Au vu des tensions familiales, on propose à la maman de faire appel au Foyer pour femmes à Mondeville, proposition acceptée sur le moment et refusée une heure après notre départ.

Après son accouchement, en accord avec les gynécos et le service prénatal de l'ONE, la maman reste deux semaines en observation en pédiatrie, pour voir si tout se passe bien dans les soins et les liens parents-enfant. Le papa est très présent, s'occupe de sa compagne et de son bébé. A l'hôpital, il rencontre pour la première fois la déléguée SAJ. Le père demande que des choses soient mises en place pour sa compagne, signale qu'il est inquiet quand il n'est pas présent, qu'il ne veut pas laisser son bébé seul avec sa mère : sans succès. Pour leur sortie, ils ont l'accord du SAJ à condition que papa se porte garant.

Parente⁹, une asbl spécialisée dans l'accompagnement des parents en difficulté, déjà présente depuis le début de la grossesse, continue ses visites. Tout se passe bien, maman est contente et s'occupe bien de son bébé. Papa reste inquiet. A leur sortie, ma collègue m'interpelle pour organiser des visites rapidement puisque rien n'a été mis en place pour aider cette maman. En arrivant, nous assistons à une nouvelle crise : la maman veut partir, n'est pas bien, ne veut plus rester avec le père, qui nous dit avoir d'autres possibilités de logement dans une autre ville, mais que s'il part, c'est avec son enfant. On observe que le bébé reste dans sa bulle, pas dérangé ni par les cris, ni par les gestes dans tous les sens.

Une réunion est organisée au SAJ, à la demande des services intervenants. L'inquiétude de ceux-ci et du père sont expliquées à la déléguée, pas du tout inquiète. C'est la mère, après la réunion, qui décide de se présenter aux urgences, où elle reste en observation trois jours. Elle sera par la suite hospitalisée en psychiatrie.

Je fais une visite au domicile, où papa s'occupe de son bébé, assez sereinement. Un bébé éveillé, qui sourit, qui réagit et interagit. Le papa pose beaucoup de questions, demande de l'aide pour les rendez-vous avec le pédiatre. Il est inquiet parce que le SAJ veut placer son fils. Il a l'impression de ne pas être entendu. Il ne comprend pas puisqu'il est d'accord de s'en occuper et qu'il le fait bien. Il s'est même arrangé avec des amis pour son jour de travail, il est vendeur sur un marché. Aucun des services n'est au courant de ce placement, n'est inquiet concernant le lien père-enfant.

5.3.2.2. Papa agressif

Mon suivi débute en 20xx, avec ce couple. Le père est déjà suivi par l'ONE et le SAJ pour son premier enfant né cinq ans plus tôt. Il élève seul son enfant, la mère les a abandonnés. C'est un papa hyper agressif, très dur dans ses propos, qui connaît des difficultés avec son enfant. Le côté affectif n'est pas présent. Il a une forte confiance en l'ONE, où il retourne toujours dans la même consultation malgré ses déménagements. L'ONE va dans son sens, il sait à quoi s'attendre, aucun imprévu et tout le monde se plie en quatre pour lui. Par contre, au CPAS et au SAJ, il est violent envers les professionnel.le.s, verbalement et physiquement.

Un an avant mon suivi, il rencontre sa compagne actuelle, mère célibataire, avec qui il a très vite un second enfant. La situation se complique avec une réouverture du dossier SAJ pour violence conjugale. Cela se passe très mal avec le père, toujours dans le conflit. Le premier enfant de monsieur est placé parce que son père l'a étranglé. Le premier enfant de madame a aussi subi des violences physiques de

⁹ Le nom de l'asbl a été modifié.

la part de son beau-père, et a demandé à être placé pour ne plus vivre avec eux. Le dossier est repris par le SPJ¹⁰, qui n'est pas si inquiet et qui va dans le sens du père.

Les parents se séparent, la maman part en foyer avec le petit et on apprend qu'elle est enceinte du deuxième. Elle vit sa grossesse loin de monsieur. En 20xx, leur bébé naît et ils se remettent en couple. Un signalement doit être fait par la maternité mais la collègue, menacée, prend peur et se rétracte. Il n'y a donc pas de suivi SAJ pour le bébé malgré le contexte de violence connu par les services de la petite enfance.

Quand ils viennent en consultation, monsieur décide de tout. Il faut que ce soit toujours la même équipe sinon c'est une catastrophe. Il faut que ça aille vite, qu'il n'y ait pas trop de monde en salle d'attente parce qu'il n'aime pas les gens. Il crée un climat de tension dans la consultation quand il vient. C'est un père très présent, même quand il ne vient pas, il faut que tout soit fait comme il l'a décidé. Il obtient facilement tout ce qu'il veut de l'équipe, principalement du médecin : de l'argent, des vivres, du matériel.

Il contredit toujours sa compagne, sait tout mieux qu'elle. Elle laisse paraître qu'elle est soumise à l'extérieur mais ça ne doit pas être le cas dans le couple. Elle a du répondant au niveau verbal et physique. Elle domine la situation, part et revient quand elle veut, parce qu'il l'aime. Elle sait qu'il est dépendant affectivement. C'est une relation très toxique.

5.3.3. Enjeux et hypothèses

Les deux récits et par-delà l'expérience plus large des PEP's avec les pères ont fait l'objet d'une analyse approfondie au cours des MAGs réalisées avec les professionnel.le.s. Différents enjeux relatifs à l'implication paternelle ont ainsi pu être mis en évidence.

5.3.3.1. Des pères plus présents mais une persistance des rapports de genre classiques
Comme leurs collègues de Vertrieu, les PEP's constatent un accroissement du rôle du père, en termes de *place, présence* et *implication*. Selon elles, *c'est un peu plus dans les esprits de laisser la place aux pères*. La présence des pères se remarque davantage en prénatal, où ils sont *très souvent présents* chez le gynéco, mais également lors de l'accouchement et les premiers instants qui suivent.

¹⁰ Les conseillers et directeurs de l'Aide à la jeunesse, ainsi que leurs services – respectivement les services d'Aide à la jeunesse (SAJ) et les services de la protection de la jeunesse (SPJ) – apportent une aide personnalisée aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leurs familles. Ces services sont présents dans chaque division judiciaire (anciennement arrondissement judiciaire). Cette aide se décline en réorientation et en accompagnement vers les services de première ligne, en suivi en famille ou en hébergement.

Rencontrer un papa seul lors d'une visite ou d'une consultation se fait également *plus souvent qu'avant* même si cela reste encore circonstanciel : toutes les PEP's n'ont pas encore cette expérience. La présence des pères dans ce cadre est appréciée de manière générale : les professionnel.le.s capitalisent sur celles-ci pour donner des conseils visant à améliorer le bien-être de toute la famille. Les PEP's trouvent que les visites et consultations sont *vachement plus chouette quand ils sont à deux*. Cela donne *une autre ambiance aussi au premier contact, une toute autre dynamique*, et cela permet également de *voir ce qui se joue entre eux, de voir la dynamique de couple*. Elles en profitent pour *parler du couple, des moments pour se retrouver* et de la *vie à trois* qui implique de *trouver un autre rythme*.

Les PEP's de Mondeville valorisent toutefois comme leurs collègues de Vertrieu certaines formes d'implication : celles de pères « collaborateurs » et « preneurs de conseils » par opposition à des pères « revendicateurs » s'imaginant qu'ils ont « la science infuse » :

Là, quand on arrive en face d'un papa collaborant, c'est beaucoup plus simple que des papas qui sont revendicateurs, qui ne veulent pas écouter, qui n'écoutent aucun conseil, qui pensent qu'ils ont la science infuse, là c'est complètement différent mais pour des papas qui posent des questions, qui sont intéressés, qui veulent et qui sont preneurs de conseils, c'est facile ça, c'est plus, c'est facile. C'est chouette des papas.

Elles observent cette présence et cette implication paternelle accrue dans tous les milieux. Dans les milieux populaires, l'accession au statut de père peut même constituer un facteur de reconnaissance et de valorisation personnelle.

Et en fait, même pour les pères qui ont eu une histoire compliquée, qui sont plutôt précarisés, ça leur donne aussi un statut de papa. Donc ils s'investissent parfois beaucoup plus que certains pères aisés qui travaillent et euh, souvent, majoritairement. Ils s'investissent plus, ils sont vachement investis. C'est plus quand ils voient que c'est compliqué, que peut-être ils se désinvestissent mais à la base, ils sont là.

Elles remarquent aussi que l'âge du bébé influence l'implication du père, tant en famille qu'en consultation : certains pères vont avoir « peur » de s'occuper des tout-petits.

Les PEP's considèrent également que le degré et les modalités d'implication du père varient selon les cultures. Elles pointent des pères présents à leur arrivée mais qui s'en vont très rapidement. Elles ressentent *une fermeture* et n'osent pas aborder le sujet *parce qu'on sent que c'est comme ça et pas autrement*. Dans ces cas-là, elles ne parlent *quasiment pas [du père] parce que c'est très culturel que [les rôles] soient scindés comme ça*. Il se peut que dans certaines cultures la grand-mère maternelle prenne *beaucoup de place* au détriment du père, qui se trouve *mis de côté, en retrait, isolé à l'autre bout de la salle*. Il *cherche à avoir un peu [sa place] mais il est complètement mangé par la maman*.

Les PEP's remarquent ainsi que l'attitude des mères est en effet l'un des facteurs qui module fortement l'implication des pères.

Dans certains cas l'implication accrue des pères est le fruit de l'insistance des mères, à tel point que certaines *mettent la pression* s'il ne s'implique pas dès le départ. Dans ce cas, les PEP's invitent les mères à relativiser la situation, à tenir compte du fait que les mères créent un début de relation durant la grossesse et qu'il serait préférable de laisser du temps au père afin qu'il puisse trouver sa place.

Oui, [lorsque les mères disent] que le père n'ose pas le prendre, n'ose pas faire le bain, n'ose pas ci, n'ose pas là... Mais alors à ce moment-là, j'essaie quand même d'expliquer qu'elles l'ont porté pendant 9 mois, et que donc la relation est déjà quand même vachement établie, que le papa c'est la première rencontre, il ne ressentait aucune sensation et que là c'est le premier jour, faut peut-être un peu de temps.

L'évolution des rôles paternels n'est pas plus uniforme à Mondeville qu'à Vertrieu. Ce sont encore *souvent des mamans seules* qui accueillent les PEP's à domicile parce que *la plupart du temps, les papas ne sont pas là*. Soit, ils ont *repris le travail*, soit ils *se mettent en retrait*. Cette dernière attitude s'observe d'après les PEP's *en général, (chez) ceux qui ne travaillent pas* ou dans certaines familles où *culturellement*, les espaces masculins et féminins sont séparés. Il arrive aussi que certains pères *disparaissent* à l'annonce de la grossesse, quand *ils ne veulent pas les responsabilités* ou quand *il voit la logistique que ça engendre d'avoir un enfant*. Parfois, certains *reviennent après, quand l'enfant est plus grand* et *demandent à reconnaître l'enfant*. Cela implique pour les PEP's de travailler avec eux, elles font *semblant de rien* comme la maman.

Les pères sont de plus en plus présents mais les rôles genrés selon une répartition qualifiée de patriarcale semblent encore bien présents dans nos sociétés pour certaines PEP's.

Mais moi je trouve qu'il n'y a rien à faire, il y a quand même des choses qui sont ancrées. On est quand même dans une société matriarcale, fin non patriarcale. Mais où c'est la mère qui fait telle ou telle chose, et le père qui doit faire telle ou telle chose. Et trouve que c'est quand même encore d'actualité, c'est encore fort figé. C'est la maman qui doit changer les fesses de bébé, c'est la maman qui s'occupe de telle ou telle chose.

Lors de l'analyse du récit « Papa inquiet », que nous approfondirons ci-dessous, elles repèrent d'ailleurs et fustigent cette attitude dans la prise de position du SAJ. Le SAJ *bloque* la prise en charge adéquate par *incompréhension de la demande des parents* selon les PEP's. En effet, la déléguée ne semble pas s'inquiéter des crises de violence de la maman et ne prend pas le père au sérieux dans sa demande d'aide et de maintien de son rôle parental.

Le papa n'est pas vraiment pris au sérieux dans son rôle et dans le fait qu'il puisse s'occuper de son enfant à temps plein [...] C'est vrai que ça arrive beaucoup dans le

sens inverse, que la maman soit, s'occupe seule de l'enfant et que le papa soit mis de côté mais visiblement l'inverse ne marche pas, ou en tout cas, n'est pas aussi bien accepté.

Alors que le père s'occupe de l'enfant et que celui-ci semble aller mieux, le SAJ souhaite placer l'enfant lorsque la maman se fait hospitaliser. Les services de première ligne mobilisés autour de ce père « inquiet » sont mécontents de la prise en charge du SAJ.

Elles-mêmes considèrent cependant que les pères ont une *approche différente* des mères. En effet, *les papas n'anticipent pas vraiment, ils sont dans le moment présent*, ce qui pourrait expliquer en partie que certains ont peur de s'occuper de leur nouveau-né : « la première semaine, c'est trop petit » ou « c'est trop fragile, je vais le casser ». Les pères n'auraient pas non plus les mêmes inquiétudes que les mères, et seraient *beaucoup moins stressés* pour la plupart et s'intéresseraient moins à certains détails, comme le type de lait que l'enfant boit ou sa date de naissance. Les PEP's estiment également que certains pères sont moins actifs lors des visites ou consultations, parce qu'en général, ils *s'expriment moins que les femmes*. Les PEP's remarquent également que les enfants retrouvent dans les bras de leurs parents une sécurité différente. Les bras de la mère signifieraient plutôt le *réconfort* alors que les bras du père procureraient de la *protection*, notamment lors des vaccins. C'est d'ailleurs au moment des vaccins qu'elles perçoivent une sensibilité et une gestion des émotions différentes. En effet, la mère serait davantage sensible quand le père serait plus stressé.

Pour les vaccins, tu vas dans les bras de papa et quand c'est fini, tu vas dans les bras de maman. J'ai l'impression qu'il y a aussi une histoire de relation liée à la grossesse, ce n'est pas possible autrement. Pour les vaccins typiquement, on voit hein qu'il y a une montée de larmes chez les mamans dès qu'on va piquer l'enfant. [...] Le papa bien souvent, on voit qu'il y a du stress etc. mais il ne va jamais avoir [les larmes aux yeux]... la maman on le voit direct, c'est instantané, on voit que ça la blesse elle-même.

Les PEP's expliquent cette différence entre père et mère dans la gestion des émotions par des aspects physiologiques (le lien construit pendant la grossesse) mais aussi par les représentations véhiculées en société, selon lesquelles *un homme, ça ne pleure pas* ou encore *l'homme est plus fort que la femme*. Par conséquent, elles sont *beaucoup plus attendries par un père*, plus émues face à son histoire, alors que pour *une maman seule, on se pose limite pas la question, c'est une « maman courage »*.

Une dernière différence entre homme et femme évoquée par les PEP's concerne la gestion de la violence. Ce point sera abordé en fin de chapitre.

5.3.3.2. Des stratégies réflexives pour intégrer les pères

Face à cette diversité des configurations familiales et du rôle paternel, les PEP's de Mondeville déploient plusieurs stratégies : une attitude générale de réflexivité et de flexibilité, l'inclusion verbale

et non verbale des pères dans les consultations, la mobilisation de compétences interculturelles, l'emploi de jeux de rôles, l'utilisation de leur expérience personnelle pour suppléer l'absence de référents parentaux.

Premièrement, elles mobilisent une attitude réflexive à l'égard de leurs propres interventions qui semble leur permettre de penser le rôle des pères de manière souple. Il arrive ainsi que certains pères soient plus stressés et *prennent plus de place que la maman* ou, à l'inverse, se retrouvent *mis de côté* par la mère. Lors de ces situations, les PEP's se questionnent quant à la place du père.

J'ai déjà eu une situation où le papa prenait plus de place que la maman, et avait tendance limite à faire taire la maman parce qu'il était très angoissé. Et mon premier réflexe quand même, c'est de me recentrer sur la mère. J'ai pris du recul par rapport à ça parce que je me dis : au final, il a autant le droit de poser des questions et d'être stressé qu'elle.

C'est un papa qui m'a remis en question en me disant « Je suis stressé, je ne vois pas à quoi je sers, je ne vois pas ce que je fais ici, madame donne le sein donc moi je ne sais jamais donner le biberon [...] Moi, j'aimerais bien être plus investi, mais dès que j'ai le petit dans les bras, il pleure, il veut sa maman ». Et donc en fait, j'ai senti qu'il était vraiment mis de côté quoi [...] C'est ce papa-là qui m'a mis la puce à l'oreille en me disant : c'est vrai que je ne parle jamais du père.

Elles sont sensibles au fait que le milieu de la petite enfance demeure peu propice à l'implication des pères : un milieu féminin, où les professionnel.le.s sont majoritairement des femmes, et où les sujets de discussion sont également qualifiés par les PEP's de *clairement féminins, des sujets qui ne concernent pas vraiment les pères*.

Il faut quand même aller les tirer parce que, en fait, c'est rare qu'ils viennent d'un coup poser des questions. Mais bon j'essaie un peu de me mettre dans leur situation. Souvent on est quasiment que des femmes [PEP's], donc on arrive en tant que femme. On parle de la grossesse qui est un sujet bah clairement féminin pour le coup, on parle d'accouchement (comment elle va ?), l'allaitement. Donc tout ça, sont des sujets qui ne les concernent pas vraiment. [...] on ne s'intéresse pas souvent à eux quoi, c'est que des sujets de femmes et c'est vrai qu'ils sont là mais... [...] Et même dans les brochures, on ne parle pas souvent du père non plus. On commence seulement à mettre des photos de papa. C'est récent.

Les PEP's de Mondeville considèrent aussi que la flexibilité et la capacité d'adaptation sont au cœur de l'exercice de leur métier.

C'est vrai qu'on arrive souvent avec un paquet de théories mais moi je les mets de côté et j'essaie de voir un peu à ce moment-là qu'est-ce qu'il faut faire. [...] C'est vraiment s'adapter un peu à la personne à qui on a en face de nous, [...] écouter, essayer de conseiller, réorienter, fin vraiment partir de ce qu'ils disent eux, voilà.

Elles estiment important de tenir compte des besoins et demandes des parents, de ce qu'ils veulent et des difficultés qu'ils rencontrent. Cela leur permet de faire passer de manière *plus efficace* certains

messages auprès des parents. Si le développement de l'enfant est sain, les PEP's se contenteront de délivrer des conseils tandis que si le développement est plus problématique, elles en discuteront davantage avec les parents, en *pointant les attitudes et comportements néfastes*. Elles n'hésitent pas d'ailleurs à se référer à la théorie pour donner un cadre aux parents.

Une deuxième stratégie consiste à *investir au maximum les papas qui sont là ou pas loin*, en leur parlant, en leur posant des questions sur leur rôle dans la famille, ou simplement en les incluant dans la conversation par le regard.

Moi j'ai eu un papa, c'étaient les sujets bien féminins et à la fin, il m'a dit « ah vous pouvez revenir parce que vous m'avez intégré dans la conversation » et ça, ça m'avait marqué. Je ne lui avais pas parlé, en fait mais pendant la discussion je le fixais tout autant que la maman [...] et donc c'est vrai que ce n'est parfois même pas lui poser une question directe mais simplement le regarder et voir qu'en fait, ils sont à deux sur le canapé et pas qu'une...

Les PEP's mentionnent en troisième lieu les connaissances qu'elles ont acquises au travers de leurs expériences avec des familles de cultures très diverses, ce qui leur permet d'accepter les différences et d'interagir plus efficacement avec les parents. De manière générale, elles acceptent et s'adaptent aux demandes de la famille. Les limites à cette flexibilité sont fixées d'abord par le développement adapté de l'enfant.

On sait que les enfants turcs sont des enfants rois. On sait que des enfants africains doivent être autonomes le plus vite possible. Ce genre de choses tout ça, on les sait – au fur et à mesure de notre expérience en fait. Et donc, on regarde quand même par rapport à l'évolution, bah souvent, à ce moment-là, psychomoteur de l'enfant. Ou alors le poids. Par exemple si l'enfant à zéro limite au niveau de l'alimentation et qu'il commence à grossir. Bah s'il ne grossit pas, pour le coup on ne va rien dire. On va regarder ce qu'il mange. S'ils nous disent qu'il mange ça, ça, ça, on essaie quand même de redonner un peu de théorie. On essaie de voir ce que les parents veulent, moi j'essaie de voir ce que les parents veulent. Si par exemple, le papa dit : « oh, l'enfant va toujours dormir avec ma femme ». [On lui demande] : « Et vous, vous avez envie qu'il ne dorme plus avec votre femme ? ». [Quand il répond :] « Non je m'en fous ». [On lui rétorque :] « Bah alors... »

La notion de respect mutuel est une autre limite à cette flexibilité face aux différences culturelles. Elles estiment qu'il y a *des choses qui sont culturelles et tout à fait respectables et où les gens sont dans le respect avec nous aussi*, ce qui permet que *tout se passe très bien*. Quand il n'y a pas de respect en revanche, elles se sentent impuissantes : « *on ne sait rien faire* ».

Elles adoptent en quatrième lieu *des stratégies de valorisation*, tant pour le père que pour la mère. Certaines utilisent une sorte de *jeu de rôle* avec les parents, afin de *revenir sur les basiques et essayer de les retoucher là où ils vont devoir faire un petit peu d'effort*. Cette technique nécessite de bien connaître et de *cerner un peu les personnages*.

« Il suffit de s'adapter un peu à leur langage et à leur manière de faire, fin [rires] prendre un peu leur manière de parler. Si on a quelqu'un d'un peu cash devant nous bah essayer de faire la même chose, et souvent ça marche... »

Une cinquième catégorie de stratégies mise en œuvre par les PEP's consiste à mobiliser leur propre expérience personnelle en tant que mères et épouses pour suppléer l'absence de référents parentaux de certaines familles. Beaucoup de ces familles en situation précaire n'ont pas de *référentiel parental*, et créent une relation avec les PEP's au sein de laquelle celles-ci deviennent leur *référente maternante*, leur *repère*, leur *ancrage*. Souvent, elles utilisent leur propre histoire et expérience personnelle dans leurs interactions avec les familles. Elles expliquent, principalement aux mères, ce qu'elles vivent dans leurs familles, les difficultés qu'elles rencontrent, leur « *vie normale* ».

Ah, on devient souple [rires] combien de fois j'ai dit « est-ce que vous avez un mari normal ? » ; « C'est quoi un mari normal ? » ; « Bah, vous mettez une chose à monter à l'étage sur l'escalier, il la contourne. Vous lui demandez un truc, il ne le fait pas » ; « Est-ce que vous devez les féliciter vraiment quand ils ont fait ça ? » et ça les soulage du coup. [...] Mais c'est vrai que normalement dans notre métier, on ne peut pas parler de notre vécu mais il est important d'en parler parce qu'ils comprennent qu'on vit aussi certaines réalités qui ne sont pas toujours roses, malgré qu'on travaille, malgré qu'on a une bagnole, malgré que...

Elles acceptent ce rôle de référent parental, où elles estiment être vraies et justes dès le début. Etablir une relation sur des bases claires leur permet d'intervenir et de recadrer le parent plus facilement, sans *tourner autour du pot*. Dans ces familles, le tutoiement, bien qu'il soit débattu par l'ONE, leur permet également de *dire plus facilement les choses*. Elles essaient de faire *relativiser* les parents, *de les déculpabiliser aussi* et de les encourager. *L'humour est fort utilisé* pour faire passer un message.

Dans ce contexte, l'inclusion de médecins masculins de l'ONE peut également selon les PEP's avoir un rôle important auprès des pères : ceux-ci partagent leur propres expériences en tant que parent. Ça permet aux parents d'avoir « *une autre vision* » et des conseils d'autres parents.

Il prend aussi son rôle de père, non plus de médecin [...] Et donc ça consolide disons parfois l'avis [...] c'est vrai que ça donne aussi une autre vision et le médecin prend aussi sa place, non plus de médecin mais aussi de père, dans sa vie privée, sans pour autant en parler énormément. Il venait quand même avec sa propre expérience pour conforter un petit peu justement les angoisses qu'ils pouvait ressentir des nouveaux pères devant lui quoi.

Les cinq stratégies mises en évidence ci-dessus lors de la MAG ne sont cependant déployées par les PEP's que dans un contexte de respect mutuel, or il arrive parfois que celles-ci soient confrontées à des pères sur la défensive, agressifs ou même violents.

5.3.3.3. Quand les PEP's sont confrontées à l'agressivité des pères

Les PEP's de Mondeville témoignent devoir régulièrement faire face à l'agressivité de certains pères, envers les mères, les enfants, mais aussi envers elles-mêmes, au point de provoquer dans certains cas la peur d'effectuer des visites à domicile. Les PEP's disent avoir davantage peur des hommes que des femmes en raison de leur force physique, de l'imprévisibilité et de la plus grande fréquence des cas de violence chez ceux-ci. Les PEP's estiment également qu'il est plus facile de gérer la violence d'une femme : elles parviennent plus facilement à la calmer, à la raisonner voire à la conscientiser.

D'après l'expérience des professionnel.le.s, cette violence touche tous les milieux sociaux, même si elle est plus visible dans les milieux populaires. La banalisation de la maltraitance dans ces milieux est un premier facteur permettant d'expliquer cette visibilité plus forte.

Il y a moins de honte peut-être aussi de parler de maltraitance de la part du conjoint. Peut-être qu'ils ont vu ça aussi dans leur enfance, que c'est un peu banalisé finalement »

Les modes de communication au sein de ces milieux et la proximité comme la fréquence des contacts avec les PEP's sont également invoqués pour rendre compte de ce phénomène. Les PEP's expliquent que les familles précarisées ont *moins de filtres*, parlent *plus facilement*, sont *plus naturels et spontanés*. Souvent, elles vont davantage en visite dans ces familles, pour un suivi plus fréquent, ce qui leur permettent de pouvoir observer les dynamiques familiales et de créer un lien avec les parents. Prce qu'elles sont principalement les seules professionnelles en contact avec eux, il se crée *une relation unique avec la PEP*. Elles deviennent ainsi leur référente, *l'oreille attentive* à laquelle les parents peuvent se confier et raconter leur histoire, leurs problèmes. Les parents issus de ces familles ne connaissent pas bien les missions de l'ONE et considèrent que les PEP's sont « *là pour tout* ».

A contrario, dans les milieux moins précarisés, voire favorisés, il semble aux PEP's que les violences sont *plus cachées, plus insidieuses*. Souvent, l'enfant va bien, les PEP's voient moins souvent ces familles, ont moins de liens et observent moins de choses. Les parents ne s'éloignent pas dans leurs consultations avec les PEP's du sujet principal, à savoir leur enfant.

On va beaucoup plus aller en visite chez des familles précarisées plusieurs fois, que chez des familles où tout va bien ou finalement, ils n'ont pas de questions, ils vont aussi chez un pédiatre. Là, on aura moins l'occasion d'aller en visite et ce n'est pas 5 minutes en consultation qui vont nous alarmer si l'enfant va bien et que l'alimentation est bonne sauf si la maman a un cocard, ça ne va pas nous, on ne va pas creuser beaucoup plus quoi.

Le deuxième récit analysé au cours de la MAG rend compte d'une situation où l'extrême agressivité du père débouche sur une impasse en termes d'intervention et sur des ressentis difficiles à supporter pour les PEP's.

Le père est défini par les PEP's comme *hyper agressif*, n'ayant *aucune limite*, violent verbalement et physiquement, que ce soit envers sa compagne, leurs enfants ou toute personne rencontrée. Des qualificatifs tels que « *antisocial* », « *homophobe* » et « *raciste* » ont également été évoqués en lien avec les comportements cités. Il instrumentalise les ressources matérielles et financières de l'ONE, pose des exigences et obtient satisfaction par la force : *Faut que ça aille vite, faut que ce soit le médecin qu'il a choisi, faut pas trop de monde en salle d'attente.*

L'attitude du père est unanimement condamnée par les PEP's qui trouvent *interpellant*, voire *inadmissible* d'assurer les consultations dans ces conditions, pour elles-mêmes mais surtout pour les autres usagers.

Je trouve ça dingue, le climat de terreur qu'il met en place. [...] Le problème, c'est pas par rapport à nous, c'est plus par rapport aux autres mamans. C'est très stressant.

Elles ont cependant ici également développé des stratégies pour rester en contact dans les meilleures conditions possibles avec la famille : supprimer les visites à domicile, tout anticiper, *ne pas montrer qu'on a peur*, rester en *vigilance non-stop*, diriger vers d'autres services.

Pour préserver leur propre sécurité, elles ne font plus de visites à domicile et reçoivent la famille uniquement en consultation, une fois par mois. Quand elles ont repris le dossier, elles ont essayé de *remettre le cadre mais c'est très compliqué, du fait qu'il a été habitué comme ça et qu'il est très difficile de revenir en arrière avec ce genre de personne*. Dès lors, les PEP's *anticipent tout, quitte à être dans un état de stress permanent*. Plusieurs fois dans leurs discours, les PEP's ont affirmé qu'il ne fallait *pas montrer qu'on a peur, pas du tout montrer qu'on est angoissé*. Elles affirment l'importance du non verbal dans leur métier, qu'il importe de contrôler. Certaines sont *en vigilance non-stop, méfiantes* dans certaines rues, auprès de certaines familles, dans certains milieux dans lesquels elles effectuent leurs visites à domicile.

Il arrive que les PEP's soient prises à partie en voulant protéger la victime des violences, voire menacées de mort par l'agresseur. Dans de tels cas de figure, leur seule ressource est de faire appel à *des services compétents* (SAJ, police, etc.), d'appeler la police pour porter plainte et d'en référer à l'ONE. Elles disposent d'un soutien de la part de leur hiérarchie mais celui-ci se cantonne en général à la suspension des visites à domicile.

5.3.4. Discussion préliminaire

Les PEP's de Mondeville constatent à l'instar de leurs collègues de Vertrieu une plus grande implication des pères, dans tous les milieux socio-économiques qu'elles sont amenées à rencontrer. Cette implication va cependant être modulée en fonction de l'âge de l'enfant, des référents culturels familiaux et du rôle de *gatekeeping* endossé par la mère. D'après leur expérience, dans un grand nombre de cas, les rôles parentaux demeurent d'ailleurs encore largement définis par des normes de genre empruntées au modèle patriarcal. Les mères sont encore très majoritairement seules dans les consultations comme dans les visites à domicile. Certains services qui accompagnent les enfants et les familles continuent à proposer des solutions fidèles aux modèles traditionnels comme le montre le récit sur le père « inquiet » suite à l'hospitalisation de la mère de voir son enfant placé par le SAJ, en dépit des soins qu'il lui prodigue. Les PEP's elles-mêmes considèrent que les pères adoptent une approche différente des mères et que cela questionne leurs pratiques.

Elles ont partagé dans le contexte des MAGs les stratégies qu'elles ont développé au fil du temps sur le terrain pour faire face à la diversité des modèles familiaux tout en impliquant les pères. Au premier rang de ces stratégies, la réflexivité sur leurs pratiques et la souplesse à l'égard des modèles parentaux semblent leur permettre d'engager un dialogue efficace avec les familles. L'inclusion verbale et non verbale des pères dans les consultations, la mobilisation de compétences interculturelles, l'emploi de jeux de rôles, l'utilisation de leur expérience personnelle pour suppléer l'absence de référents parentaux figurent également à l'arsenal des moyens déployés lorsque les conditions d'un respect mutuel sont réunies.

Ces conditions sont cependant régulièrement mises à mal puisque les PEP's décrivent des situations où l'agressivité des pères à l'égard de leur famille et des PEP's elles-mêmes rend la coopération délicate, particulièrement lors des visites à domicile. Le climat de violence dans certains quartiers ou dans certaines familles engendre de la peur, de l'anxiété, de l'hyper-vigilance de la part des PEP's. Même si les celles-ci sont également parfois agressées par des femmes, elles se sentent plus en insécurité face à la violence masculine en raison de la force physique des pères, de la plus grande fréquence des actes de violence chez ceux-ci, et de l'imprévisibilité qu'elles perçoivent dans leurs réactions. Même dans ces situations, les PEP's tentent cependant de maintenir l'accompagnement en anticipant, en contrôlant leur non verbal, en maintenant une vigilance constante. Les moyens à disposition pour faire face à ces situations sont peu nombreux et l'arrêt du suivi, partiel (cessation des visites à domicile) ou total est parfois la seule issue.

5.4. Le rapport vécu de professionnel.le.s à Brüssel

5.4.1. Contexte de travail de l'équipe

Brüssel est une des 19 communes de la Région bruxelloise. Elle est très diversifiée sur le plan culturel puisque près de la moitié de sa population est de nationalité étrangère. Les différents quartiers qui la composent sont également très contrastés sur le plan socio-économique.

5.4.2. Récits analysés

Les PEP's de Brüssel ont à leur tour choisi deux récits correspondant à leur vécu du rapport aux pères. Le premier d'entre eux raconte l'histoire d'un père devenu « Papa malgré lui » à la suite de la disparition de sa femme. Le second intitulé « Homosexualité et parentalité » décrit un père très investi dans le partenariat avec les professionnelles de l'ONE.

5.4.2.1. Papa malgré lui

*C'est un couple originaire de l'étranger. Le père est en Belgique depuis une vingtaine d'année, la mère est arrivée quelques années plus tard. C'est leur premier enfant, mais je n'ai jamais vu les parents, jusqu'au jour où le père m'appelle. Complètement **paniqué** et perdu, le père m'explique que sa femme est décédée dans un accident en retournant dans son pays d'origine et qu'il se retrouve seul avec son enfant de 1 an.*

En rentrant un soir après le travail, il retrouve son bébé seul dans son parc, aucune trace de la mère. Il téléphone à sa femme, aux services de secours, aux hôpitaux, à la famille, personne ne sait ce qu'il s'est passé. Ce n'est que quelques jours après qu'il apprend que sa femme est décédée.¹¹ Il est désemparé, sous le choc. Sa femme allaitait encore et il ne s'est jamais occupé de son bébé jusqu'à présent. J'ai commencé un suivi régulier, il faut tout lui expliquer. Il pose beaucoup de questions, ne comprenant pas pourquoi son enfant pleure autant et refuse de se séparer de lui. Il est partagé entre son travail et son enfant, ne pouvant pas le laisser tout seul. Il y a très peu de solutions pour cette famille. Le père ne connaît pas beaucoup de monde dans le quartier et il n'a pas de famille en Belgique. Il a réussi à changer ses horaires pour travailler en journée, et laisser son enfant en pré-gardiennat. Ça s'est très mal passé, son enfant refusant de se séparer de lui. Cet enfant ne sait pas parler. Même quand il vient en consultation, il ne se détache pas de son papa, il reste agrippé à lui. L'enfant est en pleurs constamment, on ne sait pas comment l'aider en fait.

¹¹ Les PEP's n'en savent pas davantage sur le décès de la mère que ce qui leur en a été dit par le père et qui figure dans ce résumé. Cette méconnaissance des circonstances précises de la disparition de la mère leur cause d'ailleurs un certain malaise.

Après mon retour de congé, je n'ai plus de nouvelles. Je l'appelle, sans succès. Puis, enfin je l'ai au téléphone et il me dit qu'il y a eu un problème. Il a commencé à faire beau, il a ouvert la fenêtre, son enfant a escaladé et est tombé. Ça c'était vraiment difficile pour lui, pour moi, pour tout le monde. L'enfant est resté hospitalisé longtemps. Finalement, l'assistante sociale de l'hôpital a décidé avec le père d'un emménagement dans une maison intergénérationnelle. Il est vraiment bien aidé là-bas. Je le croise encore dans la rue, tous les deux vont bien et son enfant n'a pas de séquelles de sa chute.

5.4.2.2. Homosexualité et parentalité

C'est le papa qui a pris contact par téléphone pour demander un entretien avant la naissance de leur enfant, en me disant « nous sommes deux papas et nous allons avoir un enfant ». Il est venu un matin, pas stressé mais il se pose beaucoup de questions. Tous les mots ont leur importance, tous les mots sont posés, très détachés. Je sens une certaine solennité. Ayant déjà reçu des informations et des conseils par ses collègues, ses attentes concernent plutôt les vaccins, notre rôle à l'ONE, d'autres informations données au préalable et les outils qu'on donne aux parents ici. Comme cet enfant va naître à l'étranger d'une mère porteuse, le père est désireux de savoir comment obtenir le carnet de l'enfant sans connaître la date de naissance et tous les examens réalisés en maternité, pour être sûr que l'enfant pourra rentrer avec eux, je l'ai plus senti comme ça. Il est très preneur d'informations, de connaître tout ce qui est proposé comme accompagnement.

A son retour, il est déjà très papa-poule. Il prend son bébé très affectueusement, il le regarde, il est beaucoup en lien avec le bébé. Au début, il vient beaucoup pour des soins, soucieux d'avoir le bon médicament ou le bon produit, quitte à retéléphoner à la pharmacie au besoin. Il a expliqué qu'il a un ami pédiatre mais qu'il préfère venir à l'ONE pour avoir des conseils, des informations supplémentaires. Il demande beaucoup, met en place les conseils et fait un retour quand il voit les résultats.

Par contre, sur le reste, il est discret. Je sais qu'il est employé mais je ne sais rien de son compagnon, qui n'est jamais venu à la consultation. Il a confirmé que son enfant a beaucoup de référents maternels, que l'enfant voit régulièrement. Il est toujours dans l'échange, principalement sur le médical, soucieux de bien faire. Il tient à assister à tous les rendez-vous et à en reprendre.

5.4.3. Enjeux et hypothèses

Les deux récits « Papa malgré lui » et « Homosexualité et parentalité » ont servi de tremplin aux réflexions des PEP's : signification de l'évolution du rôle des pères, identification de profils d'implication paternelle et impact sur les pratiques et les modalités d'intervention des PEP's.

5.4.3.1. L'implication des pères : un effet de mode ou un processus à accompagner ?

À l'instar de leurs homologues de Vertrieu et Mondeville, les PEP's de Brüssel observent que le rôle du père évolue : autrefois principale figure *d'autorité* et investi d'un rôle *financier*, le père d'aujourd'hui serait *plus affectif, plus présent*, communique davantage avec l'enfant, *répond aux soins* et prend son *congé parental*. Elles observent une certaine participation des pères, notamment dans la prise de contact à la sortie de la maternité. *Ces dernières années, [...] ce sont les papas qui prennent rendez-vous, qui prennent contact et qui sont présents à la visite aussi*, ce qui confirme l'évolution du rôle du père dans une certaine mesure.

Les PEP's *adorent* quand les papas sont intéressés, elles sont *pour que le papa soit là* mais elles s'interrogent : *est-ce qu'on a le droit d'imposer cela ? Est-ce que certains ne se sentent pas obligés d'être présent, de tenir un rôle dont ils n'ont pas envie ? Est-ce que les papas sont prêts à prendre cette place-là, même si on la leur donne ?*. C'est une tendance qui leur semble « *à la mode* ». Elles jugeraient *choquant* d'obliger les pères à s'investir. Par contre, elles vont *tenir compte des envies et des demandes des parents, les accompagner, essayer de créer un climat pour qu'ils aient envie*.

Outre le fait que les PEP's n'ont pas l'habitude que le père prenne une telle place, elles attribuent un rôle prépondérant à la mère et estiment que dans un tel cas de figure *il faut aussi que la mère puisse se mettre en retrait* et accepter les initiatives du père même si leurs méthodes sont différentes.

Or selon certaines PEP's de Brüssel, être un parent compétent, c'est un *savoir-être* et un *savoir-faire inné* : être présent dans la communication, dans les activités et être rassurant. C'est aussi avoir des *habiletés à prendre en charge l'enfant* et à *s'informer*. C'est également pouvoir s'adapter *aux besoins de l'enfant et à son développement*. Les compétences paternelles seraient différentes des compétences maternelles dans ce registre. Selon ces membres de l'équipe, celles de la mère sont *naturelles* : quand elle accouche mais aussi lors d'une adoption. Alors que celles du père ne le sont pas, *comme si la paternité devait s'apprendre*. Elles remarquent également que les pères ont tendance à avoir « *une démarche plus scientifique* », s'intéressent à d'autres aspects du développement de l'enfant : « *Ce n'est pas le copier-coller d'une maman* ».

La complémentarité des rôles paternel et maternel se marque également dans le comportement des enfants selon ces mêmes participantes de la MAG. En effet, elles ont remarqué que lors des vaccins, si les deux parents sont présents, l'enfant se tournerait davantage vers le père, *un peu comme si papa représentait la force, l'autorité, comme si papa allait mieux protéger que maman*. Elles reconnaissent cependant qu'il existe aussi des pères *très sensibles*, qui sortent lors des vaccins. Cette attitude ne semble pas être acceptée par certaines PEP's :

Ah ça m'énerve, ça ! D'entendre ça, les papas, d'entendre « je vais me sentir mal », « Non, je ne veux pas voir ça, c'est dur pour moi ». Et la mère qui doit tout faire quoi. Allez : « T'es un homme, t'es fort, t'es là pour protéger ta femme et tes enfants ! Allez debout ! ».

D'autres participantes ne partagent pas cet avis. Elles estiment qu'en règle générale, leur travail est de valoriser les compétences des parents, d'autant plus dans les situations de vulnérabilité. Elles ne sont pas là pour évaluer les compétences ni pour les juger. Elles privilégient le soutien à la parentalité et si nécessaire, le développement des compétences défaillantes. Le rôle de la PEP dans cette construction de la parentalité se travaille au quotidien, tant par l'observation de l'équilibre du couple que par une grande tolérance et une grande capacité d'adaptation.

Ces participantes-là sont en demande d'évolution sur le plan administratif. En effet, elles trouveraient logique de faire évoluer les termes papa-maman vers des termes moins genrés du type « *parent – coparent* ». Elles remarquent qu'il n'y a de la *place que pour un numéro de téléphone* dans les formulaires et que la seule information relative au père est sa date de naissance.

Dans le document, il n'y a que la case « niveau d'enseignement de maman ». Y en a parfois [parmi les pères] qui disent : « et moi ? » (Rires). Quand ils sont présents tous les deux, ça me gêne un peu de poser cette question. Parfois, je demande au papa et je fais semblant de cocher. (Rires)

D'autres PEP's rétorquent au contraire que l'ajout des informations supplémentaires concernant le père et l'adaptation des documents demanderait *trop de temps et plus de cases à remplir*.

5.4.3.2. Profils d'implication paternelle et priorisation du lien mère-enfant

Les séances de MAG's avec les PEP's de Brüssel ont également débouché sur une typologie des profils d'implication paternelle. Cette typologie empirique a ensuite été confrontée à celle de Wall et al (2011), afin de la comparer aux expériences des PEP's. Les professionnel.le.s ont par ailleurs réfléchi aux causes et aux impacts sur leurs propres pratiques, de ces différents profils d'implication.

Aux deux extrêmes du continuum construit empiriquement, ont été placés d'une part le père « *jamais vu* » et d'autre part le père « *très demandeur* », *présent*.

Entre ces deux pôles d'engagement figure le père qui « *n'est pas souvent là* », comme le *papa-chauffeur [qui] attend dans la voiture* ou celui qui reste *en retrait* lors des ateliers ou *dans la pièce d'à-côté*.

De telles attitudes de retrait paternel peuvent s'expliquer selon les PEP's de différentes manières. Certains pères *profitent du congé de paternité pour sortir* afin de laisser la mère et son entourage *entre femmes*. D'autres *n'osent peut-être pas être présents* ou ne s'investissent pas dans la relation avec le bébé, par *peur de le laisser tomber, de mal faire* ou parce qu'il leur semble *trop petits*. Le caractère

très *féminin des consultations ONE* pourrait également jouer un rôle dans le retrait paternel : il est difficile pour certains pères *d'arriver au milieu de toutes ces femmes*.

C'est un milieu très féminin en tout cas. Donc pour certaines nationalités, effectivement, arriver au milieu de toutes ces femmes-là... On a un atelier-lecture, les papas restent souvent en retrait. Ma bénévoles fait ça de façon super bienveillante, mais [le père participant] reste sur son GSM là-bas dans le coin. Il ne vient pas se mêler au groupe.

Intégrer davantage d'hommes dans les équipes de PEP's ou parmi les médecins ne constitue cependant pas une solution adéquate pour leur public d'après les PEP's. Selon certaines d'entre elles, un tel dispositif aurait plutôt l'effet inverse à celui recherché dans la mesure où des pères interdiraient à leur femme de venir en consultation ou viendraient eux-mêmes pour contrôler ce qu'il s'y passe.

Cette situation amène à une quatrième figure de l'engagement paternel : le *papa contrôleur*. Différents comportements peuvent caractériser ce profil du père qui souhaite *tout contrôler* : quand les mères ne comprennent pas le français et que les pères « *ne traduisent pas tout* » ; quand il se montre infantilisant à l'égard de sa compagne, quand ils veulent *tout prendre en charge* et quand ils sont *tout le temps-là*.

Les PEP's ont également identifié ceux qui « *sont vraiment papas* » : ce sont ceux qui *posent des questions*, sont *très investis lorsque l'enfant est désiré*, *font tout et aident dans l'éducation*, sont *toujours présents aux consultations et aux visites*. Ils font preuve d'une certaine forme de *rigueur* et de *ténacité*. Les PEP's reconnaissent cette figure paternelle dans le deuxième récit, celui intitulé « Homosexualité et parentalité » : le père était très investi *comme s'il devait prouver qu'il est un bon père, plus que les autres*.

Dans les pères qui viennent seuls à la consultation, elles différencient ceux qui viennent parce qu'ils s'investissent beaucoup, de ceux qui viennent parce que la mère ne pouvait être présente. Le premier type prend son rôle *tout à fait à fond*, sait répondre aux questions, prend un congé parental. Alors que le second type s'en réfère à sa femme pour répondre aux questions, vient *avec un copion* et les PEP's remarquent le caractère occasionnel de leur présence en consultation. Elles observent cette différence avec les grands-parents également. Ceux qui ont l'habitude de garder les enfants connaissent tout des activités de l'enfant alors que ceux qui ne sont là que pour la consultation présentent également *une check-list de questions*.

Les PEP's reconnaissent qu'une mère absente les inquiète directement, alors que l'absence ou le retrait du père ont tendance à être banalisés.

Je pense à une situation, quand le papa ne vient plus à la consultation, même si on sait qu'il ne travaille pas, je ne vais pas demander où est le papa. Mais moi j'ai eu

un cas avec une maman très jeune, [...] c'était toujours le père qui venait à la consult'. (Rires et approbations) Alors là directement, ça inquiète : est-ce qu'elle est séquestrée ? Je ne saurais pas dire pourquoi ça nous inquiète plus. Alors là je demande après la maman : « Qu'est-ce qu'il se passe ? Est-ce qu'elle va bien ? Est-ce qu'elle va venir ? ». Je ne saurais pas dire pourquoi. [...] Tandis que si le papa vient pas... [...] On va jamais dire à la maman « et si le papa venait ? ». Fin, je sais pas (rires)

Quelles seraient les raisons qui poussent les professionnel.le.s à agir différemment selon le parent présent ? Pour certaines, *c'est très difficile à demander*, cela peut même *paraître un peu intrusif* de questionner l'absence du père. Pourtant, elles interrogent sans plus d'état d'âme le père quand la mère est absente.

La majorité des membres de l'équipe de Brüssel reconnaissent qu'elles accordent la priorité au lien mère-enfant. Les PEP's se focaliseraient plus sur celui-ci, *parce que généralement, les papas travaillent et même s'ils sont investis, [...] ils n'ont quand même pas le même temps à consacrer à l'enfant*. Elles expliquent également l'intérêt de se concentrer sur les mères par l'attention à porter au baby blues et à la dépression postnatale. Elles rencontrent des pères qui *ne trouvent pas leur place, parfois un peu jaloux* mais pas de dépression postnatale : peut-être, reconnaissent-elles, *parce qu'elles les voient moins longtemps*.

La *réforme* qui a *fort changé* leur profession serait un autre motif pour se concentrer sur le lien mère-enfant. Les PEP's n'ont que 12 minutes à consacrer par enfant en consultation, ce qui les pousse à fixer des priorités dans les sujets abordés.

12 minutes la consultation, 12 minutes les vaccins, et il faudrait parler du père ?
[Rires]

Nous avons également discuté de la typologie des pères de Wall et al (2011), afin de la comparer aux expériences des PEP's.

Quand il s'agit d'un père « *conjoint* », c'est-à-dire qu'il priorise sa vie de famille et *partage conjointement* les tâches, les PEP's entretiennent *naturellement la même relation qu'on peut avoir avec la mère*. Certaines participantes à la MAG *encouragent* le père qui *s'investit* alors que d'autres n'en voient pas l'intérêt.

Encourager le père : alors que la mère elle fait ça tout le temps (rire) !

Quand il s'agit d'un père « *soutien* », qui participe à la vie de famille et soutient sa femme dans son rôle, les PEP's le félicitent et l'encouragent davantage. Elles restent cependant dubitatives sur la qualité (*il n'a pas l'habitude*) et la durée de l'engagement :

Mais je ne sais pas si à long terme, il va le faire. Il fait ça vraiment au début parce que la mère a un très jeune bébé et qu'elle est fatiguée.

Parfois, les PEP's rencontrent des pères dont les responsabilités professionnelles importent plus que de s'occuper des enfants, rôle laissé à la mère. Ce sont les pères « *désengagés* », qui adoptent un rôle d'*autorité* envers leurs enfants. Certains pères reconnaissent qu'ils sont là *juste pour travailler et ramener des sous*. Les PEP's perçoivent cette parentalité assez positivement, comme *un équilibre, [dans lequel] la mère sait que son mari travaille beaucoup et qu'il ne sait pas l'aider*.

Oui, un peu comme chacun son métier. Moi mon métier, c'est de m'occuper de mes enfants et lui son métier, c'est d'aller à l'extérieur et de ramener de l'argent. Comme si c'était deux métiers différents.

Selon elles, on retrouve ce cas de figure dans toutes les couches sociales. Dans certaines des familles plus à l'aise financièrement qu'elles accompagnent, elles s'entretiennent parfois uniquement avec la nounou. Leur accompagnement ne change en rien, puisqu'elles remarquent que le lien d'attachement se fait également avec celle-ci. Par contre, elles sont plus vigilantes à *mettre un maximum dans le carnet, comme ça si la maman a envie de voir ce qui a été dit*, elle peut obtenir les renseignements directement.

Pour les pères carriéristes, qui ne s'impliquent qu'occasionnellement ou pour une tâche spécifique, ce que Wall appelle « *paternité condensée dans le temps* », il semblerait que les PEP's en rencontrent fréquemment. Ils sont identifiés comme « *papa copain [plutôt] qu'un papa autoritaire* », qui laissent « *le sale rôle à la maman* », pour ne profiter que « *des moments privilégiés* » avec l'enfant.

Elle, elle est gendarme et même vis-à-vis de l'enfant, ça peut être « maman, elle est sévère mais avec papa, on joue, on s'amuse. Maman crie tout le temps ».

Enfin, quand les mères sont carriéristes et que le père décide de s'occuper des enfants et des tâches ménagères, il entre dans la catégorie de Wall labellisée « *père au foyer* ». Les PEP's sont majoritairement d'accord entre elles pour estimer que ce modèle de paternité est ponctuel : les pères ne restent au foyer habituellement que sur une période plus ou moins définie allant de quelques mois à deux ans. Selon elles, ces pères vivent très bien leur paternité, *leur image masculine* même s'ils se *justifient parfois pour l'entourage*.

Et la femme qui travaille, elle va dire « oui, c'est le papa qui reste à la maison », elle voit ça positivement, donc elle le valorise aussi et lui il vit ça très bien et la femme aussi.

Cependant, tous les pères au foyer ne le sont pas par choix, et ne s'impliqueront pas de la même façon. Les PEP's admettent avoir des « *clichés* » en ce qui concerne la répartition des rôles de genre :

Et c'est vrai que très souvent quand la maman ne travaille pas, on se pose la question de « mais pourquoi il faut une crèche ? ». Mais quand le papa ne travaille pas, si la demande est faite, j'ai l'impression qu'on ne va jamais mettre en doute le besoin de crèche.

En conclusion, les PEP's Brüsselaises ont bien identifié différents profils de pères sur leur terrain. Cependant, ceux-ci semblent n'avoir en majorité que très peu d'impact sur leurs pratiques et leurs représentations : elles donnent priorité aux mères et au lien mère-enfant. En-dehors de la figure du père « contrôleur », l'implication du père est perçue positivement mais son absence n'est pas particulièrement déplorée.

5.4.3.3. Soutien à la parentalité paternelle sous principe de subsidiarité

Le premier récit analysé par l'équipe de PEP's de Brüssel permet de mieux comprendre la manière dont ces professionnel.le.s conçoivent le cadre de leur intervention auprès des pères. Celle est en quelque sorte soumise à un principe de subsidiarité.

L'accompagnement à la parentalité du père par une PEP's de l'ONE (la narratrice principale du récit) est déclenché par une première défaillance : la brusque disparition de la mère (à ce jour encore largement inexpliquée). La situation vécue par cette famille pousse le père, qui au départ ne s'occupait pas du tout de son enfant, à s'impliquer et à s'investir totalement pour son enfant. *C'est surprenant* qu'il change totalement, qu'il *prenne les choses en main et demande de l'aide*. Il mobilise ses ressources personnelles pour *trouver par tous les moyens une manière de garder son enfant*. Il a fait des choix en fonction de son enfant.

Il a dû mettre de côté ses préoccupations à lui, sa tristesse à lui. [...] Ça été sa priorité à lui d'élever cette enfant, de connaître ses besoins.

Suite à la disparition de la mère et à sa forte implication, son nouveau rôle parental est reconnu. Même si ses compétences sont très défaillantes, il sera accompagné par la PEP's. À cet égard, l'équipe note que l'appréciation des compétences et du type de soutien à déployer aurait été tout autre si le parent solitaire avait été la mère :

On n'imagine pas une maman saine d'esprit et en pleine forme qui ne sache plus nourrir son enfant et ne pas savoir comment s'en occuper.

Une maman qui se serait trouvée aussi démunie que ça, j'ai l'impression qu'il y aurait eu un placement très rapide.

La PEP's chargée du dossier décide de franchir un cap supplémentaire et de s'impliquer personnellement après avoir constaté que le père était dépourvu de réseau personnel : sa famille est restée dans son pays d'origine et il ne souhaite pas rencontrer des gens de sa communauté, il n'a pas non plus d'amis belges ou européens. Les tentatives pour tisser un réseau professionnel autour du

père n'ont pas non plus eu le succès escompté : la demande d'aide a été refusée parce que le père « travaille et n'est pas dans le besoin ».

Ça pose question et ça dénote aussi une vision de la société très particulière où ça renvoie finalement les individus à eux-mêmes. Soit ils ont un réseau, soit ils ont de l'argent et ils peuvent engager quelqu'un à domicile.

L'accompagnement du rôle paternel est dans ce cas de figure très intense, car il supplée une triple absence (et est en quelque sorte conditionné par celle-ci) : absence de la mère, absence d'un réseau personnel, absence d'un réseau professionnel.

5.4.4. Discussion préliminaire

La réflexion des PEP's de Brüssel sur le rôle paternel et sur la manière dont les professionnel.le.s de l'ONE peuvent le soutenir est très différente de celle observée dans les autres MAGs. Les participantes ont constaté le même type d'évolution que leurs collègues de Vertrieu et de Mondeville, et semblent apprécier plusieurs formes d'engagement paternel mais ne sont pas unanimement convaincues de l'intérêt de le susciter, ni même de l'encourager ou de lui apporter un soutien particulier à leur niveau. Plusieurs PEP's considèrent en tout cas que la priorité réside dans le travail sur le lien mère-enfant et sur le soutien à la parentalité de celle-ci. Les compétences des pères et des mères sont considérées comme complémentaires, mais leur caractère partiellement « inné » ne permet pas d'envisager dans les représentations des participantes des rôles interchangeable : même l'activité des « pères au foyer » et des « pères soutien » est perçue comme temporaire et de moindre qualité que celle d'une mère. D'autres participantes à cette MAG vont envisager malgré tout de soutenir la construction de la parentalité des pères en créant un climat propice à leur implication. Les interventions plus marquées des professionnel.le.s, comme dans le récit « Papa malgré lui », restent cependant subsidiaires : elles sont déclenchées pour combler des défaillances (absence de la mère, de réseau personnel et professionnel). Les capacités d'adaptation des PEP's aux configurations familiales multiples restent ainsi le maître-mot. Cette MAG permet néanmoins d'appréhender une plus grande variété d'attitudes parmi les PEP's à l'égard de l'évolution du rôle des pères et de son impact sur les métiers de l'enfance.

5.5. Conclusions

Ce volet de l'enquête nous a permis de réaliser une démarche réflexive et participative avec les PEP's afin de mieux comprendre leurs représentations et expériences de l'interaction avec les pères. Trois équipes ont été rencontrées, contrastées quant à leur milieu d'exercice : rural et plutôt favorisé à Vertrieu, urbain et plutôt précarisé à Mondeville, culturellement et socio-économiquement mixte à Brüssel. À l'issue de ces échanges, nous avons organisé deux ateliers transversaux (en ligne), associant les professionnel.le.s des différentes équipes, pour présenter et confronter les principaux résultats de ce volet de l'enquête.

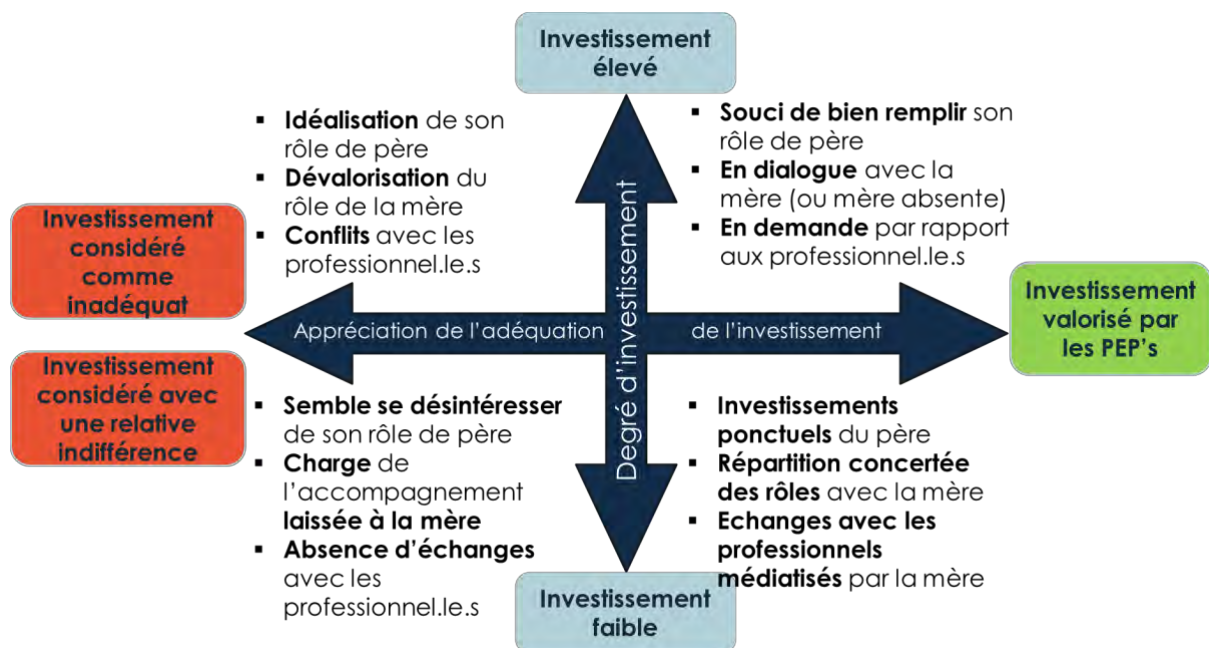
L'évolution du rôle des pères et la diversité des formes d'engagement de ceux-ci dans l'accompagnement de leurs enfants est un constat unanimement partagé par les PEP's impliquées dans la disposition d'analyse en groupe : les professionnel.le.s rencontrent aujourd'hui davantage les pères qu'auparavant et selon des modalités variées. D'après ces professionnel.le.s, il convient néanmoins de nuancer ce constat d'évolution : selon leur expérience, dans leur grande majorité, les pères demeurent en retrait voire absents. Elles soulignent donc l'importance qu'il y a dans leurs pratiques à accompagner – et même pour la plupart d'entre elles soutenir et encourager – cette évolution en accueillant les nouvelles formes d'engagement sans pour autant stigmatiser les autres modèles paternels.

Toutefois, cette reconnaissance du rôle des pères reste encadrée dans une vision de leur métier largement matri-centrée : le lien mère-enfant est toujours la priorité des PEP's. Elles mentionnent le cadre institutionnel de l'ONE, qui conserve cette image auprès du public, ainsi que la manière dont les processus et dispositifs de recueil de données internes restent profilés essentiellement en référence aux mères. Elles sont également formées à accompagner des problématiques identifiées comme étant avant tout féminines (soutien à l'allaitement et à la prévention de la dépression post-partum par exemple), même si certaines d'entre elles considèrent qu'un volet paternel peut compléter leur approche de celles-ci. Enfin, elles reconnaissent aux mères le rôle de *gate-keepers* : l'intervention paternelle sera favorisée par les professionnel.le.s à la condition de ne pas entrer en concurrence avec le rôle maternel.

Les PEP's considèrent en effet que les rôles de père et de mère sont différents et complémentaires. Elles se refusent cependant à considérer que cette différenciation des rôles repose sur des compétences innées de l'un ou l'autre sexe : ce sont les socialisations (confrontation aux modèles éducatifs) et les expériences (notamment la grossesse et l'accouchement) des femmes qui les préparent davantage à assumer l'accompagnement des jeunes enfants. Ceci les conduit à penser que les pères peuvent eux aussi être guidés dans l'acquisition des compétences utiles.

Comme nous l'avons vu dans les récits qu'elles ont retenus, les PEP's vivent les relations qu'elles entretiennent avec les pères sur un mode soit collaboratif, soit conflictuel. Certains engagements paternels sont plutôt valorisés par les professionnel.le.s alors que d'autres sont interprétés comme inadéquats. Cette distinction ne recouvre pas celle du degré d'investissement des pères. En fait, les représentations qu'expriment les professionnel.l.s à l'égard de l'engagement des pères révèlent deux axes qui leur servent à qualifier, selon une valence positive ou négative, l'attitude paternelle : l'axe du degré d'investissement paternel (élevé versus faible) d'une part, l'axe de l'adéquation-inadéquation des engagements des pères, d'autre part. En croisant ces deux axes, nous obtenons quatre types de situations.

Quadrant des représentations des PEP's à l'égard des engagements paternels



Ces deux axes font donc émerger un « quadrant des représentations des PEP's à l'égard des engagements paternels ». Dans un premier type de situation, les pères sont jugés à la fois comme très investis dans leur paternité et comme ayant des comportements appropriés, que leur implication soit activement choisie (comme dans les récits *Homosexualité et parentalité* ou *père bouleversé*) ou forcée par les circonstances (mère décédée ou en incapacité : *papa malgré lui* et *papa inquiet*). Par ailleurs, des pères estimés beaucoup moins engagés peuvent être accueillis positivement car leur comportement paraît adéquat aux PEP's : par exemple les pères qui viennent ponctuellement en consultation lorsque leur compagne est indisponible et qui font usage de « petits papiers » pour transmettre les questions maternelles et relayer les conseils des professionnel.le.s. Plus spécifiquement, une attitude des pères de retrait, pour autant qu'ils se conforment aux conseils des

professionnel.le.s, est valorisée. Pour elles, un père manifestement peu investi n'est pas en soi un problème qui pourrait entraver le bon développement de l'enfant ; elles ont l'habitude de miser en priorité sur les mères. Le type de situation le plus compliqué de leur point de vue est celui de pères très investis mais ayant des comportements jugés inadéquats (le père *contrôleur* ou *accaparant*, celui qui fait du *contre-travail* et plus encore celui qui se montre *agressif*). Les PEP's paraissent soucieuses que le père n'entre en concurrence ni avec la mère ni avec elles. Autrement dit, elles sont particulièrement heurtées par un comportement paternel très affirmé et qui, selon leurs critères, se baserait sur une *idéalisation* (irréaliste) du rôle du père, ou qui traduirait une volonté de *contrôle* et qui dénierait leurs propres compétences. Face à ce type de situation, laquelle peut générer des conflits parfois violents, les PEP's se sentent, d'une manière générale, peu outillées tant sur le plan institutionnel que sur le plan professionnel.

Certaines d'entre elles développent toutefois des stratégies sur le terrain pour faire face à la diversité des modèles d'engagement paternel. Il serait possible de s'inspirer de certaines d'entre elles pour développer des pistes d'action : souplesse à l'égard des modèles parentaux fondée sur la réflexivité appliquée à leurs propres pratiques, inclusion verbale et non verbale des pères dans les consultations, mobilisation de compétences interculturelles, emploi de jeux de rôles, etc.

6. Le vécu des pères sur l'engagement avec les PEP's

Le quatrième volet de la recherche porte sur le vécu des pères en contact avec les professionnel.le.s de la petite enfance. Cette partie vise à identifier les besoins des pères dans l'exercice de leur parentalité et leurs attentes par rapport aux professionnel.le.s qu'ils côtoient. Afin de recueillir le vécu des pères dans leur parentalité, nous avons donc réalisé des entretiens qualitatifs approfondis auprès de pères d'enfants en bas âge.

6.1. Méthodologie

Notre objectif était d'inclure des modèles différenciés de paternité et d'interaction avec les services, en veillant à ce que les pères constituant l'échantillon présentent des caractéristiques socio-culturelles variées et appartiennent à différents modèles familiaux. À cette fin, nous avons tenté de recruter ces pères par l'intermédiaire des PEP's participant à l'enquête. Nous avons rédigé une lettre à l'intention des pères afin que les PEP's disposent d'un support écrit à transmettre aux parents intéressés ou hésitants. Cela permettait également aux pères d'avoir une première idée de l'étude, et de nous contacter en cas de question. Cette façon d'aborder le public cible n'a pas donné les résultats escomptés. Nous avons donc demandé la permission d'aborder les parents présents dans les salles d'attente des consultations ONE. Cette méthode permettait d'avoir des échanges et des discussions entre chercheuse et parent sans passer par un médiateur. Ces deux méthodes de recrutement ne nous ont pas permis de rencontrer beaucoup de pères. Nous avons donc décidé d'élargir le public cible aux réseaux professionnel et privé des chercheurs de l'équipe. C'est principalement par le bouche-à-oreille que nous avons pu établir un contact avec les pères et réaliser nos entretiens. Au total, nous avons contacté quarante-cinq pères de profils variés mais avons fait face à plusieurs refus ou à des annulations de dernière minute. Le manque de temps était la principale raison invoquée. Vingt-deux entretiens ont ainsi pu être réalisés, sur une période allant de septembre 2019 à novembre 2020.

Pour être inclus dans l'échantillon, les répondants devaient être pères d'un enfant entre 2 mois et 6 ans. Pour certains d'entre eux il s'agissait d'un premier-né mais le ménage le plus grand compte quatre enfants. Le père le plus jeune avait 24 ans au moment de l'entretien, et le plus âgé en avait 48. Nous avons interrogé des pères issus de modèles familiaux hétérogènes : certains pères sont mariés, d'autres en couple, d'autres encore sont séparés. Parmi ces derniers, certains vivent en famille recomposée. Nous ne nous sommes pas limités aux couples hétérosexuels : un répondant vit en couple avec un homme, avec le statut de famille d'accueil. La majorité des répondants a la nationalité belge, excepté un Français, un Marocain, un Algérien et une double nationalité belge et italienne. La diversité socio-économique, appréhendée par le métier et le niveau d'éducation des pères, a été particulièrement difficile à atteindre dans notre échantillon en raison des adaptations qu'il a fallu

réaliser dans la méthode de recrutement : un échantillon qualitatif ne vise pas la représentation probabiliste des différentes catégories de population mais il est important de noter que treize de nos vingt-deux répondants sont diplômés de l'enseignement supérieur (universitaire et non universitaire). Dans l'analyse, nous avons veillé à intégrer toutes les situations socio-économiques : deux des quatre portraits présentés plus loin concernent d'ailleurs des pères diplômés de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur. Les caractéristiques des pères sont reprises dans un tableau en annexe (cf. annexe 3).

Les entretiens se sont déroulés sur la base d'un guide (cf. annexe 4). Celui-ci comprend quatre thématiques principales : la relation père - professionnel-le-s ; la construction et le développement de sa parentalité ; le rapport entre conjugalité et parentalité ; la relation avec l'entourage. A la fin de l'entretien, les pères étaient invités à compléter un questionnaire portant sur des données sociodémographiques. Chaque entretien réalisé a été retranscrit dans son intégralité et anonymisé.

Les entretiens ont été dans un premier temps analysés selon une approche thématique. Ensuite, nous avons identifié les similitudes et les différences entre les cas concernant certaines des thématiques mises en évidence, par exemple la place des soins donnés à l'enfant, le partage des rôles avec l'autre parent, ou la qualité de la relation avec les professionnel.le.s de la petite enfance. Il s'est agi de contraster les témoignages autour de ces différences et d'en sélectionner quelques-uns afin de les analyser en profondeur.

Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode de l'analyse structurale. Il s'agit d'« *une méthode d'analyse sémantique, dans la mesure où on s'intéresse au sens du discours [...] La méthode se présente donc comme un garde-fou donnant au chercheur les moyens d'approcher le matériau de sa recherche sans y projeter ses propres conceptions. C'est aussi une méthode structurale, car elle consiste à saisir les associations, les oppositions qui relient les thèmes d'un discours [...]. Ce sont les relations entre les éléments du texte (indépendamment de leur ordre ou de leur fréquence d'apparition), et non les éléments eux-mêmes qui permettent de découvrir la signification du discours* » (Piret et al., 1996, p.8-9). Une telle méthode d'analyse permet de percevoir le discours au-delà de ce qu'il est explicitement livré et compréhensible à la première lecture, et d'en dégager un sens implicite.

Comme le veut la méthode structurale, nous avons établi des schémas représentant la structure des discours de ces quelques pères sélectionnés, permettant de mettre en évidence les associations et les oppositions présentes au sein de leurs discours. Le détail de ces schémas et de leur explication figure dans l'annexe 5. Nous avons sur cette base rédigé quatre portraits de quelques pages, afin de dresser une représentation synthétique de l'expérience de la paternité de notre échantillon. Pour le lecteur intéressé par la méthode d'analyse structurale, les schémas ayant servi à la rédaction de ces portraits

se trouvent en annexe 5. Cette première étape d'analyse a donc permis d'avoir une vision holistique de quelques pères dissemblables.

L'opération suivante a été de reconstituer la rationalité des similitudes et différences entre les attitudes paternelles. Pour ce faire, nous avons utilisé la méthode des idéaux-types. Par idéal-type, il faut entendre une reconstruction intellectuelle qui réduit la complexité des informations issues des entretiens autour d'une épure, d'une représentation simplifiée, exprimant une logique que certains interviews manifestent. C'est donc par une analyse qualitative des distances et des proximités entre les témoignages que nous avons construit une typologie qui distingue au sein de notre échantillon quatre idéaux-types de pères : le père assistant, le père prépondérant, le père égalitaire et le père incertain. Précisons que l'idéal-type ne doit pas être interprété comme un idéal à atteindre : il ne s'agit pas de porter un jugement moral ou évaluatif sur les différentes manières d'être père, mais d'en dresser un tableau synthétique. Il ne s'agit pas non plus d'une classe qui regrouperait des personnes concrètes, et nous ne mesurons pas le nombre de pères correspondant à un idéal-type déterminé. Autrement dit, certains pères peuvent quasiment incarner un idéal-type, d'autres le partagent partiellement, d'autres en sont très éloignés, car ils se rapprochent davantage d'un autre idéal-type.

6.2. Portraits

Nous présentons ici en quelques pages quatre portraits de pères issus de notre échantillon. Comme expliqué précédemment, ils ont été choisis pour le caractère dissemblable de leur vécu par rapport à la paternité. Le but était de dresser une vision holistique des différents modèles de paternité rencontrés dans notre échantillon. Les schémas établis dans le cadre de l'analyse structurale et ayant servi de point de départ à la rédaction de ces portraits sont détaillés en annexe 5.

6.2.1. Portrait 1 : Adam, 37 ans, deux enfants (5 et 8 ans), garde alternée

Adam est infirmier et père de deux enfants de 5 et 8 ans. À la suite de leur séparation, les parents se sont partagé la garde des enfants : les enfants d'Adam viennent à la maison une semaine sur deux, du vendredi au vendredi. Cela lui permet de redémarrer la garde des enfants avec un week-end, *dans le plaisir et moins de stress*. Lorsqu'il vivait avec la mère de ses enfants, les parents se divisaient les charges équitablement, sans assigner de tâche à l'un d'eux. Seul le bricolage était exclusivement dédié à Adam. Travaillant tous deux comme infirmiers avec des horaires irréguliers, Adam était souvent amené à assumer seul la garde de ses enfants, tout comme son ex-compagne.

Adam déclare aimer fortement ses enfants et l'exprimer, n'hésitant pas à les embrasser, à les serrer contre lui et à les câliner. Son ex-compagne, qui n'exprimait pas son amour de la même manière, le lui a reproché dit-il, en lui rappelant qu'il *n'est pas la maman*. Ce père égalitaire estime tout de même que cette affection est essentielle, ce qu'il nomme la *responsabilité affective*.

C'est quoi être un bon père ? C'est d'aimer le plus possible. Une fois (mon ex-compagne) m'a dit « tu donnes trop d'amour ». Moi je pense qu'il est impossible de donner trop d'amour. Impossible. [...] J'ai besoin de m'impliquer affectivement, j'ai besoin de faire beaucoup de câlins, je suis très tactile avec mes enfants [...] Chacun sa méthode, chacun sa manière d'être. [...] En termes de responsabilités, on est tous les deux mais la responsabilité affective, c'est à l'appréciation de chacun, hein. Je sens la mienne très importante parce que c'est très sécurisant.

Adam estime apporter sécurité et autonomie à ses enfants en leur exprimant son amour, en étant à leur écoute et en assumant un rôle de guide.

D'être un guide, un guide pour leur autonomie et leur sécurité. Plus qu'un père omnipotent, autocratique ou dictatorial. Je suis avec mes enfants plus que de coutume et c'est ce que je veux qu'ils entendent. Que je suis là et que je peux tout entendre.

Adam fait référence à sa propre mère *en termes d'affectivité, de développement de l'amour, et d'expression de l'amour*. Son père, quant à lui, était *un peu distant*. Il fait un lien entre l'affection que lui apportait sa mère, l'affection qu'il porte à ses propres enfants et son métier d'infirmier.

Un modèle de mère très aimante et très maternante, très affectueuse. Mon père un peu distant, un peu froid, pour travailler, je crois qu'il était un peu moins présent. Je ne m'explique pas toujours pourquoi est-ce que je suis infirmier, professionnel de la santé et pourquoi je suis aussi affectueux avec mes enfants. Mais comme j'y pense je mets ça vraiment sur le lien que j'ai avec ma mère en particulier.

A côté de l'exemple de sa mère et du contre-exemple de son père, un ami lui sert de modèle. Son besoin de s'impliquer affectivement coïncide alors avec un référent masculin. Il lui sert de modèle pour l'affection qu'il porte aux enfants et l'écoute qu'il leur octroie.

C'est un vieux copain à moi qui était mon chef scout historiquement. Ouais peut être ce côté responsable un peu, même affectif hein parce que finalement il était très proche de ses scouts à ce moment-là sans être ennuyeux. Il est toujours très proche et très à l'écoute.

Ce père égalitaire est très impliqué, notamment lors de l'allaitement. Il a assisté à une formation à l'hôpital sur le sujet, lors de laquelle il se sentait un peu *mis de côté* lorsqu'on délivrait des informations pratiques sur le corps de la femme. Mais cette formation lui a permis de recevoir des informations utiles sur différentes notions concernant l'allaitement, même s'il bénéficiait déjà d'une formation médicale. Ainsi, ces notions lui ont permis d'assurer un rôle d'*intendance* qui lui tenait à cœur.

C'est vrai qu'au départ on a un peu ce sentiment d'être mis à l'écart en tant que papa, parce que c'est vraiment un binôme affectif, émotionnel important. Et donc trouver d'autres rôles plus pragmatiques et à ce moment-là, justement je vais revenir vers les tâches ménagères et c'est là d'assurer l'intendance en général pour que mère et enfant puissent développer leur relation le plus profondément possible à ce moment-là et bien qu'on se sente un peu à l'écart mais j'ai toujours eu à cœur de donner les biberons, de me lever la nuit, d'essayer d'être présent au maximum.

Il estime que le père se doit de connaître les réalités de l'allaitement, même si son rôle passe au second plan dans ce cas. Cela lui permet de partager les affects de la mère.

C'est très idéalisé, c'est quelque chose qui est difficile à mettre en place pour l'enfant et pour la mère et il faut vraiment le connaître pour la mise en place. Là le rôle du père pragmatiquement sera moindre parce qu'on ne fait pas grand-chose si ce n'est que l'intendance. Les connexions, la levée c'est des difficultés en tout cas. Et partager un peu les douleurs de la mère, le fait qu'on est un peu plus présent, mais c'est vrai que la formation en elle-même n'est pas dédié aux hommes c'est assez logique.

Ce père attend de recevoir des informations de la part des professionnel.le.s, malgré les connaissances qu'il estime déjà posséder grâce à son métier. Il n'hésite pas à poser des questions, et à *bien montrer qu'il a compris même par l'absurde*. Il estime néanmoins nécessaire que les professionnel.le.s filtrent certaines informations à délivrer en fonction de ses connaissances.

Donc c'est vrai que ce que j'attends principalement des professionnels de la santé c'est qu'ils me donnent un maximum d'information que je possède déjà en partie donc c'est probablement difficile pour eux d'essayer de filtrer.

Adam désire recevoir des informations exhaustives, qu'elles soient positives ou négatives, sans avoir à les demander expressément.

Je pense que la grosse carence des professionnels de santé par rapport à la personne bénéficiaire c'est l'information et s'il n'y a pas suffisamment de questions toutes les informations ne sont pas données, j'ai l'impression en terme général. Parce qu'ils essaient de donner l'information la plus positive possible parfois on évite les informations négatives type complications. Et ça les gens cherchent à le savoir.

Adam explique avoir eu peu d'appréhension à s'occuper de ses enfants : fils d'une mère puéricultrice, il a vécu entouré d'enfants. Il a d'ailleurs réalisé beaucoup de babysittings lorsqu'il était adolescent, et son expérience en tant que chef scout l'a d'autant plus familiarisé avec les enfants. Son métier

d'infirmier l'aide également pour les soins de ses enfants. Une seule tâche le *rebutait* au début : les soins des ongles du bébé. *En tant qu'homme*, il estime être moins doux que la mère, et craignait de provoquer des lésions.

C'est au niveau des ongles des bébés ça c'est quelque chose que je n'aimais pas faire du tout j'avais vraiment peur de faire des lésions parfois, pas par manque de délicatesse en tant qu'homme mais parfois on est un peu moins doux peut être et qu'effectivement il y avait une petite peur liée à ça. Mais globalement non, de façon générale. Et je suis infirmier aussi donc ça m'a donné des facilités d'abord avec les soins. C'est vrai qu'à part les ongles c'était quelque chose qui me rebutait au début.

6.2.2. Portrait 2 : Waly, 35 ans, quatre enfants (11 ans, 10 ans, 8 ans et 18 mois), marié
Waly est papa de quatre enfants. Il travaille comme ouvrier en bâtiment dans une grande société, tandis que sa femme s'occupe des enfants à temps plein. Pour ses trois premiers enfants, Waly a pris un congé parental pour travailler en 4/5^{ème}. Il s'estime *chanceux* car ses supérieurs sont *très humains*, malgré le caractère stressant et physique de son métier. Il est d'ailleurs souvent fatigué quand il rentre à la maison.

La femme de Waly conduit les enfants à l'école car celui-ci commence généralement ses journées très tôt. Il se charge toutefois de les amener à leurs nombreuses activités le soir et le week-end : foot, équitation, cours d'arabe, natation. Il aime passer du temps avec ses enfants au parc et jouer avec eux quand il n'est pas trop fatigué. Il les amène parfois manger dehors pour offrir à sa femme un moment de répit. Il déclare passer plus de temps avec son dernier enfant de 18 mois que les aînés, car le couple a décidé que ce serait leur dernier enfant. Waly déclare également avoir acquis plus de maturité.

Waly a une certaine conception de la paternité, qui est construite en référence à son propre père qui travaillait beaucoup, jusqu'à ce qu'il tombe en congé maladie. Ensuite, la religion lui donne des repères à suivre pour être un bon père, même s'il estime ne pas l'incarner. Il explique que le prophète Mohamed aidait son épouse dans les tâches ménagères, et adoptait une attitude sage, posée et calme. Il s'agit pour Waly d'un objectif à atteindre pour être un bon père.

Vu que je suis musulman, on a essayé de voir aussi un modèle de père dans, dans... dans le prophète Mohamed et on a essayé de voir... allez dans sa vie, essayer de ressembler à ce modèle-là. Dans ce qu'on peut, dans ce qu'on arrive à ressembler parce que... lui il aidait ses épouses aussi, son épouse dans la, dans les tâches ménagères, il faisait de la couture, dans ouais... il était sage, il était posé et calme. Donc tout mon contraire quoi.

Waly déclare manquer de compétences en communication et de douceur, ce qui serait selon lui préjudiciable pour son rôle de père. Il associe cette lacune à la faible disponibilité de sa propre mère quand il était jeune. Elle travaillait beaucoup à l'extérieur observe-t-il. Ainsi pour lui, ce genre de compétence doit être transmise par la mère durant l'enfance. Il explique également avoir des difficultés à relâcher la pression qu'il met sur ses enfants sur le plan de leur éducation.

Pour moi cette absence de mère, elle a, elle a beaucoup joué mais on ne s'en rend pas compte quand on est petit. C'est quand on grandit qu'on se dit ah je manque de ça, je manque de ci, je manque peut-être un peu de douceur, je manque un peu de ci. Voilà je manque de communication, je manque... tout ce qu'une maman elle peut apporter.

Selon lui, le rôle du père est donc d'aider son épouse au quotidien. Il illustre ses propos par l'exemple du chef de chantier et de l'apprenti : le père est présent pour seconder la mère tel un « apprenti », et celle-ci est comparée au « chef de chantier » qui prend les décisions.

C'est comme l'apprenti avec son mécanicien, son chef de chantier il est apprenti et voilà il passe le matériel, il nettoie, il passe le balai, il fait tout ça mais celui-là qui prend les grosses décisions, bah voilà c'est la mère. [...] et je pense que, qu'on essaye trop de mettre le papa égal de la maman alors que c'est impossible.

Mais ce rôle ne se limite pas à une aide ponctuelle, ni à un rôle de père de famille « gagne-pain ». Il s'agit réellement d'être présent au quotidien pour seconder la mère dans les tâches relatives aux enfants.

Le père n'arrivera jamais à sa hauteur. Donc, inclure le père, oui. Lui définir des rôles, mais je vous ai dit c'est surtout pour être, pour aider, pour soulager [...] C'est plutôt ma femme qui s'occupe [des enfants] mais pourtant je change les couches, je fais des choses. Je donne à manger, j'essaye de préparer moi-même à manger pour le petit.

Waly estime ne pas avoir la capacité de s'occuper d'un enfant en bas âge comme le ferait une mère. Seuls certains pères, qu'il qualifie de *merveilleux*, en seraient d'ailleurs capables.

Le fait qu'il s'épanouissait, qu'elle jouait avec lui, qu'elle lui donnait du temps, qu'elle le prenait pour le héros de la maison, le plus beau, qu'il y avait que lui qui comptait et il s'imaginait ça et je voyais son développement petit à petit et ça moi, je pense, un père en général aurait été, pas dire impossible, il y a des pères merveilleux mais moi, je n'aurais pas eu la capacité de prendre autant de temps en bas âge avec le bébé. [...] Il y a des pères sûrement qui l'ont fait parce que c'est sûr mais moi je l'ai vu avec l'éducation que la femme

a donnée, ma femme a donné aux enfants en bas âge en tout cas, je sais que là elle est prioritaire. Après ça se rééquilibre au fur et à mesure qu'ils grandissent.

De son point de vue, un père a généralement moins de capacités et de disponibilité subjective pour passer du temps avec un enfant en bas âge. A côté de cette disponibilité subjective, la disponibilité objective est le temps que le parent peut concrètement consacrer à l'enfant. Selon lui, il est important qu'une mère dégage du temps pour élever les enfants, car c'est elle la plus compétente. Or, c'est le contraire de ce qu'il a pu observer chez sa propre mère.

Si, après on s'étonne que voilà, je vous ai dit comme tout à l'heure des parents qui viennent chercher leurs enfants à 6h du soir, moi ça me choque [...] je dis à mon épouse si même elle remarque que pour, pour le boulot, pour l'éducation des enfants, c'est un mi-temps qu'il faudrait [...] Tu travailles, tu déposes les enfants après tu vas travailler, tu les récupères et voilà jusqu'au moment où ils peuvent voler de leurs propres ailes.

Waly ne s'est jamais rendu à l'ONE pour le dernier enfant. Sa femme a déjà consulté leurs services, mais elle privilégie un pédiatre privé. Ils déclarent ne pas avoir reçu d'information sur les activités collectives proposées par l'institution. Ils aimeraient recevoir l'information par défaut, sans devoir la chercher. Sa femme a néanmoins participé à des séances pré accouchement et des séances de kinésithérapie post accouchement à l'hôpital. Waly ne se sentait *pas concerné* par ces séances collectives. Pendant les accouchements, il s'est tout de même senti à sa place et a suivi les conseils des professionnel.le.s, en les écoutant et en les imitant pour soutenir son épouse.

En effet, dans ses rares échanges avec les professionnel.le.s de la petite enfance, ce père adopte une position d'écoute et n'identifie pas d'attente spécifique de leur part à son égard.

Je n'ai pas senti qu'ils attendaient de moi, que ce soit plus d'engagement, moins d'engagement, moins de prise de parole ou plus non je n'ai pas senti ça. Même, je pense qu'ils nous auraient fait la remarque ou gentiment genre [...] « Monsieur vous pouvez tenir ça ou laisser madame faire ? »

Waly est néanmoins en quête d'une remise en question de son rôle dans l'éducation des enfants. Il déclare s'instruire en se référant à des livres, à des vidéos ou à la religion. Il estime néanmoins qu'une remise en question venant d'une initiative extérieure serait plus efficace.

En tant qu'homme, on n'aime pas les échecs, on se l'avoue pas et on n'avoue pas aux autres nos échecs. Donc s'il y a personne qui nous dit de l'extérieur sans nous pointer du doigt, calmement, sans nous juger, on ne met pas de pression et tout, c'est difficile de changer.

De la part de l'ONE, le père déclare n'avoir reçu que des fascicules qui ne sont pas aussi riches que certains événements collectifs. Il aimerait beaucoup assister à des conférences abordant la communication non violente avec les enfants. Il souhaite que l'ONE encourage davantage le rôle de soutien que le père peut apporter à la mère, et qu'elle accompagne les pères dans l'éducation des enfants.

5.2.3. Portrait 3 : Armand, 24 ans, un enfant (6 mois), en ménage recomposé

Armand, 24 ans, est papa d'un enfant de 6 mois. Séparé de la jeune maman de 19 ans, il s'est remis en ménage avec sa nouvelle compagne et les enfants de cette dernière. Ce père a travaillé dans le système bancaire mais a perdu son travail l'année dernière. Il est au chômage, et suit des formations du Forem. A l'école, Armand suivait une formation sociale menant aux métiers d'instituteur en école maternelle et d'éducateur, mais a quitté l'école en 5^{ème} secondaire à la suite d'un drame familial. Ayant beaucoup aimé ses stages, il souhaiterait retourner travailler en école maternelle tout en relevant que « *le rôle de l'homme dans les écoles est très mal vu* ».

Armand entretient une relation assez conflictuelle avec son ex-compagne. La garde de son enfant n'est pas organisée sur une base régulière : la durée varie d'une semaine à une journée : *ça dépend de comment madame décide*. Il déclare que son ex-compagne essaie de le séparer de son enfant. Pour l'instant, il *prend sur lui* en attendant le jugement pour la garde : l'enfant a besoin de ses deux parents considère-t-il. La maman le contacte parfois par appel vidéo pour qu'il ait un contact avec son enfant, mais il est *très compliqué de le voir sans pouvoir la toucher*. Ce père décrit sa relation avec son enfant comme *fusionnelle*, en utilisant des mots comme *passion* et *fusion*. Après l'accouchement, il a été amené à s'occuper seul de son enfant car la mère a fait un baby-blues. Pour Armand, un bon père est un père qui *fait tout pour son enfant*, qui lui donne *tout l'amour possible*. Il explique s'être *forgé tout seul*, car son propre père n'a jamais été là pour lui.

Être un bon père c'est [...] éduquer son enfant, être à l'écoute de son enfant, résoudre les problèmes de son enfant, l'aider à avancer dans la vie... lui donner tout l'amour possible [...] [un père] qui donne tout pour son enfant, qui fait tout pour ses enfants.

Armand *aime tout faire* avec son enfant. La seule activité qui le rend mal à l'aise, c'est le changer, par peur du jugement des autres. Cette appréhension vient du fait que *certains gestes sont vite mal compris* quand un père s'occupe de son enfant.

J'adore changer les enfants parce que j'ai fait mes études pour être prof en école maternelle et tout. Les garçons je n'ai pas de souci mais quand c'est une fille, c'est un peu plus compliqué parce que bah parfois certains gestes sont vite mal compris ou quoi. [...] Maintenant c'est un tout, c'est... parfois peur de faire mal tandis qu'un garçon, on n'a pas

spécialement, on ne va pas dire, aussi mal qu'une petite fille. Donc euh... Ou sinon non, on peut me regarder changer mon enfant, il y a pas de souci par rapport à ça, c'est juste le fait de lui faire du mal que c'est plus compliqué.

Ce père s'estime plus compétent que la mère en ce qui concerne les soins à donner. Il déclare avoir plus de facilités pour le calmer, et savoir ce qui est bon pour son enfant.

Moi dans mon cas, je vois que mon enfant est beaucoup plus calme chez moi que chez mon ex-compagne et j'ai aucun souci tandis qu'elle, mon ex-compagne se plaint assez souvent de notre enfant et moi quand il est à la maison à part dormir et manger, c'est tout ce qu'il fait.

Elle m'a avoué après qu'elle mettait notre enfant dans son relax bah devant la TV par moment quand elle était occupée à faire la vaisselle ou autre. Je lui dis non ça c'est pas spécialement sa place. Sa place, c'est plus dans son parc à jouer.

Il pense bien s'y prendre avec les enfants et pas seulement comparativement à la mère de son enfant. Sa nouvelle compagne a également plus de difficultés à *prendre le temps* avec les enfants.

Ici par exemple avec ma compagne, ma compagne ici ses enfants par moment, elle n'y arrive pas à sa façon donc moi je prends bien le temps, je vois, comme je vois les choses autrement je prends vraiment le temps d'expliquer aux enfants. Ils sont directement plus calmes, ils sont plus compréhensifs et elle aussi par moment elle me dit : « tu fais comment », moi je fais « il faut prendre le temps ».

Armand aimerait que les professionnel.le.s lui fassent davantage confiance. En effet, on lui a souvent répété de *faire attention à ses gestes* en tant que père. Il n'apprécie pas le fait que le rôle de la maman est constamment mis en avant par les professionnel.le.s, en faisant référence aux neuf mois de gestation, et en reléguant le père à une figure d'autorité.

Ça on me l'a assez bien répété que papa doit faire attention aux gestes ah surtout quand c'est un enfant, [...] mais sinon, ils expliquent bien aussi que le papa doit être là aussi, mettre les barrières, mettre les limites mais que dans un premier temps bah c'est plus la maman qui est importante. Ça se fait automatiquement la maman vu qu'ils rapportent à leur phrase « ça fait neuf mois qu'il était dans le ventre ».

Selon lui, les professionnel.le.s doivent faire *la part des choses*, car l'image du père qu'ils renvoient ne correspond pas à ce qu'il vit et à la manière dont il s'occupe de son enfant.

Dans un sens je peux comprendre et dans mon sens je ne le comprends pas parce que là moi, quand depuis que j'ai mon enfant, au début mon ex-compagne quand elle a accouché, elle a fait le rejet de l'enfance, elle a fait le baby-blues, elle a fait une dépression donc je devais m'en occuper tout seul [...] Mais moi je trouve que par moment, on devrait aussi laisser un peu le papa faire parce que lors des séparations comme ça, quand c'est moi qui dois me débrouiller tout seul, automatiquement mon enfant vient vers moi donc c'est pas maman. Donc... mais quand les deux parents sont là, automatiquement c'est vers maman que l'on va lors du vaccin. Ça parfois je trouve que on pourrait faire un peu la part des choses que dire « papa peut la reprendre ».

Lors de l'administration d'un vaccin, ce père aimerait que les professionnel.le.s proposent au père de reprendre l'enfant. En effet, il est très sensible aux pleurs de l'enfant lors de l'injection du produit.

Je vois que c'est le produit qui fait le plus mal. Moi après les piqûres, ça ne me dérange pas parce que j'adore les prises de sang, j'adore les piqûres donc ça ne me dérange pas mais de voir l'enfant pleurer comme ça lors du produit ça, ça fait un peu de mal.

De même, il n'apprécie pas lorsqu'un professionnel manipule son enfant avec des *gestes brusques*.

Du point de vue du pédiatre, je suis un peu plus perplexe parce qu'on va dire la dernière fois, ils ont retourné mon enfant dans tous les sens, ça reste mon ressenti. Parfois ils ont des gestes brusques alors qu'ils leur font pas de mal, c'est leur métier mais... Moi c'est, c'est mon enfant.

5.2.4. Portrait 4 : Rayan, 31 ans, un enfant (2 ans), marié

Rayan, 31 ans, est père d'un enfant de 2 ans. Il travaille comme développeur informatique près de son domicile, contrairement à sa femme qui travaille dans la capitale. C'est donc souvent lui qui va conduire et rechercher leur enfant à la crèche. Le couple essaie par ailleurs de se répartir les tâches équitablement. Rayan explique toutefois que même si leur enfant *adore sa maman*, il doit *prendre le pli*. Rayan éprouve des difficultés à *mettre des mots* sur son rôle de papa. A la naissance de son enfant, il avait du mal à trouver sa place, et à établir un lien avec celui-ci.

Au début ça ce n'est pas très évident à trouver on va dire sa place...et de palier à ce... à ce sentiment, pas qu'on ne sert à rien mais qu'on a du mal, on a quand même un certain mal à établir un contact avec même si bon voilà fin je pense que mon enfant m'aime bien. Je l'aime bien, je l'aime beaucoup aussi il y a toujours je vais dire cette, cette notion de maman derrière.

Une bulle s'est créée entre la maman et l'enfant durant les premiers mois car ils ne confiaient la garde de leur enfant à personne d'autre.

On avait du mal aussi au départ [...] à la mettre que ce soit chez les grands-parents ou quelque chose comme ça donc on l'a beaucoup gardé entre nous ce qui je pense a renforcé aussi le fait que... voilà que notre enfant se soit vraiment construit une bulle avec sa maman.

Rayan était dans l'incapacité d'obtenir des résultats positifs lorsqu'il s'occupait de son enfant. Face à ce sentiment d'inutilité, Rayan a abandonné ses efforts, allant jusqu'à faire chambre à part avec sa femme afin de lui permettre d'allaiter plus facilement.

On a d'ailleurs fait lit à part fin moi je dormais ici dans le canapé pendant parce que la nuit il fallait allaiter notre enfant. Et donc au bout d'un moment, j'ai dit à ma femme : « Ecoute comme toi t'es fatiguée aussi et que moi de toute façon a priori quoi que je fasse ça ne, ça ne marche pas pour le moment bah tu peux prendre le bébé à côté de toi et moi je vais descendre ». Donc on a voilà, pendant quelques mois on a fait ça.

Ce n'est qu'après les débuts de l'enfant chez une gardienne que la bulle entre la mère et l'enfant a été percée. La relation entre Rayan et son enfant a dès lors progressivement évolué, car il a commencé à s'occuper seul de son enfant les matins et lors des trajets journaliers. C'est à ce moment-là que ce père incertain s'est senti père pour la première fois.

Parce que là c'est, c'était le retour de maman [...] à son travail et donc c'est, ça a fait une espèce je vais dire cassure entre maman et notre enfant et donc là j'ai pu un peu plus prendre, j'ai pu aller le conduire le matin. C'est moi qui allais le rechercher le soir et donc là voilà ... Je me suis vraiment occupé de notre enfant le matin, je l'ai préparé etc. donc ça, ça créé une espèce de lien un peu plus fort. [...] Ca n'a pas été du jour au lendemain non plus mais, ça a commencé un peu à se débloquer et c'était bon, voilà quand on va le rechercher, on voit que notre enfant nous reconnaît, c'est déjà ça, il y avait un petit sourire donc c'était tout ça.

Avant les quatre mois de l'enfant, Rayan explique qu'il était incapable de s'en occuper seul. Il en est autrement aujourd'hui, grâce à cette brèche créée dans la bulle maman-enfant.

Avant la, l'histoire de la gardienne pff je n'avais pas spécialement d'interaction avec. Je ne savais même pas lui donner le biberon [...] [maintenant] on peut rester tout seuls à la maison, on joue, on joue ensemble, on rigole, je peux lui donner le bain. [...] J'ai plus trop de problème avec ça.

Malgré la construction de sa relation avec son enfant, Rayan estime que la maman a toujours une place plus importante que le papa aux yeux de l'enfant. Il admet ne pas avoir autant de patience que la maman en fin de journée.

Il y a toujours ces « maman, maman » mais bon voilà c'est comme j'ai dit, c'est en fin de journée, notre enfant a eu beaucoup d'émotions, il a besoin de... Fin c'est sa façon à notre enfant de s'exprimer aussi et comme j'ai dit moi je suis moins ouvert, ça je le dis clairement. Je suis un peu moins ouvert en fin de journée à ce genre de... de choses entre guillemets, moins de patience.

Il y a toujours, toujours ce « maman » qui est renforcé donc là par exemple si maman va partir ou va aller vers la porte, alors que tout se passe bien, notre enfant va plutôt se lever et aller voir où va maman et à commencer à pleurer.

Même si le partage des tâches est voulu égalitaire à la maison, Rayan perçoit beaucoup de différences entre les compétences et ressentis maternels et paternels. Ainsi, déjà pendant la grossesse, sa paternité restait très abstraite.

Même si pendant la grossesse ma femme m'a fait sentir son, allez les petits mouvements bah ça reste quelque chose quand même de très, de très abstrait pour nous.

Après la naissance, le ressenti reste différent entre les deux parents. L'allaitement renforce ce lien entre l'enfant et la maman, et le père reste *sur le côté*. Il perçoit ses propres gestes comme *gauches*, et son autorité comme trop *brute*.

Et puis quand le bébé est né, bah effectivement, il faut l'allaiter, donc c'est le contact avec maman qui va, qui va être renforcé donc là c'est vrai qu'on se sent un peu sur le côté entre guillemets et voire un peu gauche pour tout ce qu'on fait. On prend le bébé, il pleure. On essaie de lui donner le biberon, il ne veut pas mais... Notre, je pense qu'on a toujours une appréhension de mal faire fin moi en tout cas, j'ai toujours une appréhension de mal faire. J'ai, fin que ce soit même au niveau euh... quand on doit, on va dire entre guillemets réprimander ou ce genre de chose on peut être un peu plus ... là où la maman pourrait être un peu plus douce entre guillemets, le papa va être un peu plus, plus brut ce qui n'est pas spécialement toujours pour l'enfant, ce n'est pas top non plus.

Selon Rayan, la mère a également plus d'expérience et de connaissances pour juger ce qui est bon pour l'enfant. Il se range donc toujours de son côté pour le bien de l'enfant.

Je sais bien que, que là, qu'elle a beaucoup plus d'expérience que moi et donc... On ne va pas dire que ma femme, c'est une encyclopédie mais elle sait, elle a lu beaucoup de livres en plus etc. donc... Je vais dire elle a une autre perspective, une autre vision que je n'ai pas moi mais bon je sais bien qu'au final, elle sera plus toujours dans, elle aura raison entre guillemets, il faudra plus trouver un, quelque chose qui aille dans son sens que dans mon sens pour justement le bien de l'enfant.

De la part des professionnel.le.s, Rayan attend qu'on *prenne le temps* de lui expliquer la situation, sans pour autant *sortir les jargons techniques*. Il aime pouvoir poser toutes les questions qu'il veut, sans se soucier du jugement du professionnel.

(Ce qui me ferait changer de professionnel, c'est) s'il y a peut-être un espèce de... de sarcasme après avoir posé des questions qui peuvent paraître peut-être, je vais dire entre guillemets débiles pour lui mais ouais c'est ça, plus le sarcasme ou ouais prendre les gens de haut. Vraiment comme si on, voilà c'était lui le... peu importe l'autorité.

6.3. Idéaux-types

A partir des différences et similitudes observées dans ces portraits et les différents entretiens, nous sommes passés à une étape de théorisation afin de reconstituer la rationalité de ces différences d'attitudes paternelles. Nous avons donc élaboré 4 idéaux-types : le père égalitaire, le père assistant, le père prépondérant et le père incertain. Rappelons qu'il ne s'agit ni de porter un jugement de valeur, ni représenter un idéal à atteindre, ni de suggérer d'assigner un idéal-type à chaque père. Un idéal-type constitue une représentation simplifiée des manières de se représenter la paternité. Les attitudes concrètes d'un père seront parfois très proches d'un idéal-type, parfois plus éloignées, et se retrouveront très souvent entre plusieurs idéaux-types. Un même père peut également naviguer entre ces différentes typologies au fil de la construction de sa paternité. De ce fait, nous avons parfois utilisé des verbatims venant d'un même père afin d'illustrer les caractéristiques de différents idéaux-types. Ceci témoigne de la complexité et de la labilité des représentations de la paternité dans la réalité.¹²

¹² Remarquons que les idéaux-types décrits se rapportent à la co-parentalité. Les rôles de mère et de père ne sont pas des conséquences d'attributs biologiques et sexuels. Néanmoins, ils restent marqués par une différence genrée entre le masculin et le féminin ; d'où un homme peut par exemple être maternel et une femme paternelle ; un homme-père maternant ou une femme-mère paternant. Ces distinctions sont fondamentales d'un point de vue théorique pour déconstruire les assignations sexuées. Toutefois, dans la présente enquête nous nous intéressons aux interactions entre les professionnels de la petite enfance et les pères. Dans ce cadre, les représentations des professionnels à propos des pères sont construites autour d'une vision genrée basée sur le sexe masculin des pères en question. De plus, la majorité des témoignages que nous avons capté concerne des pères hétérosexuels. La catégorie de père et la catégorie de mère sont donc ici rattachées à leur classe sexuelle

Cette typologie n'est donc pas un outil pour catégoriser une fois pour toutes tel ou tel père rencontré dans la pratique professionnelle. Il s'agit davantage d'un point de départ pour la construction d'un outil de réflexivité, pour penser la variété des modes d'interaction et d'accompagnement possibles des formes d'engagement paternel.

respective, mais elles peuvent être repensées selon un ordre genré différent (inversion de genre), voire post-genré.

Le tableau suivant résume les principaux éléments structurant les quatre idéaux-types, éléments structurants qui se déclinent en trois volets : leurs caractéristiques générales, leurs attitudes face aux professionnel.le.s, et l'évaluation qu'ils émettent sur différentes attitudes professionnelles.

	Père égalitaire	Père assistant	Père prépondérant	Père incertain
Caractéristiques				
Position dans le couple parental	Egalitaire	Secondaire	Prépondérante	En cours de définition
Rôle principal	S'occuper au maximum de l'enfant	Soutenir la mère	Se dévouer pour l'enfant	En cours de définition
Relation avec l'enfant	Intime et affectueuse	Rationalisée	Connexion instinctive, émotionnelle	Difficile
Référence	Référence aux évolutions sociétales génériques, issue de sa propre enfance	Référence à une culture spécifique, issue de sa propre enfance	Aucune (expérience personnelle)	Référence aux évolutions sociétales génériques, issue de sa propre enfance
Attitudes face aux professionnel.le.s				
Place revendiquée	Interlocuteur partagé avec la mère	Second interlocuteur	Interlocuteur principal	En cours de définition
Attentes	Être reconnu avec ses compétences	Recevoir conseils et consignes	Être reconnu dans son rôle principal	Être guidé, soutenu, rassuré
Comportement	Actif : demande l'information	Passif : attend l'initiative du/de la professionnel.le.	Actif mais peut faire profil bas en cas de réticence des professionnel.le.s	Passif : n'ose pas demander
Evaluation des attitudes des professionnel.le.s				
A priori apprécié sur les compétences du père	Egales aux compétences de la mère	Lacunaires	Au moins égales aux compétences maternelles	Compétences faibles ou inexistantes
Initiative appréciée	Inviter en même temps que la mère	Délivrer des conseils sur son rôle et les tâches pratiques	Recourir à son expertise de père	Inviter seul et interroger sur sa place de père
Attitude des professionnel.le.s recherchée	Démonstration de leur confiance	Encouragement dans les tâches de soutien	Prise en compte de la sensibilité du père	Démonstration de leur non-jugement et responsabilisation du père par étapes
Attitude des professionnel.le.s rejetée	Considérer le père comme étant inférieur à la mère dans l'accompagnement de l'enfant	Être considéré d'égal à égal avec la mère dans l'accompagnement de l'enfant	Considérer la mère comme étant supérieure au père dans l'accompagnement de l'enfant	Hâter la prise de responsabilité du père dans l'accompagnement de l'enfant sans procéder par étapes

6.3.1. Le père égalitaire

Le père égalitaire est caractérisé par une position dans le couple parental qui se veut égale à celle de l'autre parent, la mère dans notre cas. Il ne s'agit ni de surpasser celle-ci, ni de prendre sa place auprès de l'enfant, ni de tenir le second rôle.

Son rôle de père est de s'impliquer autant que la mère dans le quotidien des soins et de l'éducation de l'enfant. A nouveau au même titre qu'une mère, ce père entretient une relation intime avec son enfant, et n'hésite pas à lui montrer son affection, comme l'explique Farid (35 ans, en couple, enfants de 1 an et 3 ans) :

Je pense qu'on a une relation comme ça très câline, très douce tous les deux, on joue beaucoup aussi [...] avec sa maman aussi. C'est une histoire de je t'aime moi non plus. Ça peut être autant elle cherche pas après moi et c'est maman, c'est maman, autant ça peut être papa, papa, papa tout le temps quoi. Et bon j'aime bien quand c'est papa tout le temps.

Selon le père égalitaire, les responsabilités et les compétences des deux parents sont équivalentes et en général interchangeables. Comme l'explique Michael (42 ans, en couple, enfants de 5 ans et 2 ans), les compétences et responsabilités peuvent toutefois différer selon les affinités et caractéristiques de chaque parent, mais ne sont pas définies d'après un schéma genré :

Pas sur un rôle, sur une différenciation de rôle genré mais sur une différenciation de rôle due à la personne. [...] Chez nous, c'est plutôt (ma compagne) qui est plus stressée et moi qui suis plus laxiste et dans d'autres couples c'est l'inverse. [...] C'est ça, c'est des rôles et des responsabilités complémentaires pas identiques.

Il est de la responsabilité des deux parents de s'impliquer autant que les circonstances le permettent dans le travail parental et domestique. C'est le cas de Farid dont la compagne travaille également :

Quand on est dans un couple qui travaille tous les deux, bah on est obligé de faire comme on peut quoi [...] Essayer de faire en sorte que fin que les choses fonctionnent à la maison et que les tâches soient plus ou moins réparties.

Cette recherche d'un positionnement égalitaire trouve en partie son origine dans ce que le père a vécu durant son enfance, que ce soit pour reproduire une figure paternelle similaire ou, au contraire, se détacher du modèle observé chez ses parents, comme en témoigne Thomas (séparé, enfant de 6 ans) :

Mon père, c'est un vieux mec. Il ne sait pas cuisiner, il ne s'est jamais sorti lui-même les vêtements de son armoire. Avec les enfants, il faisait juste des trucs comme on était plus

grand. Les mères faisaient tout. [...] Cette vieille masculinité. [...] On veut être homme mais autrement ; ouvert, flexible, emphatique. On peut avoir des émotions.

Ce père se sent en conformité avec la norme dominante véhiculée par la société qui l'entoure et en particulier par la génération de pères à laquelle il appartient.

Dans la relation avec les professionnel.le.s de la petite enfance, le père égalitaire s'attend donc à recevoir la même attention qu'une mère, à travers la communication verbale comme non verbale. Il recourt naturellement aux professionnel.le.s lorsqu'il l'estime nécessaire, et apprécie lorsque son implication est reconnue, comme le récit de Nicolas l'illustre (26 ans, en couple, enfant de 1 an) :

Surtout à la maternité, j'étais très, très, très content parce que j'avais l'impression d'être récompensé pour mon investissement. J'avais envie d'être présent, j'étais vraiment à l'écoute, je posais des questions. Comme c'était une césarienne, ma compagne a été immobilisée pendant quelques jours quand même à la maternité. Mais quand elle appelait les sages-femmes, j'étais debout avant que les sages-femmes n'arrivent à la chambre, alors qu'il n'y avait que 20 mètres.

Le père égalitaire apprécie lorsque le professionnel lui démontre sa confiance et lui attribue des responsabilités directes auprès de l'enfant, comme Nicolas l'explique à nouveau à travers son séjour à la maternité :

Et j'étais déjà occupé de faire mon maximum. Et donc avec toutes ces petites choses, elles avaient énormément de considération pour moi. [...] Oui, oui, oui, vraiment. Ça c'était génial. Le premier bain que j'ai donné, on m'expliquait : « généralement c'est nous qui le donnons et on explique mais vous avez l'air confiant, attendez, je vais vous expliquer ». Et donc elle mettait mes mains comme il faut sur le bébé pour bien la tenir de manière safe et tout, c'était chouette.

Les échanges avec les professionnel.le.s se déroulent paisiblement avec le père égalitaire à la condition que ceux-ci lui témoignent une confiance et une reconnaissance de capacités égales à celles de la mère. Ce type de père s'attend à ce qu'on juge les parents sur leur compétences effectives, plutôt que sur leurs attributions genrées. Ce type de reconnaissance ne va pas de soi comme on le remarque dans le récit d'Adam (37 ans, séparé, enfants de 5 ans et 8 ans) décrivant sa première visite à l'ONE :

Il y avait j'ai l'impression un conflit genre générationnel. On se demandait un petit peu pourquoi l'homme venait à ce moment-là et ça se ne se comprenait pas. En fait, elles étaient un peu heurtées par la présence d'un homme et elles avaient très probablement beaucoup plus l'habitude de travailler avec des femmes et de s'adresser directement aux

femmes. C'est vrai que je les sentais plus prudentes, moins en confiance peut être avec l'homme à ce moment-là. Et il a fallu vraiment que je montre que j'étais apte et j'avais un peu ce sentiment de devoir montrer mon aptitude et de bien tenir la tête de l'enfant, de ne pas enlever la main de la table à langer quand on doit s'éloigner pour attraper un vêtement ou quelque chose. C'est bien ce genre de conseils mais c'était quelque chose qui était clair pour moi.

Ainsi, les professionnel.le.s considérant le père assistant comme moins compétent que la mère entrent en contradiction avec l'ethos paternel du père égalitaire. En résumé pour celui-ci, il est juste, normal et désirable qu'un père s'investisse dans sa parentalité autant que l'autre parent, il considère que les compétences nécessaires peuvent être acquises et sont interchangeables indépendamment du sexe biologique.

6.3.2. Le père assistant

Le père assistant se trouve dans une configuration asymétrique du couple parental, se caractérisant par une position de secondarité par rapport à la mère. Le rôle de père est conçu comme un soutien au quotidien pour les tâches de soin et d'éducation de l'enfant accomplies prioritairement par la mère.

Cette conception de l'engagement paternel se combine à une vision de l'homme comme principal pourvoyeur de revenus, et de la mère comme principale pourvoyeuse de soins. Mais le père assistant ne représente pas pour autant une figure d'autorité, comme Jérémie l'exprime ici (28 ans, en couple, enfant de 18 mois) :

Ce n'est pas juste être strict et les règles. Je n'aime pas ça. J'ai un peu eu ça dans mon enfance et à un moment c'était « il faut écouter sans bruit, c'est juste papa ». Elle va vouloir se confier, parler avec moi, elle va vouloir entrer en conflit avec moi pour les choses auxquelles elle n'est pas d'accord. Pour moi c'est plutôt une relation d'amitié.

Le père assistant revendique un rôle de pourvoyeur de soins dans le creux des besoins de l'autre parent, comme l'affirme Waly (35 ans, marié, enfants de 11 ans, 10 ans, 8 ans et 18 mois) :

C'est vrai qu'il est un peu là pour être la roue de secours et soulager au maximum. [...] Le fait d'être le plus utile je pense pour un père, c'est de soulager son épouse et de l'aider dans l'éducation et dans les efforts du quotidien.

Ce positionnement est justifié par un jugement sur les compétences naturelles de l'un et l'autre sexe. Le père considère que la mère est naturellement plus apte que lui à s'occuper de l'enfant, surtout quand celui-ci est en bas âge.

Le père se doit par conséquent d'aider la mère dans les tâches ménagères, de tisser des liens de confiance et d'autorité avec l'enfant, et d'intervenir dans l'éducation de l'enfant surtout quand il est en âge de communiquer. Le discours de Jérémie illustre cette vision sur la place du père :

A dix-huit mois donc c'est maintenant que moi j'interviens on va dire dans sa vie. Juste parce qu'au départ c'est surtout maman [...] C'est vraiment maintenant que je prends déjà le plaisir, que je commence à prendre le plaisir, elle commence déjà à marcher et parler, à comprendre et à vouloir des choses. Découvrir les choses et pour moi c'est toute l'importance du papa c'est aussi lui apprendre, lui faire découvrir.

En résumé, pour le père assistant, être un bon père c'est permettre à la mère d'assurer son rôle de *carer* et lui apporter du soutien tout en étant présent pour l'enfant et en partageant des moments de complicité avec lui. Cette attitude est le fruit d'un parcours biographique marqué par des modèles de paternité expérimentés pendant sa propre enfance et liés à des références culturelles (dans certains cas religieuses) auxquelles le père adhère.

L'asymétrie des compétences supposées et des formes d'engagement du père et de la mère oriente les attentes du père assistant à l'égard des professionnel.le.s de la petite enfance. Il est normal pour lui que ceux-ci s'adressent d'abord à la mère. Il ne s'attend pas à être le premier interlocuteur, mais ne refuse pas d'accompagner sa femme aux consultations si nécessaire, comme Noah l'explique (34 ans, marié, enfants de 2 ans et 6 mois) :

Je faisais des gardes la nuit, les week-end à plat et j'ai terminé la maison que j'ai rénovée, une maison entièrement donc vu que ma femme était enceinte jusqu'aux oreilles j'ai terminé la maison, elle a accouché un mois après. Donc ça a été très sportif [...] donc je voulais m'impliquer, ma femme m'a demandé de venir avec et j'ai été une fois.

Le père assistant est disposé à améliorer ses compétences paternelles, et écouter les conseils et consignes des professionnel.le.s. Le père assistant apprécie les consignes lui permettant de prendre sa place d'assistant selon des modalités qui lui conviennent et le valorisent, comme le récit de Waly sur l'accouchement de sa femme l'illustre :

Je les suivais en fait dans ce qu'ils disaient à mon épouse et je répétais, j'encourageais mon épouse dans ce que les infirmières, dans ce que les infirmières voulaient et voilà. Ouais c'était comme ça et il y a un moment, c'est vrai que pour le dernier, ils m'ont demandé de mettre mon épouse dans une certaine position et c'est ce que j'ai fait donc j'ai pu les aider à ce moment-là.

Cet investissement est calibré en fonction des engagements matériels du père (engagements professionnels, travaux à effectuer dans la maison, etc.). Attendre une implication volontaire du père assistant lors d'une consultation ou au contraire lui demander de se retirer totalement de ses responsabilités paternelles n'est pas apprécié par celui-ci. La situation vécue par Noah démontre comment ce type d'attitude peut déboucher sur un conflit :

La dame mettait une petite musique apaisante et faisait faire des exercices à ma femme sur le ballon. Elle parlait tout bas et disons que, systématiquement, je m'endormais chez cette dame. Je me suis fait engueuler comme un poisson pourri parce que je m'endormais chez elle. Et je m'ennuyais à mort. Et comme j'avais du boulot aussi dans la maison disons que je considérais ça aussi comme une grosse perte de temps. Ce n'est pas très sympa pour ma femme d'ailleurs. Mais, c'était, voilà, vu mon état de fatigue c'était trop demander. Je préfère aller travailler.

Les professionnel.le.s qui voudraient rendre les rôles plus égalitaires et interchangeables indisposent le père assistant. Ils marquent une rupture avec le schéma de paternité qu'il a lui-même expérimenté au cours de sa socialisation et qui a construit son ethos paternel : il est juste, normal et désirable pour un père de seconder la mère, mais pas de l'égaliser et surtout pas de s'y substituer.

6.3.3. Le père prépondérant

Le père prépondérant construit également son mode d'engagement selon un schéma asymétrique du couple parental. Cependant cette asymétrie repose cette fois sur une position de supériorité vis-à-vis de la mère, dont le père considère les compétences comme défailtantes.

Il fonde son rôle de père sur un profond dévouement pour l'enfant. Il s'agit de prendre soin de celui-ci mieux que la mère ne le ferait. Le père prépondérant fait de son enfant sa priorité absolue et lui offre le plus d'amour possible, comme l'explique Marco (44 ans, en couple, enfant de 2 mois) :

Être parent c'est à un moment donné voilà il y a une priorité vitale [...] Ouais l'enfant, c'est une priorité et c'est une question de vie et en fait je vis ça très bien.

Le lien que ce père développe avec son enfant est privilégié et très affectif. De ce point de vue, il a tendance à estimer que cette relation est plus développée que celle établie par l'autre parent, comme l'explique Adam (37 ans, séparé, enfants de 5 ans et 8 ans) :

Elles sont très demandeuses quand elles viennent chez moi en termes de câlins, en termes de proximité, d'échanges. Je ne veux absolument pas juger ce qui se passe du côté de leur maman mais j'ai parfois un peu l'impression que ce n'est pas la même méthode en termes d'expression de l'affectivité.

La place prépondérante tenue par ce père va de pair avec son estimation des compétences parentales. Il estime que ses capacités à s'occuper de l'enfant sont supérieures aux capacités de la mère de l'enfant, comme l'explique à nouveau Marco :

Il va vraiment pousser des cris quoi vraiment des cris et je crois que c'est... moi souvent j'arrive à comprendre ce qu'il se passe et à ce moment-là, je peux le prendre dans mes bras et absorber un petit peu et vraiment, je le prends puis je me mets, ma tête contre la sienne et généralement ça marche assez bien, ça le calme et ... et je sais que là où (ma compagne) va éventuellement avoir besoin, fin des difficultés à plus le calmer.

Le père prépondérant estime posséder un instinct paternel et la connexion avec son enfant se crée *naturellement* : il le comprend, même en bas âge alors que l'enfant ne parle pas, et ressent ses besoins et ses sentiments. Comme les propos de Marco l'illustrent à nouveau, le père prépondérant estime que cette connexion n'est pas présente entre la mère et l'enfant :

Il y a des moments où j'ai l'impression d'être un peu en connexion avec lui, de comprendre un peu, fin de ressentir un peu ce qu'il ressent [...] Des fois je me dis « mais comment elle a fait pour pas ressentir ça quoi ? ». Et donc des fois je veux pas être trop dans la négociation, parfois je veux vraiment imposer et je me trompe pas donc ... Ça pour le coup l'instinct maternel, j'y crois pas.

Cette vision de la paternité n'est basée sur aucun modèle spécifique : le père prépondérant ne peut se rattacher ni à sa propre enfance, ni aux références présentes dans le monde qui l'entoure. Ce père construit sa vision de la paternité au fil de son expérience personnelle, comme Armand l'explique (24 ans, séparé, enfant de 6 mois) :

Mon père n'a jamais été là pour moi donc j'ai dû me forger tout seul, c'était pas ça, ça a pas été facile.

Il fait face à une mère dont les dispositions et compétences ne répondent pas à l'image qu'il s'est construite. Cette conception renverse le schéma classique des capacités parentales genrées.

Le positionnement de supériorité du père prépondérant dans le couple parental conditionne la relation que ce père entretient avec les professionnel.le.s de la petite enfance. Il attend une prise en compte de sa sensibilité en tant que père. Ce père qui accorde une grande importance à sa connexion émotionnelle avec son enfant est très soucieux et sensible aux maux comme au bien-être de celui-ci : voir pleurer l'enfant lors d'un vaccin, pour un père prépondérant comme Armand, *ça fait un peu de mal*.

Le père prépondérant s'attend à être l'interlocuteur principal face au professionnel, et que son rôle de parent principal et ses compétences de père soient reconnus. La relation avec les professionnel.le.s n'est pas optimale si ceux-ci restent matricentrés et négligent le besoin du père de s'impliquer mentalement et émotionnellement auprès de l'enfant au quotidien et dans la consultation. Comme l'explique Armand, ce genre d'attitude peut entraîner des situations conflictuelles au sein du couple parental :

Ils font souvent allusion bah aux 9 mois que bébé est resté dans le ventre de maman donc ils ont ce lien avec... ce lien avec maman donc que le papa n'a pas spécialement. Ici mon ex-compagne comprenait que c'est elle qui devait tout faire et que moi ma place, à la longue expliquée comme ça, ma place n'était pas spécialement là. [...] A l'heure actuelle dans la façon qu'elle a compris les choses avec le pédiatre et tout ça bah son rôle est plus important donc euh ... Elle essaye de m'exclure de plus en plus de la vie de, de la petite.

L'attitude que prend le père prépondérant face au professionnel peut également influencer les échanges. Certains de ces pères, pourtant convaincus des compétences défailtantes de la mère, décident de rester en retrait pour favoriser des échanges plus paisibles et gagner progressivement la confiance des professionnel.le.s, comme l'explique Thomas (séparé, enfant de 6 ans) :

Au départ, ils avaient assez de problème de donner la place au père. A un moment donné, ils voyaient qu'il fallait qu'ils discutent avec moi pour arranger un peu les choses parce qu'elle était tellement dans une dépression couplée à la rage [...] Et là, l'école a remarqué plusieurs fois qu'elle arrive dans un état comme ça, qu'elle ne sait plus parler. Moi, j'ai appris entre-temps, en ces moments-là de ne pas parler pour elle pour ne pas paraître comme l'homme qui prend le dessus [...] Et là, de nouveau à l'école, c'est à moi qu'on téléphone d'abord. Ils ont changé les formulaires à l'école. Ils mettent juste, un parent et autres parents quelque chose comme ça. Ce n'est plus mère, père et personne à contacter.

Les professionnel.le.s qui s'orientent davantage vers la mère, et parfois persévèrent même lorsque celle-ci n'est pas en mesure d'échanger avec eux, entrent en contradiction avec l'éthos paternel que le père prépondérant s'est forgé le plus souvent en contradiction avec les normes dominantes de son entourage : il est pour lui juste, normal et désirable de prendre le rôle principal dans les soins et l'éducation de l'enfant puisqu'il estime ses capacités dans ce registre supérieures à celles de la mère.

6.3.4. Le père incertain

Le père incertain a la particularité d'être à la recherche d'une position en tant que père. Il est hésitant, ne sachant pas s'il doit donner le rôle principal à l'autre parent, affirmer ses désirs et compétences, ou rechercher l'égalité dans la relation parentale. Il est donc ambivalent, prenant au gré des situations une position basse, haute ou égalitaire. Cette prise de position reste temporaire et précaire, en attendant de trouver le positionnement adéquat.

Ce père éprouve de ce fait des difficultés à définir son rôle dans la relation parentale. Le bas âge de son enfant rend la construction d'une relation difficile, comme c'est le cas pour Nicolas (26 ans, en couple, enfant de 1 an) :

Je fais ce que je peux pour notre enfant. Il y a pas grand-chose comme retour si ce n'est des instants de tendresse, euh, volés comme ça entre guillemets. Le bébé est encore trop jeune pour tout ça. Mais j'ai hâte qu'il grandisse et que de lui-même, me raconte sa journée et vienne me faire des câlins ou me récite des poèmes.

Le père incertain peut se mettre en retrait, provisoirement ou de manière plus pérenne, laissant à la mère de l'enfant la priorité dans l'accomplissement et la direction des soins pour se rapprocher de l'idéal-type du père assistant. Il peut même être en quelque sorte paralysé, se définissant comme incapable de s'occuper de son enfant ou avoir peur de mal faire. Il préfère alors ne rien faire, comme l'explique Rayan (31 ans, marié, enfant de 2 ans) :

Ce que je voyais, c'était mon enfant qui pleurait quand je rentrais donc là ça m'a plus blasé donc je, je m'installais plus dans le fauteuil et... voilà.

Mais il peut aussi s'affirmer ou revendiquer un travail plus égalitaire s'il croit que somme toute les capacités parentales ne sont pas déterminées sexuellement, comme l'a fait Noah (34 ans, marié, enfants de 2 ans et 6 mois) pour son deuxième enfant :

Au début, je n'étais pas très sûr de moi. Mais c'est le premier enfant, on a peur de faire mal. Maman a déjà des habitudes, que moi je n'avais pas. J'ai dû me créer mes habitudes, en fait. [...] Avec ma première c'était... J'ai dû trouver mes marques. Avec le bébé maintenant on se dit toujours « comment on va faire ? » et ça coule de source quoi. Donc

maintenant, je pousse maman plus à côté en disant : « Laisse-moi faire. Arrête, arrête de me dire comment je dois faire les choses ».

Il s'agit du cas de figure le plus complexe mais aussi le plus flexible car justement en quête de positionnement. Il a conscience de la norme sociale qui promeut un idéal d'égalité, dans le même temps il se sent assez démuné pour atteindre cet idéal, comme on le remarque dans les propos de Kevin (30 ans, marié, enfant de 13 mois) :

Finalemment c'est pas dépendant d'un homme ou d'une femme ou d'une mère ou du père. [...] Ouais c'est vrai que parfois il pleure, tu veux le bercer tant que tu veux et puis finalement tu le donnes à la mère, là ça va mieux parce qu'il a peut-être juste envie d'un câlin de la maman en tant que tel. Donc parfois tu te dis tiens, c'est un peu injuste et [...] parfois je trouve que c'est plus marqué vers le côté de la mère.

S'il a eu un père froid et autoritaire, il ne souhaite pas reproduire ce schéma, mais il ne sait pas concrètement comment s'y prendre. Il est dès lors tiraillé et un peu honteux de son manque de repères.

Ce père attend d'être guidé, soutenu et rassuré par les professionnel.le.s. Le père incertain ne demandera pas spontanément de l'aide et craint de paraître incompetent. La volonté d'implication du père incertain peut être freinée si le professionnel ne délivre pas une information assez précise, comme le raconte Jérémy (28 ans, en couple, enfant de 18 mois) à propos de son séjour à la maternité :

Il fallait que ça aille vite. Il fallait tout comprendre rapidement et faire. Enfin c'est mon point de vue. Comme si on devait déjà tout connaître en fait. On arrive là c'est notre premier enfant et il faut tout connaître, il faut tout savoir. Ils n'expliquent rien. [...] Après elles sortent, on me donne le bébé dans les bras et on me demande quelle chambre c'était mais je ne sais pas moi. Pour moi, il y avait qu'un étage j'ai dit le numéro de la chambre mais c'était deux étages donc c'était compliqué. Ça a été, enfin, à la place de, je ne sais pas, c'est n'importe quoi. Un beau matin, on arrive on fait une césarienne après on me donne un bébé dans les bras qui est tout bleu ce qui est assez spécial. Après on t'envoie dans la chambre comme ça avec le bébé. Aucune explication. Rien. On m'a dit qu'on pouvait faire peau contre peau, on ne l'a jamais fait quand j'ai posé la question on m'a dit qu'il était trop tard.

Le professionnel devrait alors se montrer ouvert et bienveillant face à ce père incertain, et lui faire comprendre qu'il ne portera aucun jugement sur ses questionnements. Ainsi, le professionnel peut

inviter le père à échanger en tête à tête avec lui, sans la mère. Des modalités d'échange plus confortables seraient alors offertes au père incertain, qui éprouve des difficultés à exprimer ses besoins lorsque la mère est présente comme l'explique Sylvain (38 ans, en couple, enfant de 10 mois et 2 ans) :

Ce n'est pas facile parce qu'il y a, il y a le fait qu'elle soit médecin. Et puis le fait qu'elle soit la maman et j'ai, je me suis toujours senti un petit peu à l'extérieur de ça. [...] Et le contact était évidemment beaucoup plus facile quand j'étais tout seul. Donc c'est pour ça que c'était très, c'est très agréable d'y aller tout seul que avec (ma compagne) parce que je n'avais pas l'impression d'être très utile. [...] Je n'avais pas l'impression que ça soit super utile que je sois là. Sauf si j'y allais seul et ça c'est d'ailleurs comme ça que j'ai demandé à y aller seul à part pour voir la tête du pédiatre et tout ça c'est important.

En résumé, l'éthos paternel du père incertain n'est pas encore entièrement déterminé : ce type de père demeure ambivalent sur ce qui est normal, juste et désirable de penser et de faire. Il attend du professionnel qu'il l'accompagne et joue un rôle pédagogique dans la construction de sa paternité.

6.4. Conclusion

Les idéaux-types que nous avons établis reposent sur la manière dont ces pères perçoivent leur place dans la famille et dont cette perception influence leurs échanges avec les professionnel.le.s. À l'instar de ce que nous avons relevé dans les différents chapitres de ce rapport, les interviews des pères révèlent que leur vécu est en pleine évolution mais est également très hétérogène. La place et les responsabilités paternelles se dégagent de nos entretiens et traduits dans nos idéaux-types sont diversifiés.

Certains pères revendiquent un rôle équivalent au rôle de la mère (*père égalitaire*), tandis que d'autres prennent plutôt un rôle second dans les soins et l'éducation de l'enfant en bas âge (*père assistant*). D'autres pères encore revendiquent un rôle principal auprès de l'enfant face à la mère et aux professionnel.le.s (*père prépondérant*). Cette analyse a également permis de mettre en évidence la situation instable du *père incertain*, conscient de l'évolution sociétale qui le pousse à prendre davantage de responsabilités, mais qui éprouve des difficultés à se positionner.

Les attentes vis-à-vis des professionnel.le.s sont liées aux représentations que nourrissent ces différents pères quant à leur propre rôle. Le *père égalitaire* attend des professionnel.le.s qu'ils/elles lui témoignent de la confiance, qu'ils/elles se gardent des interprétations genrées des compétences parentales et lui reconnaissent des capacités égales à celles de la mère. Le *père assistant* serait quant à lui très mal à l'aise face à pareille attitude de la part des professionnel.le.s : il espère d'eux/elles

qu'ils/elles lui délivrent des conseils pour qu'il puisse soutenir la mère dans son rôle de pourvoyeuse de soins, mais pas qu'ils/elles exigent de lui des engagements concurrents au rôle qu'il estime devoir être le sien, celui de pourvoyeur de revenus. Le *père prépondérant* réclame des professionnel.le.s qu'ils/elles prennent en compte la relation affective qu'il a tissé avec son enfant et l'expertise qu'il a développée dans le soin à l'enfant. Il souhaite que les professionnel.le.s lui reconnaissent des compétences au moins égales à celles de la mère. À l'inverse, le *père incertain*, en questionnement sur ses propres capacités et sur son rôle, ne se sent pas à l'aise dans les situations où les professionnel.le.s paraissent attendre de lui une responsabilisation rapide : il a besoin d'être accompagné pas à pas pour identifier la place qui lui convient et acquérir les compétences associées.

Notons que cette typologie ne prétend pas rendre compte de manière exhaustive des multiples manières d'être père : elle exprime seulement les logiques structurantes au sein de notre échantillon qualitatif, certes diversifié mais qui ne peut prétendre à une totale représentativité. Sans doute existe-t-il d'autres cas de figure qui n'ont pas pu être saisis, dont celui du père « désengagé », qui dans la classification de Wall et al (2007) incarne une figure d'autorité, de chef de famille qui subvient aux besoins matériels. Ces pères sont absents de notre échantillon en raison des modes de recrutement que nous avons dû mettre en œuvre (via les PEP's, dans les salles d'attente de l'ONE et par méthode « boule de neige », au départ de l'entourage des chercheur.euse.s). Il est probable que les pères ayant répondu positivement à notre sollicitation sont par défaut plus impliqués auprès de leur enfant.

Adoptant une perspective de sociologie compréhensive, nous avons fait le choix de fonder cette typologie exclusivement sur les représentations des pères, sur la manière dont ils se projettent dans leur rôle et dans leurs relations aux professionnel.le.s : un père au foyer n'est pas nécessairement caractérisé de « père prépondérant » car il s'occupe davantage de l'enfant que la mère, ou un père ayant moins de lien affectif avec son enfant n'est pas nécessairement caractérisé de « père assistant ». Quoique diversifié, notre échantillon ne nous permet pas d'établir un lien entre les quatre types d'engagement mis en évidence et les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques des pères. Ce pourrait être une piste de travail future afin d'établir si les contraintes économiques, qui pèsent plus ou moins lourdement sur les familles, affectent la façon dont les hommes investissent leurs rôles et identités de père, comme pointé dans la recherche menée par Wall et al. (2007).

Cette typologie est à notre connaissance la première à mettre au jour les liens entre différents modèles d'engagement paternel et les attentes des pères vis-à-vis des professionnel.le.s. Comme indiqué plus haut, elle repose sur une stylisation des représentations des pères et à ce titre elle n'a pas vocation à servir d'outil de catégorisation systématique des pères rencontrés : les étiquettes utilisées de la sorte risqueraient d'enfermer les pères concrets dans un type ou un autre. Or, comme l'illustre d'ailleurs le

père incertain, ces derniers peuvent modifier les modalités de leur engagement au fil de leurs expériences. Ils peuvent aussi partager les caractéristiques de plusieurs types. Par contre, il nous semble que la typologie peut constituer l'un des instruments pour penser la variété des formes d'engagement paternels et des modalités possibles d'accompagnement professionnel. À ce titre, elle peut être l'un des points de départ d'une appropriation réflexive par les équipes de professionnel.le.s et d'un travail sur l'empowerment avec les pères eux-mêmes.

7. Conclusion générale

Ce rapport final présente les principaux jalons de l'analyse que nous avons développée au cours de cette enquête sur *La question du genre dans les métiers de l'enfance et dans l'exercice de la parentalité et l'éducation du jeune enfant*.

Des pères invisibilisés dans les données statistiques disponibles

L'identification des profils socio-démographiques des pères d'aujourd'hui présentée dans le chapitre quatre a mis en évidence une homogénéité sociale et démographique toujours assez importante entre les pères et les mères. Cependant, les indicateurs d'insertion socio-économique – activité professionnelle, acquisition de la nationalité belge, connaissance de la langue française – sont globalement plus favorables aux pères qu'aux mères. La situation paraît contrastée en revanche en matière de niveau d'éducation : les mères sont proportionnellement plus nombreuses à être diplômées de l'enseignement supérieur, mais elles sont également proportionnellement plus nombreuses que les pères à ne disposer que d'un très faible niveau d'instruction. Le principal constat de ce chapitre consacré aux profils socio-démographiques des pères est cependant que la part de données manquantes est significativement plus importante pour les pères que pour les mères tant dans la base de données sur l'ensemble des naissances survenues en Belgique que dans celle issue des bilans de santé à 9 mois à l'ONE. La relative invisibilité des pères dans les statistiques est encore plus marquée lorsque les parents ne vivent pas en couple.

Le manque d'informations sur les pères à l'ONE peut avoir des conséquences sur leur prise en compte par les professionnel.le.s dans l'accompagnement des familles. Les PEP's, dans les ateliers collectifs que nous avons réalisés selon la méthode MAG (détaillés dans le chapitre cinq), reconnaissent que ne pas poser de questions systématiques sur le père peut aussi laisser entendre aux familles que celui-ci est moins « important » que la mère dans l'accompagnement de l'enfant. Certaines PEP's disent même « faire semblant » de prendre note des caractéristiques du père lors du remplissage des informations sociodémographiques pour éviter cet écueil. Une collecte de données plus systématique des données paternelles à l'ONE pourrait cependant se heurter aux réticences des PEP's à interroger la situation conjugale des familles et au manque de temps supplémentaire que l'encodage requiert. Nonobstant ces difficultés, un tel recueil pourrait permettre d'une part de mieux comprendre certaines caractéristiques des pères qui échappent actuellement aux données statistiques et d'autre part de renforcer le partenariat avec le père puisque son profil et ses coordonnées de contact seraient connues des professionnel.le.s.

Une tendance à l'accroissement mais aussi à la diversification de l'engagement des pères

L'impact de l'implication du père sur la santé et le bien-être des parents ainsi que sur le développement cognitif, physique et mental de l'enfant est en effet établi dans la littérature (voir le chapitre trois). Même si ces résultats ne sont pas connus des PEP's en tant que tels, la toute grande majorité fait également dans ses pratiques le constat d'un impact bénéfique sur les familles. Elles apprécient en outre beaucoup cette implication (c'est *chouette*, on est *ravies*, on *adore*), qui contribue à leur propre bien-être au travail. De leur côté, les pères que nous avons interviewés estiment en général que s'investir dans ce rôle est source d'épanouissement et d'estime de soi.

La revue de littérature que nous avons effectuée et les ateliers réalisés avec les PEP's convergent aussi pour constater que les pères ont davantage tendance à s'impliquer qu'auparavant. Pourtant, cette tendance n'est pas uniforme. La revue de littérature réalisée montre que les engagements paternels demeurent pluriels et impactés tant par les normes de genre que par les conditions matérielles de vie propres à différents milieux sociaux. Les PEP's confirment elles aussi que, face à ces normes et aux mécanismes institutionnels qui perpétuent une vision genrée de l'accompagnement des enfants (métiers de l'enfance essentiellement féminins et système d'information excluant les renseignements sur les pères notamment), les engagements des pères prennent des formes très diverses et surtout que les mères demeurent leurs principales interlocutrices. Paradoxalement, un investissement trop important des pères dans l'accompagnement de leurs enfants peut en effet être pris comme un élément de dévalorisation de la mère, ce qui engendre de la suspicion réciproque entre professionnel.le.s et pères.

Des formes d'engagement paternels évalués par les PEP's

Le « quadrant des représentations des PEP's à l'égard des engagements paternels » présenté en p. 68 illustre ainsi les différents types de rapport aux pères. Ceux-ci dépendent non seulement du niveau d'engagement manifesté par le père mais aussi de l'adéquation-inadéquation estimée de cet investissement. Les PEP's vont moduler leurs interventions et apprécier, soutenir ou décourager les différentes formes d'engagements paternels en fonction de deux paramètres. Premièrement, l'intervention paternelle sera plutôt perçue positivement par les professionnel.le.s à la condition de ne pas entrer en concurrence avec le rôle maternel. Les pères *contrôlants* ou *accaparants*, ceux qui prétendent en savoir davantage que la mère ou qui réalisent du *contre-travail* dans le rapport que les PEP's tentent d'établir avec celle-ci sont disqualifiés ou considérés avec méfiance. Deuxièmement cet investissement sera d'autant plus apprécié que les pères se conforment aux conseils délivrés par les PEP's voire les requièrent. Même s'ils sont peu investis, les pères qui viennent en consultation ponctuellement avec des *petits papiers* reprenant les questions de la mère sont considérés avec

bienveillance. Les pères très impliqués qui osent exprimer leur inquiétude ou leur désarroi vont recevoir toute l'aide disponible. Enfin, les pères absents ou peu présents, qui constituent un contingent important d'après l'expérience des PEP's, ne suscitent pas de démarche spécifique : les professionnel.le.s elles ont appris la plupart du temps à miser sur les mères sans s'inquiéter outre mesure de cette absence. Elles considèrent d'ailleurs que ce manque d'engagement relève de la liberté de chaque père et de formes classiques d'organisation du couple (le père qui travaille pendant que la mère prend soin des enfants). Au cours des ateliers, les PEP's se sont toutefois interrogées sur le fait que, symétriquement, l'absence de la mère aux consultations va susciter chez elles questions et démarches. Le schéma d'accompagnement des PEP's reste donc largement matri-centré. Il est notamment fondé sur le constat que les mères sont en général mieux préparées par les normes sociétales et les formes de socialisations qu'elles ont traversées à s'occuper des enfants. Pour autant, la plupart des professionnel.le.s n'essentialisent pas les capacités : elles ne pensent pas que certaines compétences seraient « innées » chez les mères et considèrent donc que les pères ont la capacité de les acquérir.

Des engagements et attentes paternelles différenciées vis-à-vis des professionnel.le.s

Les vingt-deux entretiens qualitatifs réalisés auprès des pères avaient pour objectif de caractériser la manière dont ceux-ci perçoivent leur place dans la famille et dont cette perception influence leurs échanges avec les professionnel.le.s. Ils ont fait émerger en chapitre six la tendance globale, déjà soulignée dans la littérature et dans les ateliers avec les PEP's, à davantage d'implication paternelle dans l'accompagnement des jeunes enfants. Les entretiens montrent également la diversité de ces formes d'engagement. Même si l'échantillon constitué ne nous permet pas de prétendre avoir mis au jour toute la gamme des investissements (de façon notable, les pères « absents » de l'accompagnement de leurs enfants le sont aussi de l'échantillon), la diversité des pères rencontrés nous a permis de styliser ces formes d'engagement en quatre types : le *père égalitaire*, le *père assistant*, le *père prépondérant* et le *père incertain*. Cette typologie est à notre connaissance la première à mettre en relation les différents modèles d'engagement paternel et les attentes des pères vis-à-vis des professionnel.le.s. En résumé, le premier demande de la confiance dans son capacité égale à celle de la mère à s'occuper de leurs enfants ; le deuxième souhaite des conseils pour qu'il puisse soutenir la mère dans son rôle de pourvoyeuse de soins, mais sans qu'on exige de lui des engagements concurrents au rôle de pourvoyeur de revenus dans lequel il se reconnaît ; le troisième réclame des professionnel.le.s qu'ils/elles reconnaissent et misent sur sa capacité à s'occuper de son enfant (y compris sur le plan affectif), qu'il estime au moins égale si ce n'est supérieure à celle de la mère ; le dernier a besoin d'être accompagné pas à pas pour identifier la place qui lui convient et acquérir les compétences associées.

La comparaison entre ces quatre types d'engagement paternel et le quadrant des représentations des PEP's ne peut se faire terme à terme puisque les situations concrètes auxquelles les PEP's et les pères se réfèrent et qui ont servi à construire ces deux schématisations ne sont pas les mêmes. Cependant, on peut faire l'hypothèse que le *père incertain*, s'il ne sollicite pas directement les conseils des professionnel.le.s, peut constituer un angle mort de l'intervention des PEP's, car il risque par son attitude ambivalente et son identité paternelle en construction d'être précocement catalogué absent ou incompetent. Par ailleurs, les pères qui se projettent dans un rôle prépondérant pourraient faire partie de ceux qui apparaissent trop *contrôlants* ou *accaparants* aux PEP's, en particulier s'ils sont « inadéquats » au sens où ils entrent en concurrence avec le rôle maternel et/ou ne se conforment pas aux conseils des professionnel.le.s. Notre revue de littérature a souligné les problèmes relationnels et les questions identitaires que soulève l'adoption par les pères d'une position atypique : la parentalité demeure en dépit des évolutions normatives actuelles d'abord une affaire de femmes et la présence des hommes dans les espaces et réseaux interpersonnels liés au *care* et aux enfants peut être interprétée comme curieuse ou même menaçante. Le malaise éprouvé par les PEP's face à ces pères qui se réclament d'une compétence supérieure ou égale aux mères dans le soin aux enfants peut ainsi aller de pair avec le sentiment d'une moindre reconnaissance de leurs propres compétences professionnelles (*le contre travail*) voire faire écho aux situations de violence verbale ou physique auxquelles elles doivent parfois faire face. Confrontées par ce type de pères à une remise en cause au moins partielle du rôle maternel traditionnel, les PEP's vont en outre devoir tenter de déterminer si les compétences revendiquées sont à la hauteur et surtout si dans la dynamique conjugale – qui sort de leur champ d'intervention – cette place du père est effectivement négociée avec la mère. Certains de ces pères persuadés de maîtriser les compétences nécessaires et les relations avec l'enfant au moins autant que la mère vont se retrouver en situation de conflit avec les professionnel.le.s tandis que d'autres décident de faire profil bas pour favoriser des échanges plus paisibles et gagner progressivement leur confiance.

Pour certaines PEP's, stimuler l'engagement du père n'est nécessaire qu'à titre subsidiaire, lorsque la mère fait défaut par exemple, tandis que d'autres déploient des stratégies diverses pour favoriser chez ceux-ci davantage d'implication. Il nous semble possible de s'inspirer de ces stratégies pour construire des pistes d'action tout en répondant à la pluralité des engagements paternels et en favorisant le bien-être de l'enfant. La réflexivité et la flexibilité des professionnel.le.s sont les pivots de ces pistes d'action. Les PEP's développent des tactiques pour inclure verbalement et non verbalement les pères dans les consultations. Elles utilisent aussi les connaissances sur la diversité des pères qu'elles ont acquises au fil de leur expérience, notamment en matière de communication interculturelle. Enfin, elles mettent en œuvre des jeux de rôles ou même mobilisent leur expérience personnelle pour suppléer l'absence

de référents parentaux. Le quadrant des représentations des PEP's à l'égard des engagements paternels et le tableau des modes d'engagement paternel, en les aidant à questionner leurs perceptions et leurs pratiques, pourraient constituer deux supports à ce travail de réflexivité des équipes de professionnel.le.s. Utilisés avec les pères comme outils à penser les engagements paternels – et non comme instruments permettant de les classer - ils pourraient favoriser la co-construction par les professionnel.le.s de l'empowerment des familles. Dans la lignée de ce que proposent Francine de Montigny et Carl Lacharité (2012), il s'agirait de chercher à augmenter le pouvoir d'agir des parents, tant de la mère que du père, et par conséquent de développer leurs compétences en tenant compte de leurs conditions de vie mais également de ce qui est important pour chacun d'entre eux.

8. Bibliographie

Cartier, M., Collet, A., Czerny, E., Gilbert, P., Lechien, M.-H., Moncharte, S. (2017). Pourquoi les parents préfèrent-ils la crèche ? Les représentations hiérarchisées des modes de garde professionnels. *Revue française des affaires sociales*, 2, pp. 247-264.

Cartier, M., Lechien, M.-H. (2017). Asseoir sa légitimité professionnelle auprès des parents. Les stratégies de légitimation éducative des assistantes maternelles. *Revue française des affaires sociales*, n°2, pp. 265 à 281.

Condon, J. (2006). What about dad? Psychosocial and mental health issues for new fathers. *Australian Family physician*, 35-9, pp. 690-692.

de Montigny, F., Gervais, C. (2016). Coopérer... Même avec le père du bébé. *Spirale*, 78, pp. 91-102.

de Montigny, F. & Lacharité, C. (2012). Perceptions des professionnels de leurs pratiques auprès des parents de jeunes enfants. *Enfances, Familles, Générations*, 16, pp. 53-73.

de Montigny, F., Larivière-Bastien, D., Gervais, C., St-Arneault, K., Dubeau, D., Devault, A. (2018). Fathers' Perspectives on Their Relationship With Their Infant in the Context of Breastfeeding. *Journal of Family Issues*, 39-2, pp. 478-502.

Davies, L., Mulcahy, M., Mechan, K., Deslauriers, J.-M. (2009). Perspectives et place des pères dans les services de protection de l'enfance et de la jeunesse. *Reflets*, 15-1, pp. 38-59.

De Graaf, J. V. H., Hoogenboom, M., De Roos, S., Bucx, F. (2018). Socio-demographic Correlates of Fathers' and Mothers' Parenting Behaviors. *Journal of child and family studies*, 27 (7), pp. 2315-2327.

Drew, E., Daverth, G. (2007). Negotiating Work/Life Balance: The Experience of Fathers and Mothers in Ireland. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38 (2), pp. 65-81.

Ferrand, M. (2004). De la paternité, de la maternité et du féminisme : entretien avec Michèle Ferrand. *Mouvements*, « Les hommes en crise ? », 31.

Fournier, M. (2019). Le masculin en réécriture. *Sciences Humaines*, 313, pp. 30-33.

Frascarolo, F., Feinberg, M., Sznitman, G.A., Favez, N. (2017). La fonction de garde-barrière (le *gatekeeping*) des professionnels envers les pères : une puissante influence sur le développement de l'enfant et sur la famille ». *Devenir*, 29-3, pp. 185-198.

Fusulier, B. (2011). Le concept d'éthos. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42-1, pp. 97-109.

- Fusulier, B., Marquet, J. (2007). Hommes, pères et travailleurs. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38-2, pp. 1-7.
- Geay, B. (2014). Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales. In: *Politiques sociales et familiales*, n°118, pp. 35-44
- Halle, C., Dowd T., Fowler, C., Rissel, K., Hennessy, K., MacNevin, R., Nelson, M. A. (2008). Supporting fathers in the transition to parenthood. *Contemporary Nurse*, 31-1, pp. 57-70.
- Harvey, V. (2019). Papa 2.0 Les pères québécois et les congés parentaux. Thèse de doctorat en sociologie, sous la dir. de Gérard Duhaime et Diane-Gabrielle Tremblay, Université de Laval, Québec.
- Humblet, P, Cremers, A, Labat, A, Sow, M. (2013). Accompagnement autour de la naissance pour les familles précarisées : offre et besoins. Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.
- Johnen, W. (2018). *La place du père en périnatalité: vécu de pères et de professionnels de l'ONE dans le Brabant wallon*. Mémoire de master en Sciences de santé publique, sous la dir. de Céline Mahieu, Université libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Labarre, M. (2013). L'adaptation des jeunes pères en contexte économique précaire à la naissance d'un premier enfant. *Canadian Social Work Review*, 30-2, pp. 235-253.
- Lamour, M., Letronnier, P. (2003). Prevention of fatherhood disorders Accompanying early father-child interaction in day-care centers. *European Journal of Psychology of Education*, 18-2, pp. 191-210.
- Le Pape, M.-C. (2009). Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives. *Revue française des affaires sociales*, n°154, pp. 88-95.
- Marquet, J. (2010)., Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41-2, pp. 51-74.
- Martial, A. (2009). Le travail parental : du côté des pères séparés et divorcés. *Informations sociales*, 154, pp. 96-104.
- Merla, L. (2007). Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38-2, pp. 143-163.
- Molénat, F. (2013). La qualité des liens entre parents et professionnels : clé d'un accompagnement adéquat de l'enfant dans son développement ?. *ERES, Contraste*, 37, pp. 185-207

Misca, G., Smith, J. (2013). Mothers, Fathers, Families and Child Development. In A. Abela & J. Walker (Eds.), *Contemporary Issues in Family Studies: Global Perspectives on Partnerships, Parenting and Support in a Changing World*. Chichester, West Sussex: John Wiley & Sons, pp. 151-165.

Neyrand, G. (2011 – 3^e édition). *L'enfant, la mère et la question du père*. PUF, Paris.

Neyrand, G. (2015). Ambiguïté de la valorisation de la coéducation à une époque de sur-responsabilisation parentale. *Recherches familiales*, vol. 12, no. 1, pp. 279-287.

Neyrand, G. (2019). *La mère n'est pas tout ! Reconfiguration des rôles et perspectives de cosocialisation*. Editions Eres, Toulouse. Simmat-Durand, L. (2018). Y avait-il un père ? Paternité et relations de couple dans les affaires de néonaticides. *Enfances, Familles, Générations*, 29, <https://doi.org/10.7202/1051502ar>.

Piret, A., Nizet, J., Bourgeois, E. (1996). *L'analyse structurale : une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*. Paris : De Boeck Université.

Saracho, O., Spodek, B. (2008). Fathers: The 'invisible' parents. *Early Child Development and Care*, 178, pp. 821-836.

St-Denis, J., St-Amand, N. (2010). Les pères dans l'histoire : un rôle en évolution. *Reflets*, 16 (1), pp. 32-61.

Steen, M., Downe, S., Bamford, N., Edozien, L. (2012). Not-patient and not-visitor: A metasynthesis fathers' encounters with pregnancy, birth and maternity care. *Midwifery*, 28, pp. 422-431.

Tautolo E.S., Schluter P.J., Paterson J. (2015), Pacific Father Involvement and Early Child Behaviour Outcomes : Findings from the Pacific Islands Families Study. *Journal of Child and Family Studies*, 24, pp.3497-3505.

Tohotoa, J., Maycock, B., Hauck, Y.L., Dhaliwal, S., Howat, P., Burns, S., Binns, C.W. (2012). Can father inclusive practice reduce paternal postnatal anxiety? A repeated measures cohort study using the hospital anxiety and depression scale. *BMC Pregnancy and Childbirth*, 12:75.

Trellu, H. (2007). Recompositions et résistances de la masculinité et de la féminité, de la paternité à l'épreuve du congé parental pris par les hommes en France. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38-2, pp. 123-141.

Van Holland De Graaf, J., Hoogenboom, M., De Roos, S., Bucx, F. (2018). Socio-demographic Correlates of Fathers' and Mothers' Parenting Behaviors. *Journal of Child and Family Studies*, 27-7, pp. 2315-2327.

Verjus A. (2013). La paternité au fil de l'histoire. *Informations sociales*, 176, pp. 14-22.

Wall, K., Aboim, S., & Marinho, S. (2007). Fatherhood, Family and Work in Men's Lives : Negotiating New and Old Masculinities. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 38–2, pp. 105-122

Widarsson, M., Kerstis, B., Sundquist, K., Engström, G., Sarkadi, A. (2012). Support Needs of Expectant Mothers and Fathers: A Qualitative Study. *The Journal of Perinatal Education*, 21-1, pp. 36-44.

Wilson, K.R., Prior, M.R. (2011). Father involvement and child well-being. *Journal of Paediatrics and Child Health*, 47-7, 405-407.

Yogman M., Garfield C.F. (2016). Fathers' Roles in the Care and Development of Their Children: The Role of Pediatricians, *Pediatrics*, 138-1, pp. 1-15.

Annexes

Annexe 1 : Revue de littérature opérationnelle

Axe 1. Santé et implication parentale/paternelle

Condon J, *at al.* (2006). What about dad? Psychosocial and mental health issues for new fathers. *Australian family physician* [En ligne];35(9):690. Disponible: <https://search.informit.com.au/documentSummary;dn=362306160948596;res=IELHEA>

de Montigny, F., Larivière-Bastien, D., Gervais, C., St-Arneault, K., Dubeau, D., & Devault, A. (2018). Fathers' Perspectives on Their Relationship With Their Infant in the Context of Breastfeeding. *Journal of Family Issues*, 39(2), 478–502. <https://doi.org/10.1177/0192513X16650922>

Lamour, M., & Letronnier, P. (2003). Prevention of fatherhood disorders Accompanying early father-child interaction in day-care centers. *European Journal of Psychology of Education*, 18(2), 191–210. <https://doi.org/10.1007/BF03173484>

Misca, G., & Smith, J. (2013). Mothers, Fathers, Families and Child Development. In A. Abela & J. Walker (Eds.), *Contemporary Issues in Family Studies: Global Perspectives on Partnerships, Parenting and Support in a Changing World* (pp. 151–165). Chichester, West Sussex: John Wiley & Sons.

Molénat, F. (2013). La qualité des liens entre parents et professionnels : clé d'un accompagnement adéquat de l'enfant dans son développement ?. *Contraste*, 37(1), 185-207. doi:10.3917/cont.037.0185.

Simmat-Durand, L. (2018). Y avait-il un père ? Paternité et relations de couple dans les affaires de néonaticides. *Enfances, Familles, Générations*, (29). <https://doi.org/10.7202/1051502ar>

Steen, M., Downe, S., Bamford, N., & Edozien, L. (2012). Not-patient and not-visitor: A metasynthesis fathers' encounters with pregnancy, birth and maternity care. *Midwifery*, 28, 422–431. <https://doi.org/10.1016/j.midw.2011.06.009>

Tautolo, E. S., Schluter, P. J., & Paterson, J. (2015). Pacific Father Involvement and Early Child Behaviour Outcomes: Findings from the Pacific Islands Families Study. *Journal of Child and Family Studies*, 24, 3497–3505. <https://doi.org/10.1007/s10826-015-0151-5>

Tohotoa *et al.* (2012) Can father inclusive practice reduce paternal postnatal anxiety? A repeated measures cohort study using the hospital anxiety and depression scale. *BMC Pregnancy and Childbirth*; 12:75. Disponible: <https://bmcpregnancychildbirth.biomedcentral.com/articles/10.1186/1471-2393-12-75>

Widarsson, M., Kerstis, B., Sundquist, K., Engström, G., & Sarkadi, A. (2012). Support Needs of Expectant Mothers and Fathers: A Qualitative Study. *The Journal of Perinatal Education*, 21(1), 36–44. <https://doi.org/10.1891/1058-1243.21.1.36>

Wilson KR, Prior MR (2011). Father involvement and child well-being. *Journal of Paediatrics and Child Health* [En ligne];47(7):405-7.

Yogman M, Garfield CF, AAP the COMMITTEE ON PSYCHOSOCIAL ASPECTS OF CHILD, HEALTH F. (2016). Fathers' Roles in the Care and Development of Their Children: The Role of Pediatricians. *Pediatrics* [En ligne];138(1):e20161128. Disponible:

<http://pediatrics.aappublications.org/content/pediatrics/early/2016/06/10/peds.2016-1128.full.pdf>

Axe 2. Masculinités et paternité

Bergheul, S., Ramde, J., Ourhou, A. & Labra, O. (2018). La paternité en contexte migratoire : déstabilisation et redéfinition du rôle paternel. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 43(1), 91-115. doi:10.3917/rief.043.0091.

Cote, D. (2009), « Transformation contemporaine de la paternité : la fin du patriarcat ? », in *Reflets*, 2009, 15, (1), pp 60-78

Drew, E., & Daverth, G. (2007). Negotiating Work/Life Balance : The Experience of Fathers and Mothers in Ireland. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 38(2), 65–81. <https://doi.org/10.4000/rsa.461>

Fournier M. (2019). Le masculin en réécriture. in Être un homme aujourd'hui, Dossier, *Sciences Humaines* - Mensuel n°313, pp. 30-33.

Fusulier, B., & Marquet, J. (2007). Présentation Hommes, pères et travailleurs. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 38(2), 1–7.

Jeynes, W. H. (2016). Meta-Analysis on the Roles of Fathers in Parenting: Are They Unique?, *Marriage & Family Review*, 52:7, 665-688, DOI: 10.1080/01494929.2016.1157121

Le Pape, M. (2009), « Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales et nouvelles normes éducatives », in *Informations sociales*, n°154, pp 88-95, in *Cairn* ; <http://www.cairn.be>, consulté le 16 août 2018.

Olano M. (2019). Vers de nouveaux modèles paternels, in Être un homme aujourd'hui, Dossier, *Sciences Humaines* - Mensuel n°313, pp. 46-49.

Martial, A. (2009). Le travail parental : du côté des pères séparés et divorcés, *Informations sociales*.
<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-96.htm>

Merla, L. (2007). Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique, *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 38-2 | 2007, mis en ligne le 07 mars 2011. URL : <http://journals.openedition.org/rsa/473> ; DOI : 10.4000/rsa.473

Neyrand G. (2011). L'enfant, la mère et la question du père: Un bilan critique de l'évolution du savoir sur la petite enfance, Troisième édition, Presses Universitaires de France : Paris.

Neyrand, G. (2019). *La mère n'est pas tout ! Reconfiguration des rôles et perspectives de cosocialisation*, ERES : Toulouse. <https://www.cairn.info/la-mere-n-est-pas-tout--9782749263113.htm>

St-Denis, Josée et St-Amand, Nérée (2010). Les pères dans l'histoire : un rôle en évolution. *Reflets* 16, no 1: 32–61. doi: 10.7202/044441ar. Disponible: <https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2010-v16-n1-ref3890/044441ar/>

Trellu, H. (2007). Recompositions et résistances de la masculinité et de la féminité, de la paternité et de la maternité à l'épreuve du congé parental pris par les hommes en France. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, 38(2), 123–141. <https://doi.org/10.4000/rsa.471>

Van Holland De Graaf, J., Hoogenboom, M., De Roos, S., & Bucx, F. (2018). Socio-demographic Correlates of Fathers' and Mothers' Parenting Behaviors. *Journal of Child and Family Studies*, 27(7), 2315–2327. <https://doi.org/10.1007/s10826-018-1059-7>

Verjus A. (2013). La paternité au fil de l'histoire. *Informations sociales* [En ligne];(176):14-22. Disponible: <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-2-page-14.htm>

Wall, K., Aboim, S., & Marinho, S. (2007). Fatherhood, Family and Work in Men's Lives : Negotiating New and Old Masculinities. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, (38–2), 105–122. <https://doi.org/10.4000/rsa.470>

Axe 3. Professionnel·le·s de la petite enfance et relations aux parents et pères en particulier

Cartier M., Lechien M.H. (2017). Asseoir sa légitimité professionnelle auprès des parents : les stratégies de légitimation éducatives des assistantes maternelles, *Revue française des affaires sociales*, n° 2017/2, p. 265-28

Cartier Marie, Collet Anaïs, Czerny Estelle, Gilbert Pierre, Lechien Manon-Hélène, Monchatre Sylvie (2017). « Pourquoi les parents préfèrent-ils la crèche ? Les représentations hiérarchisées des modes de garde professionnels », *Revue française des affaires sociales*, n°2, pp 247-264.

Davies, L., Mulcahy, M., Mechan, K., & Deslauriers, J.-M. (2009). Perspectives et place des pères dans les services de protection de l'enfance et de la jeunesse. *Reflets*, 15(1), 38–59. <https://doi.org/10.7202/029586ar>

Frascarolo, F., Feinberg, M., Sznitman, G. & Favez, N. (2017). La fonction de garde-barrière (le *gatekeeping*) des professionnels envers les pères : une puissante influence sur le développement de l'enfant et sur la famille. *Devenir*, vol. 29(3), 185-198. doi:10.3917/dev.173.0185.

de Montigny, F., & Gervais, C. (2016). Coopérer... Même avec le père du bébé. *Spirale*, (78), 91–102. <https://doi.org/10.3917/spi.078.0091>

de Montigny, F., & Lacharité, C. (2012). Perceptions des professionnels de leurs pratiques auprès des parents de jeunes enfants. *Enfances, Familles, Générations*, (16), 53. <https://doi.org/10.7202/1012801ar>

Geay B. (2014). Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants : La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales, *Politiques sociales et familiales*, n° 118, p. 35-44.

Halle, C., Dowd, T., Fowler, C., Rissel, K., Hennessy, K., MacNevin, R., & Nelson, M. A. (2008). Supporting fathers in the transition to parenthood. *Contemporary Nurse*, 31, 57–70. <https://doi.org/10.5172/conu.673.31.1.57>

Humblet, P., Cremers, A., Labat, A., & Sow, M. (2013). *Accompagnement autour de la naissance pour les familles précarisées : offre et besoins*. Bruxelles. Retrieved from <http://aispn.be/wp-content/uploads/2015/03/acccaiss.pdf>

Johnen, W. (2018). La place du père en périnatalité: vécu de pères et de professionnels de l'ONE dans le Brabant wallon. Université libre de Bruxelles, Bruxelles.

Labarre, M. (2013). L'adaptation des jeunes pères en contexte économique précaire à la naissance d'un premier enfant. *Canadian Social Work Review*, 30(2), 235–253.

Olivia N. Saracho & Bernard Spodek (2008). Fathers: the 'invisible' parents, *Early Child Development and Care*, 178:7-8, 821-836, DOI: 10.1080/03004430802352244

Annexe 2 : Description des séances de la Méthode d'Analyse en Groupe

Séance 1

Chaque séance débutait par l'accueil, le remerciement de la présence de chacune et un rappel des objectifs de la réunion. La première séance a également servi à réexpliquer le cadre et les objectifs de l'étude, la méthode particulière qu'est l'analyse en groupe et ce qui était attendu des participantes. Les principes à respecter pour le bon déroulement du travail en groupe ont été répétées, en regard de la charte que chaque participante a reçu à son arrivée. Une approbation unanime a été obtenue pour l'enregistrement de chaque séance.

Nous nous sommes présentées à tour de rôle et avons placé notre prénom en évidence devant nous.

Nous avons ensuite commencé la séance selon le programme ci-joint.

Le récit	
1 ^e étape	Propositions de récits 3min/p
2 ^e étape	Choix des récits 20min
3 ^e étape	Narration 10min
4 ^e étape	Questions d'information 20min
Les interprétations	
5 ^e étape	Premier tour de table 3min/p
6 ^e étape	Réactions de la narratrice 3min
7 ^e étape	Deuxième tour de table 3min/p
8 ^e étape	Réactions de la narratrice 3min

Figure 1: Programme Séance 1

Cette première phase de travail consiste à rassembler les propositions de récit, à les discuter et à en choisir un. Nous avons demandé à chaque participante de réfléchir à une situation vécue récemment, en relation avec les pères et qui les a amenées à s'interroger sur leurs pratiques professionnelles. Une demande particulière consistait à raconter ce récit sous forme de bande-annonce, c'est-à-dire en 2 à 3 minutes, pouvoir aborder les points essentiels, les acteurs, etc. Nous leur avons également demandé d'inventer un titre accrocheur, pour faciliter le vote.

Un premier tour de table libre a permis de récolter tous les récits ainsi que les enjeux perçus dans chaque situation. L'animatrice a noté chaque titre et prénom de la participante sur une grande feuille, support essentiel pour faciliter les réflexions et choix futurs.

Deux tours de table sont à l'origine des deux récits choisis. Le premier tour permettait d'entendre chaque participante sur les deux récits qui lui semblait les plus intéressants à analyser et d'en expliquer les raisons. Le deuxième consistait en la comptabilisation des votes pour faire émerger les deux récits remportant le plus de voix.

Ensuite, il importait de nous mettre d'accord sur le récit à analyser en premier, et celui qui serait travaillé à la séance suivante. Ce choix s'est fait rapidement dans les deux groupes.

La participante à l'origine du récit a été invitée à le partager dans son entièreté, en essayant de tenir compte d'un ordre chronologique et de ne raconter que les faits. Le reste du groupe a quant à lui été invité à prendre note des questions ou des réflexions afin de ne pas interrompre la narratrice. Un moment de questions a suivi la narration pour permettre aux participantes d'éclaircir certaines informations.

La deuxième phase concerne les interprétations de la situation. Nos attentes ont clairement été expliquées aux participantes, et l'affiche explicative, à leur disposition et reprenant toutes les informations importantes, leur a permis de réfléchir à leur aise avant de partager avec le groupe. Les deux tours de table nécessaires pour récolter toutes les interprétations sont théoriquement régis par un cadre strict. Nous avons été légèrement plus souples, nous adaptant à notre public, ce qui a permis notamment d'obtenir plus d'informations spontanées.

Une interprétation est une idée qui permet de rendre plus claire une partie de la situation, de partager ce qui semble important ou décisif, ce qui surprend, les points de compréhension, et dans une large mesure, de dégager des causes, des significations, des logiques. Certaines consignes sont données dans la littérature : ne pas interrompre la personne qui parle, éviter les jugements de valeur ou tout ce qui a trait au registre normatif ainsi que les recommandations. Il était plus difficile d'en tenir compte lorsque la situation entraînait énormément d'émotions dans le groupe.

Les deux tours d'interprétation commençaient par la même personne située à gauche ou à droite de la narratrice et qui se sentait prête à débiter. Chacun des tours se terminait par les réactions de la narratrice aux interprétations entendues. Elle pouvait donc apporter des compléments d'informations, marquer son (dés)accord ou proposer de nouvelles interprétations. Les participantes étaient également invitées lors du second tour, à réagir, nuancer ou compléter les interprétations

précédentes. Par moment, certaines questions d’approfondissement ou de réflexion étaient posées par les chercheuses.

Un dernier moment d’échange libre clôturait la première séance.

Lors des 2^e et 3^e séances, un retour sur la séance précédente, notamment grâce à des schémas synthétiques, permettait de se recentrer sur le travail effectué, d’apporter certains points théoriques et surtout d’amener la réflexion à un niveau supplémentaire.

Séance 2

Nous débutons cette deuxième séance de la même façon que la première. Les participantes qui n’étaient pas présentes recevaient également la charte, et un petit rappel était fait à l’ensemble du groupe.

Cette séance, comme le montre le programme, comporte une partie supplémentaire et concerne un retour sur les échanges et les interprétations de la première réunion. Cela permet de rafraichir la mémoire de tous les membres du groupe, d’informer les nouvelles participantes sur le travail réalisé et de rebondir avec des questions laissées en suspens.

L’analyse	
1 ^o étape	Retour sur le 1 ^{er} récit 1h
Le récit	
2 ^o étape	Narration du 2 ^o récit 10min
3 ^o étape	Questions d’information 10min
Les interprétations	
4 ^o étape	Premier tour de table 3min/p
5 ^o étape	Réactions de la narratrice 3min
6 ^o étape	Deuxième tour de table 3min/p
7 ^o étape	Réactions de la narratrice 3min

Figure 2: Programme Séance 2

Pour faciliter ce retour, nous avons élaboré des schémas sur base des échanges et des interprétations de la situation. Un premier schéma reprenait chacun des récits et mettait en évidence les convergences des enjeux perçus. Cette première approche nous a permis de comprendre les questionnements des

participantes et de faire évoluer leurs réflexions en ce sens. C'est également ce premier schéma qui a permis la construction des schémas suivants, en tenant compte des enjeux et des tensions perçus. Chaque schéma comportait un maximum de verbatims, pour rester au plus près des expériences de terrains et des idées échangées.

Après la présentation des schémas, nous demandions l'avis des membres du groupe sur ce que chacune en pensait, si elles étaient en (dés)accord, si certains propos étaient à modifier ou nuancer. Toutes les participantes de chacun des groupes étaient tout à fait en accord avec la présentation. Elles nous ont également fait des retours positifs à ce propos : les schémas permettent de se rendre compte de tout le travail effectué, de comprendre certains liens, de se rappeler de ce qui a été fait mais principalement de valoriser leur travail tant sur le terrain que pour cette recherche.

Nous avons prévu ensuite d'apporter certains éléments de théorie, en lien avec les schémas, les questions en suspens et les thématiques abordées. Chaque information théorique était partagée ponctuellement pour permettre au groupe de réagir et d'interagir. Nous avons fait ce choix pour permettre un approfondissement de la réflexion individuelle et collective.

Seule l'équipe de Vertrieu n'a pas eu d'apports théoriques pendant les MAGS parce que nous avons poussé davantage la réflexion au départ des schémas et de leurs expériences. Cependant, nous leur avons envoyé le document reprenant les points de théories que nous souhaitions aborder.

La suite est identique à la première séance, à compter de la narration du récit puisque les propositions et les choix sont déjà effectués.

Séance 3

La séance 3 a débuté de la même façon que les deux premières. Ensuite, nous avons présenté les nouveaux schémas, incluant les échanges et l'analyse des deux premières séances. Nous avons suivi la même démarche que pour la séance 2 : présentation des schémas, retour des participantes et apports théoriques.

Concernant les apports théoriques, nous nous basions également sur les thématiques abordées et les schémas mais nous avons également interrogé les participantes sur une théorie bien spécifique : la typologie des pères de Karin Wall et al. (2007).

Cette dernière séance s'est clôturée par l'explication de la suite de la recherche, c'est-à-dire la rédaction du rapport des MAG et sa présentation devant les participantes, l'intérêt d'une quatrième séance transversale aux trois équipes pour discuter des perspectives pratiques et pistes de solutions, ainsi que la mise en route et la poursuite de l'échantillonnage des pères pour la réalisation des entretiens.

Eléments théoriques des MAGs

Pour favoriser les échanges durant les MAGs et amener les participantes davantage dans la réflexivité de leurs pratiques, nous avons sélectionné les éléments jugés comme les plus intéressants à partager. Ils sont issus des références suivantes.

Aubert-Godard, A., & Scelles, R. (2004). Écouter les pères, leur ménager une place, une mesure de prévention pour le devenir de l'enfant handicapé et de ses proches. *Pratiques Psychologiques*, 10(2), 169-185. <https://doi.org/10.1016/j.prps.2004.01.006>

Claude Martin, Abdelhafid Hammouche, Marianne Modak, Gérard Neyrand, Catherine Sellenet, et al. *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soin. : Etat de la question en vue d'identifier le rôle de l'action publique*. 2017. halshs-01572229

Delawarde, C., Briffault, X., Usubelli, L., & Saïas, T. (2014). Aider les parents à être parents ? Modèles et pratiques des programmes « evidence-based » d'aide à la parentalité. *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*, 172(4), 273-279. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2012.12.007>

Deshayes, F. (2017). Transferts économiques, sentiments et obligations en familles précaires. *Recherches familiales*, 14(1), 23-35. doi:10.3917/rf.014.0023.

Favez, N. & Frascarolo, F. (2013). Le coparentage : composants, implications et thérapie. *Devenir*, vol. 25(2), 73-92. doi:10.3917/dev.132.0073

Fossoul, C., D'Amore, S., Miscioscia, M. & Scali, T. (2013). La transition à la parentalité chez les couples homosexuels : étude exploratoire. *Thérapie Familiale*, vol. 34(2), 265-283. doi:10.3917/tf.132.0265.

Harvey, Valérie (2019). *Papa 2.0 Les pères québécois et les congés parentaux*. Thèse, Université de Laval, Québec, Canada. 193 p.

Johnen, W. (2018). *La place du père en périnatalité: vécu de pères et de professionnels de l'ONE dans le Brabant wallon*. Université libre de Bruxelles, Bruxelles.

Murphy, S., Gallegos, M., Jacobvitz, D., & Hazen, N. (2017). Coparenting dynamics: Mothers' and fathers' differential support and involvement. *Personal Relationships*, 24, 917-932. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/pere.12221>

Office de la naissance et de l'enfance (2012). *Pour un accompagnement réfléchi des familles : Un Référentiel de soutien à la Parentalité*. 40p. Disponible : <https://www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/referentiel-de-soutien-a-la-parentalite/>

Olivia N. Saracho & Bernard Spodek (2008). Fathers: the 'invisible' parents, *Early Child Development and Care*, 178:7-8, 821-836, DOI: 10.1080/03004430802352244

Paquette, D. (2008). L'enfant a tout autant besoin de son père que de sa mère, mais pour des raisons différentes ! *Santé mentale au Québec*, 33 (1), 223–227. <https://doi.org/10.7202/018485ar>

Sellenet, C. (2009). Approche critique de la notion de « compétences parentales ». *La revue internationale de l'éducation familiale*, 26(2), 95-116. doi:10.3917/rief.026.0095.

Verjus A. (2013). La paternité au fil de l'histoire. *Informations sociales* [En ligne];(176):14-22. Disponible: <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-2-page-14.htm>

Verjus Anne. Monique Robin et Geneviève Bergonnier-Dupuy (dir.). *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles*. In: *Politiques sociales et familiales*, n°96, 2009. Nouvelles conjugalités et nouveaux modèles conjugaux ? pp. 118-119; http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2009_num_96_1_2466_t11_0118_0000_1 (compte-rendu de lecture)

Wall, K., Aboim, S., & Marinho, S. (2007). Fatherhood, Family and Work in Men's Lives : Negotiating New and Old Masculinities. *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, (38–2), 105–122. <https://doi.org/10.4000/rsa.470>

Annexe 3 : Caractéristiques des pères de l'échantillon

Nom d'emprunt	Lieu de résidence	Diplôme le plus élevé obtenu	Tranche d'âge (ans)	Nationalité	Situation socio-professionnelle	Age des enfants	Situation conjugale avec l'autre parent
Hamza	Bruxelles	Primaire	30-35	Marocain	Technicien de surface	3 mois	En couple
Waly	Bruxelles	Secondaire supérieur	30-35	Belge	Ouvrier	18 mois – 8, 10, 11 ans	En couple
Christophe	Bruxelles	Secondaire supérieur	36-40	Belge	Artiste	4 ans – 7 ans	En couple
Adam	Bruxelles	Supérieur non universitaire	36-40	Belge	Infirmier/coordonateur de formation	5 ans - 8 ans	Séparé
Marco	Bruxelles	Supérieur non universitaire	40-45	Belge – Italien	Accompagnateur social	2 mois	En couple
Thomas	Bruxelles	Universitaire	/	Belge	Chercheur/enseignant	6 ans	Séparé
Farid	Bruxelles	Universitaire	30-35	Algérien	Chercheur	1 an – 3 ans	En couple
Kevin	Bruxelles	Universitaire	30-35	Belge	Médecin	13 mois	En couple
Martin	Wallonie	Universitaire	20-25	Belge	Chercheur	2,5 mois	En couple
Sylvain	Non précisé	Universitaire	36-40	Belge	Chercheur	10 mois – 2 ans	En couple
Nicolas	Wallonie rurale	Secondaire supérieur	26-30	Belge	Ingénieur	1 an	En couple
Noah	Wallonie rurale	Supérieur non universitaire	30-35	Belge	Infirmier	6 mois – 2 ans	En couple
Rayan	Wallonie rurale	Supérieur non universitaire	30-35	Belge	Informaticien	2 ans	En couple
Armand	Wallonie urbaine	Secondaire inférieur	20-25	Belge	Chômage	6 mois	Séparé
Jérémy	Wallonie urbaine	Secondaire inférieur	26-30	Belge	Chômage	18 mois	En couple
Aurélien	Wallonie urbaine	Secondaire inférieur	36-40	Belge	Ouvrier	2 ans (+ grossesse)	En couple
David	Wallonie urbaine	Secondaire supérieur	40-45	Belge	Employé logistique	2 mois – 3 ans	En couple
Maxime	Wallonie urbaine	Supérieur non universitaire	30-35	Belge	Informaticien	3 ans	Séparé
Laurent	Wallonie urbaine	Supérieur non universitaire	40-45	Belge	Géomètre	6 mois – 12 ans -14 ans	En couple
Michael	Wallonie urbaine	Supérieur non universitaire	40-45	Belge	Formateur	2 ans – 5 ans	En couple
Yann	Wallonie urbaine	Universitaire	36-40	Belge	Fonctionnaire	3 ans	En couple

Annexe 4 : Guide d'entretien individuel

Préambule :

Bonjour, merci de m'accueillir et de m'accorder un petit temps pour la réalisation de cet entretien. Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons comprendre votre vécu en tant que parent, tant dans votre rôle que dans les relations que vous avez avec votre bébé, votre compagne et les professionnels qui vous accompagnent.

Vous êtes libre de répondre aux questions ou non, et il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse. L'anonymat sera respecté, c'est-à-dire qu'à aucun moment, votre nom ou vos informations personnelles susceptibles de vous identifier n'apparaîtront dans les résultats.

Pour me faciliter la prise de notes et ne perdre aucune information, acceptez-vous que j'enregistre notre échange ? Je serai seule à le réécouter et il sera effacé directement après.

Avez-vous des questions avant que nous commençons ?

Entretien :

	<p>Pouvez-vous me décrire spontanément et en quelques mots votre rôle de père ?</p> <ul style="list-style-type: none">- Ce que vous faites pour votre enfant ? Avec votre enfant ?- Ce que vous préférez ne pas faire ? Ou laisser votre compagne faire ?
Relation père – professionnel.le.s	<p>Quels sont les professionnel.le.s qui s'occupent de votre famille ? (Médecin, services sociaux, ONE, crèche...)</p> <ul style="list-style-type: none">- A quelle fréquence ? Dans quelles conditions (urgence, visite) ?- Quels sont leurs rôles vis-à-vis de vous et de votre famille ?- Quelles sont les facilités ou les difficultés que vous rencontrez dans la relation avec les professionnel.le.s ?- Comment gérez-vous ces obstacles ? Quelles sont les solutions que vous mettez en place ?- Avez-vous une préférence par rapport aux professionnel.le.s qui vous accompagnent ? Laquelle ? Pourquoi ?
	<p>Plus spécifiquement, quel est votre lien avec les professionnel.le.s de l'ONE (médecin, TMS, bénévole) ?</p> <ul style="list-style-type: none">- A quelle fréquence vous rendez-vous dans une consultation ou viennent-elles à votre domicile ?- Le lieu de rdv (maison ou domicile) influence-t-il la relation que vous avez avec ces professionnel.le.s ? En quoi ? A-t-il d'autres répercussions (sur le lien avec votre enfant, ou la relation avec votre compagne) ?

	<p>Quelles sont les facilités ou les difficultés que vous rencontrez dans la relation avec ces professionnel.le.s ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment gérez-vous ces obstacles ? Quelles sont les solutions que vous mettez en place ? <hr/> <p>La relation aux professionnel.le.s est-elle différente si on est un père ou une mère ? En quoi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressentez-vous cette différence ? Comment ? - Cela influence-t-il votre rôle de père ? Comment ? - Cette différence vous dérange-t-elle ? Pourquoi ? Quelles seraient les améliorations possibles ? <hr/> <p>Quel genre d'accompagnement préférez-vous ? (suivi particulier, conseils, questions-réponses, écoute, présence, distante...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela influence-t-il le type de professionnel.le.s vers qui se tourner ? Pourquoi ? - Quelles sont les qualités que vous recherchez chez les professionnel.le.s qui accompagnent votre enfant ? - Au contraire, qu'est-ce qui vous gêne au point de vouloir changer de professionnel.le.s ou services ? <hr/> <p>Participez-vous à certaines activités proposées par l'ONE ? (activités massage, portage à l'écharpe, séance d'infos sur le développement de bébé)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lesquelles et pourquoi ? - Quels seraient les aménagements possibles qui vous donneraient envie de participer davantage aux activités ? <hr/> <p>Quelles seraient les améliorations possibles ?</p>
<p>Construction et développement de sa parentalité</p>	<p>A quel moment vous êtes-vous senti père pour la première fois ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ? <hr/> <p>Comment définiriez-vous « être père » ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'un « bon père » selon vous ? Et un « mauvais père » ? - Qui est votre modèle de père, votre référence ? Celui à qui vous voulez ressembler ? Pourquoi ? - Est-ce que cela correspond à ce que vous-même avez vécu ? <hr/> <p>Avez-vous ressenti un besoin à un moment donné dans votre rôle de père ? (Besoin d'information, d'être rassuré, de réfléchir...)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Lesquels ? Quelles solutions avez-vous trouvées ? Qu'est-ce qui vous aurait aidé ? <p>Quelles étaient vos attentes en tant qu'homme et père par rapport à cette parentalité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles étaient vos représentations de la paternité ? Est-ce toujours le cas ? - Y a-t-il des différences entre vos attentes et la réalité ? Lesquelles ? - Comment gérez-vous ces différences ?
Conjugalité & Parentalité	<p>Comment décririez-vous votre relation papa-maman-bébé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les facilités et difficultés que vous rencontrez dans cette relation à 3 ? Comment les gérez-vous ? - Personnellement, quelles sont les craintes et les hésitations que vous ressentez dans cette relation à 3 ? Qu'est-ce qui vous aide dans ces cas-là ? <p>Comment vous organisez-vous au sein de votre famille tout au long de la journée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui fait quoi ? (<i>Repas, courses, tâches ménagères, soins des enfants, rangement...</i>) - Comment qualifieriez-vous votre participation à la vie de famille ? - Selon vous, quelles seraient les compétences spécifiquement paternelles ? En comparaison, quelles seraient les compétences spécifiquement maternelles ? - Quelles seraient les compétences identiques pour le père et la mère ? - Selon vous, quelles seraient les responsabilités communes et spécifiques à chaque parent ? Comment cela se passe-t-il dans votre famille ? <p>Comment qualifieriez-vous/décririez-vous la répartition des tâches et des rôles entre vous et votre compagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment avez-vous décidé du partage des tâches ? - Êtes-vous toujours d'accord au sujet de l'accompagnement de votre enfant ? - Est-ce qu'il arrive qu'il y ait des tensions ou des désaccords autour de certains aspects ? Lesquels ? - Comment les gérez-vous ? (<i>Seul, chacun pour soi, ensemble, communication, solutions, compromis, éloignement, isolement</i>) - Quels sont les forces et les obstacles que vous percevez dans votre couple par rapport à l'accompagnement de votre enfant ? Par exemple, quand vous faites face à des difficultés ?

	<p>Quel genre de relation avez-vous avec votre enfant ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment a-t-elle évolué ? (Depuis la naissance à aujourd'hui ?) - Quelles sont les facilités ou les difficultés que vous rencontrez dans votre lien ? Comment les gérez-vous ? - Quelles sont les craintes ou les hésitations que vous ressentez en tant que père ? - Qu'est-ce qui vous aide ou vous aiderait à les surmonter ? Qu'est-ce qui vous bloque ? <p>Comment vous sentez-vous dans votre lien papa-enfant ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les facilités ou les difficultés que vous rencontrez dans votre lien ? - Comment gérez-vous ces obstacles ? Quelles sont les solutions que vous mettez en place ? - Êtes-vous satisfait de votre implication auprès de votre enfant ? Ou souhaitez-vous être davantage/moins impliqué ? Pourquoi ? <p>En quoi votre rôle de père influence-t-il votre rôle de mari/compagnon ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il des différences si vous comparez avec votre situation d'avant la naissance de votre enfant ? Lesquels ? - Comment expliquez-vous ces différences ? Evoluent-elles avec le temps ?
Entourage = ressource ou problème ?	<p>En dehors de votre noyau familial, quelles sont les personnes qui vous entourent et sur lesquelles vous pouvez compter ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le rôle de chacune de ces personnes ? En quoi vous aident-elles ? - Au contraire, y a-t-il certaines personnes qui vous mettent des bâtons dans les roues ? - Voyez-vous plutôt votre entourage comme une ressource ou un problème ? <p>Que vous apporte la présence ou l'absence de votre entourage ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Percevez-vous des avantages ou des inconvénients à la présence/absence de ces personnes ? Lesquels ? - Quels pourraient être les changements à apporter ? <p>Quelles sont les facilités ou les difficultés que vous rencontrez dans la relation avec votre entourage ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment gérez-vous ces obstacles ? Quelles sont les solutions que vous mettez en place ?

Conclusion

L'entretien touche à sa fin. Avez-vous quelque chose à rajouter, à spécifier, à laquelle vous n'avez pas pensé ?

Comment avez-vous vécu cet entretien ?

Remerciement

Merci d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Souhaitez-vous un retour de mon travail ?

Questions à poser oralement (peut aussi se faire au détour de la conversation)

Nombre d'enfant ? Age ?

Age de la maman ? Profession actuelle ? Niveau d'études ? Appartenance religieuse/philosophique ?

Questionnaire

Quel âge avez-vous ?

Quelle est votre nationalité ?

Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

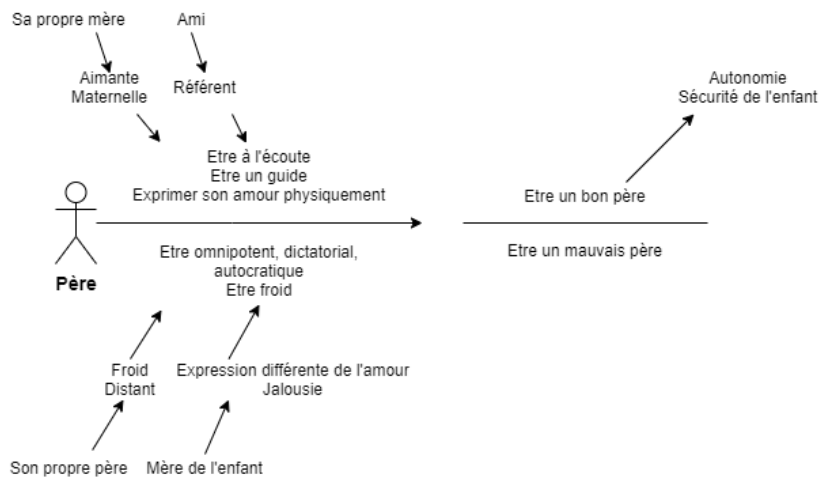
- Primaire ou sans diplôme
- Secondaire inférieur
- Secondaire supérieur
- Supérieur non universitaire
- Universitaire

Quelle profession exercez-vous ?

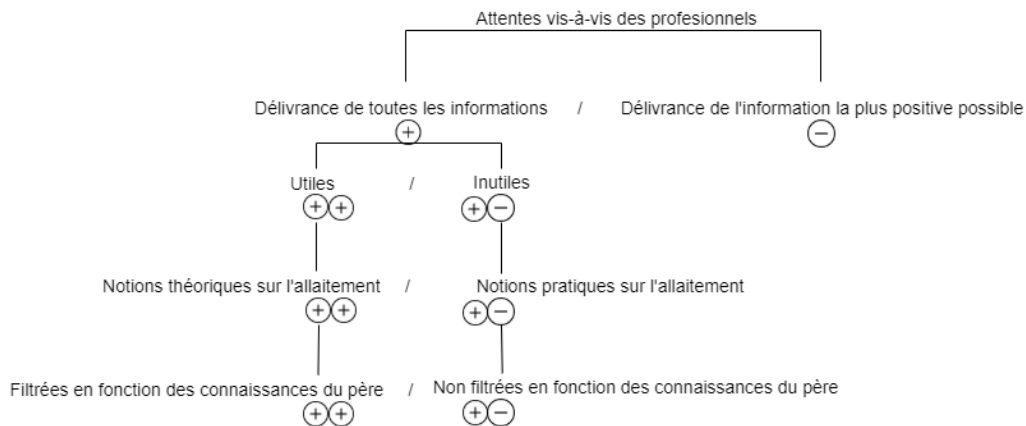
Quelle est votre confession religieuse/appartenance philosophique ?.....

Annexe 5 : Schémas issus de l'analyse structurale

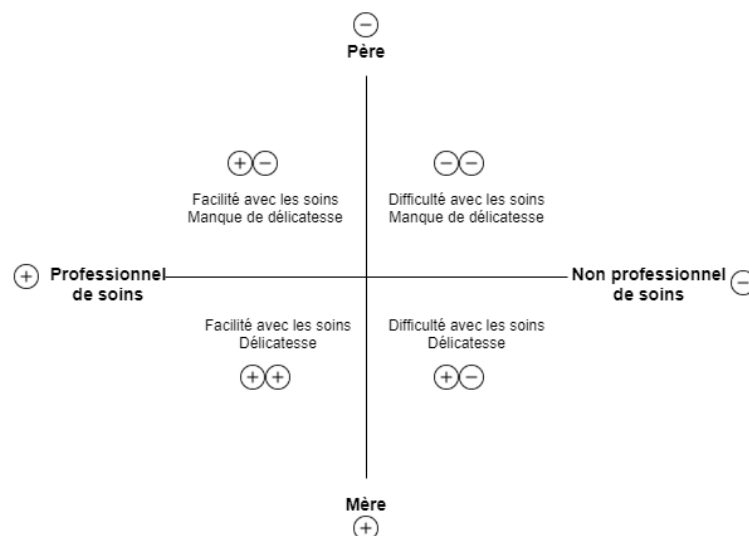
Construction de la paternité d'Adam (récit de quête)



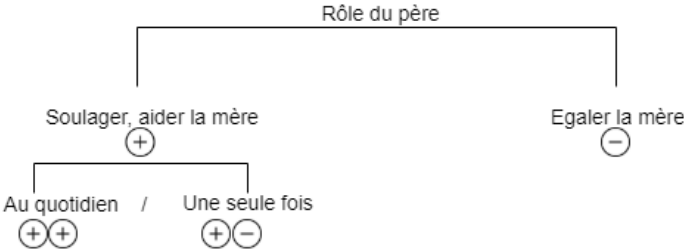
Attentes d'Adam vis-à-vis des informations délivrées par les professionnels (structure hiérarchisée)



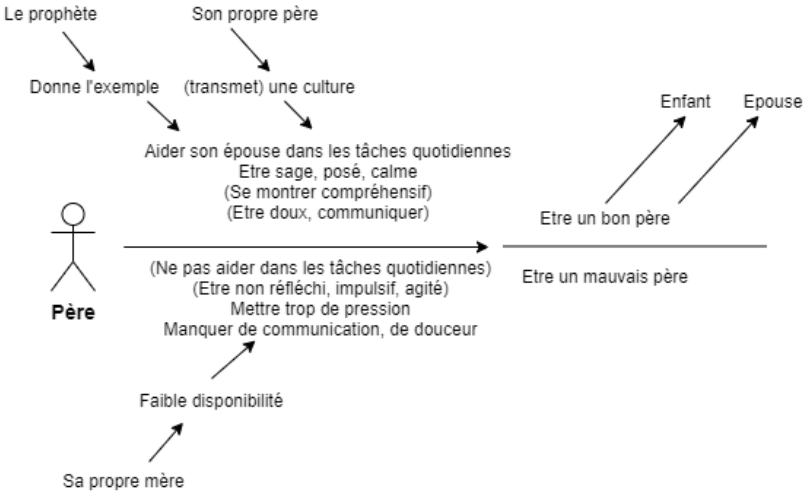
Jugement des compétences parentales par Adam (structure croisée)



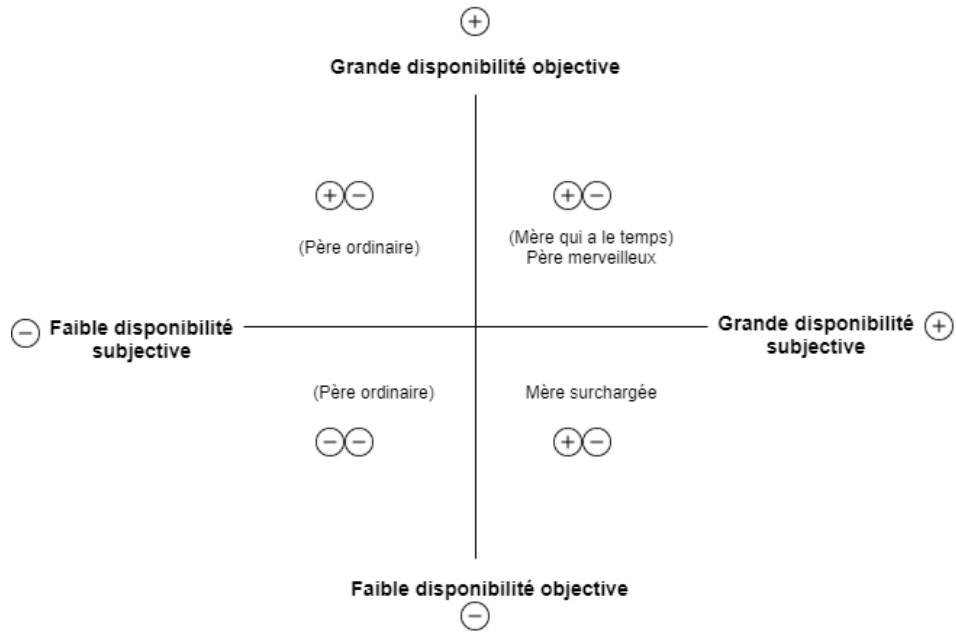
Responsabilités du père selon Waly (structure hiérarchisée)



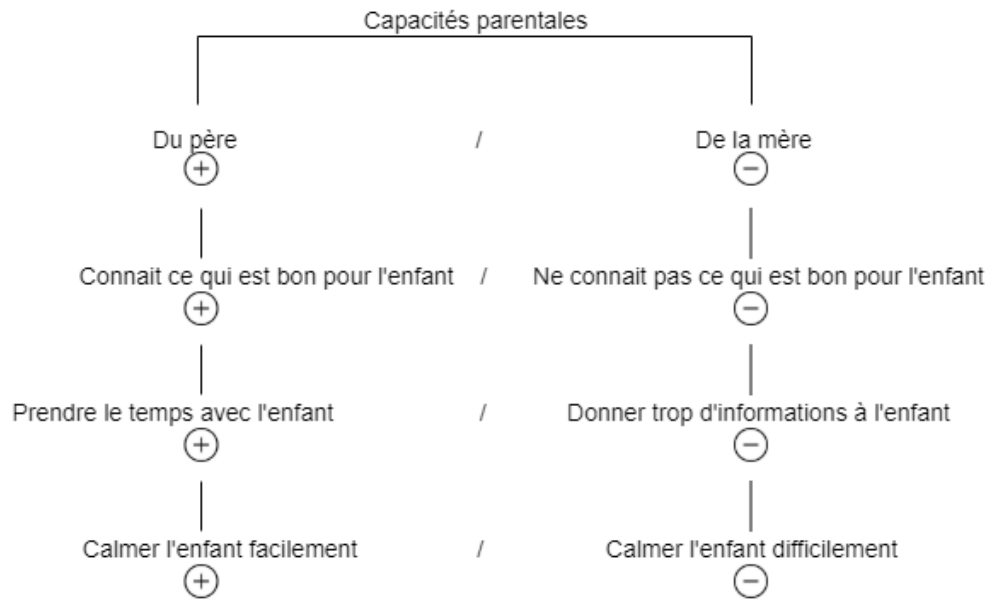
Construction de la paternité de Waly (récit de quête)



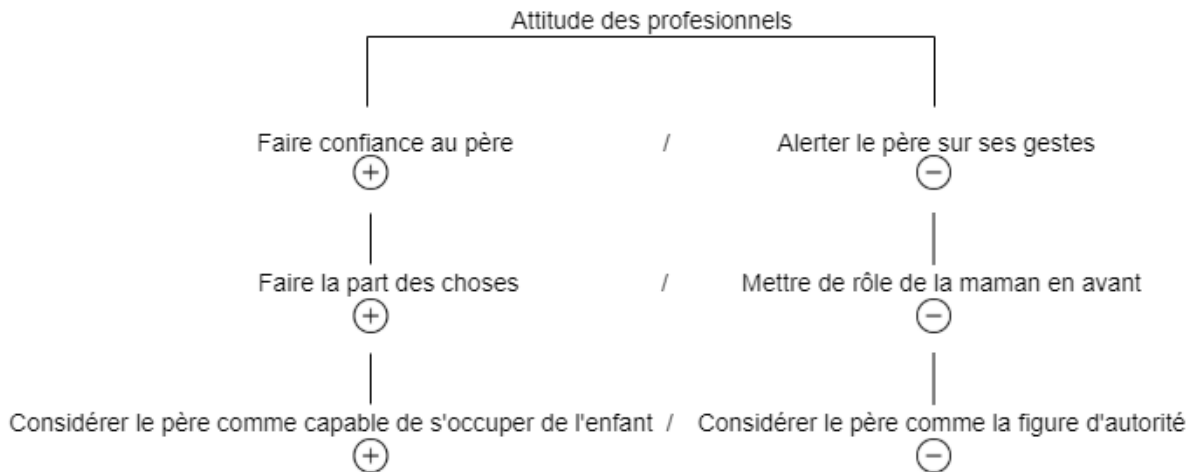
Jugement de la disponibilité parentale par Waly (structure croisée)



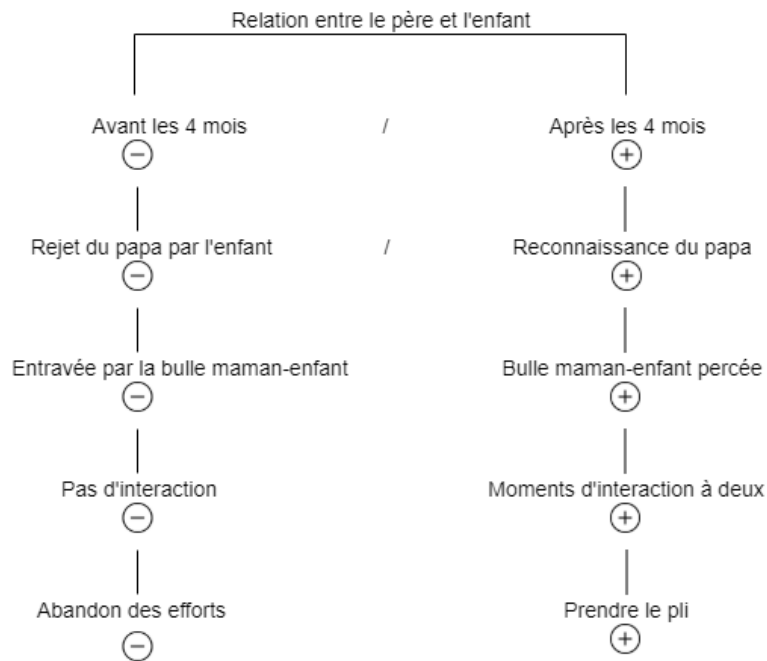
Jugement des capacités parentales par Arman (structure parallèle)



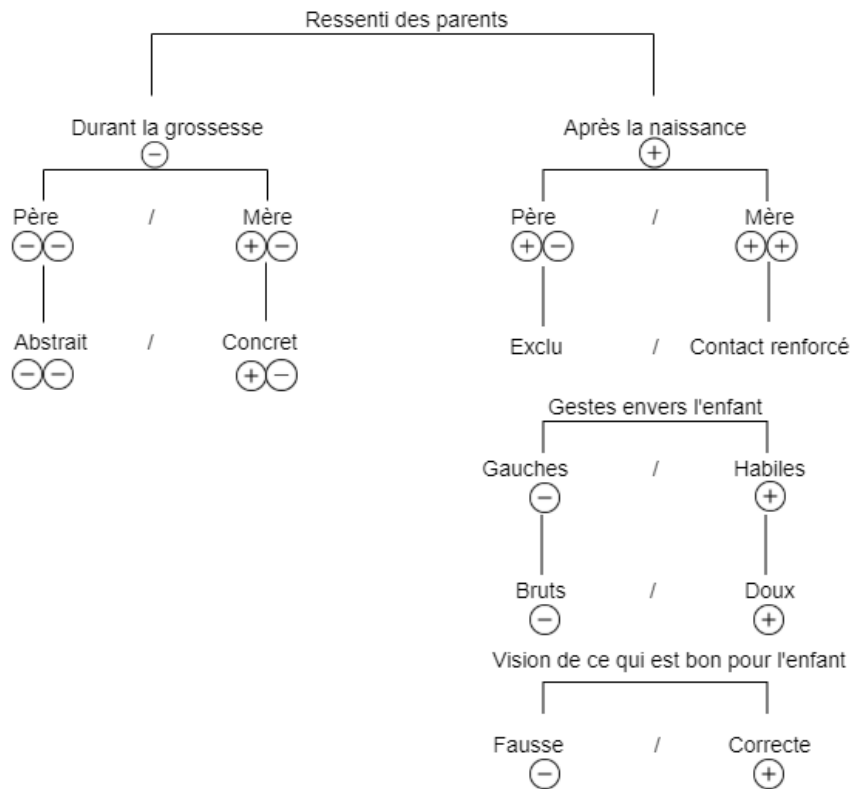
Jugement des attitudes professionnelles par Arman (structure parallèle)



Relation entre le père et l'enfant selon Rayan (structure parallèle)



Différences entre les parents selon Rayan (structure hiérarchisée)



Comment citer ce rapport ?

MAHIEU C. (dir.), FUSULIER B. (dir.), DE SPIEGELAERE M. (dir), SCACCHITTI C., JOHNEN W., SOW M. *Regards croisés des professionnels de la petite enfance et des pères sur l'évolution du rôle paternel : pratiques, attentes et pistes d'action.* : Rapport final - 28/02/2021. Bruxelles: Office de la Naissance et de l'Enfance/ONE Academy.

La parentalité évolue et les hommes investissent désormais leur paternité de multiples manières. Ce faisant, ils contribuent à la santé et au développement de leur enfant. Mais, quelles sont les attentes de ces pères dans leurs échanges avec les professionnel.le.s qui ont pour mission de soutenir la parentalité ? Et, comment s'adaptent les professionnel.le.s de la petite enfance face à ces nouvelles et diverses implications paternelles ?

Etayé par une revue de la littérature ciblée sur l'évolution de la paternité et son impact sur les pratiques professionnelles dans le champ de la petite enfance, ce rapport de recherche propose une analyse croisée des représentations des pères et de trois équipes de Partenaires Enfants-Parents (PEP's) de l'ONE. Il se complète par une analyse des données sociodémographiques disponibles sur les pères en Fédération Wallonie-Bruxelles ; analyse qui aboutit à un constat d'invisibilité des pères dans nos statistiques et fait écho au caractère encore principalement matricentré des services de la petite enfance.

Dans le cadre d'ONE Academy, ce projet de recherche interuniversitaire s'est penché pendant deux ans sur "la question du genre dans les métiers de l'enfance". La méthode d'analyse en groupe a été utilisée pour faire émerger, à partir d'expériences vécues, les représentations des PEP's sur les différentes formes d'engagements paternels. Au fil des rencontres, chercheur.euse.s et PEP's ont mis en évidence quelques stratégies développées spontanément pour inviter ou encourager les pères à participer aux échanges lors des consultations ou des visites à domicile. Grâce à des entretiens approfondis menés avec 22 pères fréquentant les services de l'ONE, l'analyse s'est enrichie de la perspective des pères sur leurs interactions avec les professionnel.le.s.

L'influence du genre dans les interactions entre PEP's et parents apparaît en filigrane tout au long de cette recherche participative qui offre des 'outils à penser' pour réfléchir et faire évoluer les pratiques professionnelles dans le champ de la petite enfance, et mieux accompagner chaque parent – quel que soit son genre – dans l'aventure de la parentalité.

Issue d'un partenariat entre l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et les six universités francophones de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ONE Academy vise à dynamiser les collaborations scientifiques ancrées dans les pratiques des professionnel.le.s de l'Enfance et dans le vécu des familles.

La recherche "La question du genre dans les métiers de l'enfance" a été réalisée par le Centre de recherche interdisciplinaire en Approches sociales de la santé de l'Ecole de Santé Publique (Université Libre de Bruxelles) et le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Familles et les Sexualités, IACCHOS (Université Catholique de Louvain).

L'ONE tient à remercier les chercheur.euse.s et professionnel.le.s qui se sont investis dans ce processus de recherche interdisciplinaire et coconstruit (notamment les équipes de Partenaire Enfants-Parents de l'ONE) ainsi que les parents qui y ont participé.

LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'ONE :

<https://www.one.be/professionnel/recherches/one-academy/>

OU SUR SIMPLE DEMANDE À L'ADRESSE :

oneacademy@one.be



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

D/2021/74.80/55

Editeur responsable : Benoît Parmentier (ONE)

ONE.be